

Tableau général des opérations autorisées

2009-2013

N° de site	Commune Nom de site	Responsable (Organisme)	Programme	Type d'opération	Epoque	N° opération	Année de réalisation	Référence Carte
37	Atlas de Touraine	Elisabeth Zadora Rio (SUP)	15 20	PCR	FER MA MOD CON	8215	2009	
37	Atlas de Touraine	Elisabeth Zadora Rio (SUP)	15 20	PCR	FER MA MOD CON	8941	2010	
37	Néandertal en Touraine	Jean-Claude Marquet (BEN)	3	PRT	PAL	8318	2009	
37	Prospection au sol, communes d'Esvres, Azay-sur-Cher et Truyes	Jean-Philippe Chimier (INRAP)		PRD		10062	2013	
37	Prospection sur le territoire des communes de Neuillé-Pont-Pierre, Neuvy-le-Roi, Rouziers-de-Touraine	Matthieu Gaultier (COL)		PRD		8119	2009	
37	Prospections aériennes en Indre-et-Loire	Jacques Dubois (BEN)		PRD		8231	2009	
37	Prospections aériennes en Indre-et-Loire	Jacques Dubois (BEN)		PRD		8964	2010	
37	Prospections aériennes en Indre-et-Loire	Jacques Dubois (BEN)		PRD		9241	2011	
37	Tours nord, 12 communes	Dorothee Lusson (INRAP)		PCR		10185	2013	
37 001 088 AP	Abilly, Bergeresse	Christian Verjux (SRA)	12	FP	NEO	8936	2010	1
37 001 088 AP	Abilly, Bergeresse	Christian Verjux (SRA)	12	FP	NEO	10200	2013	1
37 001 100 AP	Abilly, Les Roches	Thierry Aubry (INE)	4 5 6	FP	PAL	8211	2009	2
37 001 100 AP	Abilly, Les Roches	Thierry Aubry (INE)	4 5 6	FP	PAL	8930	2010	2
37 001 100 AP	Abilly, Les Roches	Thierry Aubry (INE)	4 5 6	FP	PAL	9817	2012	2
37 001 100 AP	Abilly, Les Roches	Thierry Aubry (INE)	4 5 6	FP	PAL	10119	2013	2
37 003	Amboise, Oppidum des Châtelliers	Jean-Marie Laruzac (COL)		SD	FER	10122	2013	3
"37 019								
37 114"	Barrou, la Guerche, Les Marais, la Creusette	Jean-Gabriel Breheret (SUP)	12	PRT	NEO	9420	2011	4
37 019 065 OP	Barrou, le Moulin à Vent	Agnès Couderc (INRAP)	25	SP	GAL MA	9890	2013	5
37 035 002 AH	Braye-sous-Faye, cimetière du bourg	Daniel Morleghem (SUP)	23 25	SD	MA	9878	2012	6
37 042 004 OP	Candes-Saint-Martin, route de Compostelle	Matthieu Gaultier (COL)	20	SU	GAL MA	8979	2010	7
37 045 014 AP	La Celle-Saint-Avant, Carrière du Carroi Potet, les Fontenelles	Céline Landreau (INRAP)		SP	PAL MES NEO MA	7475	2012	8
37 045 017 AP	La Celle-Saint-Avant, Carrière du Carroi Potet, les Belounes	Céline Landreau (INRAP)	12 13 15	SP	NEO BRO	7096	2011	9
37 045 019 AP	La Celle-Saint-Avant, Carrière du Carroi Potet, les Belounes, Montfort	Céline Landreau (INRAP)		SP	NEO	8122	2011	10
37 045 021 AH	La Celle-Saint-Avant, Le Carroi Potet, les Belounes	Aurélien Sartou (PRIV)	20	SP	GAL	8123	2009	11
37 076 003 AH	Cinçais, rue du Stade, les Onglées	Fabrice Couvin (INRAP)		SU	GAL	9366	2011	12
37 083 005 AH	Cormery, La Métairie Notre-Dame	Aurélien Schneider (SRA)	23	SU	MA	8760	2011	13

Tableau général des opérations autorisées

2009-2013

N° de site	Commune Nom de site	Responsable (Organisme)	Programme	Type d'opération	Epoque	N° opération	Année de réalisation	Référence Carte
37 083 005 AH	Cormery, La Métairie-Notre-Dame	Magali Detante (INRAP)	23	SU	MA MOD	9026	2009	13
37 091 008 AH	La Croix-en-Touraine, Lotissement les Pièces du Thé	Marie-Denise Dalayeu (INRAP)	20	SP	MA	10078	2013	14
37 104	Esvres, La Dorée, l'Hommais, les Recais : prospection systématique	Benjamin Lefevre (ASS)		PRD		9210	2011	
37 104	Esvres, EVENA : évaluation archéologique d'une agglomération d'origine protohistorique	Jean-Philippe Chimier (INRAP)	19 20	PCR	FER GAL	9427	2011	
37 104	Esvres, EVENA : évaluation archéologique d'une agglomération d'origine protohistorique	Jean-Philippe Chimier (INRAP)	19 20	PCR	FER GAL	9821	2012	
37 104 030 AH	Esvres, Mairie	Jean-Philippe Chimier (INRAP)	19 23	SU	MOD	8716	2009	15
37 104 034 AH	Esvres, Centre bourg	Jean-Philippe Chimier (INRAP)	19 20	SD	GAL	9584	2011	15
37 104 035 AH	Esvres, Centre bourg	Jean-Philippe Chimier (INRAP)	19 20	SD	GAL	9582	2011	15
37 104 036 AH	Esvres, Centre bourg	Jean-Philippe Chimier (INRAP)	19 20	SD	GAL	9583	2011	15
37 104 039 AH	Esvres, la Haute Cour : rue du Chanoine Carlotti (E2771 et 2776)	Jean-Philippe Chimier (INRAP)		SP	GAL	10009	2013	15
37 104 039 AH	Esvres, la Haute Cour : rue du Chanoine Carlotti et du Stade (E2770, 2775, 2772 et 2777)	Jean-Philippe Chimier (INRAP)	22	SP	GAL	10014	2013	15
37 104 040 AP	Esvres, les Hameaux du Peu	François Cherdo (INRAP)	15	SP	FER MA	10007	2013	15
37 104 041 OP	Esvres, PCR Evena (sondage 6, E1032)	Jean-Philippe Chimier (INRAP)	19 20	SD	GAL	9952	2012	15
37 104 042 OP	Esvres, PCR Evena (sondages 17 et 18, E1605)	Jean-Philippe Chimier (INRAP)	19 20	SD	GAL	9953	2012	15
37 104 043 OP	Esvres, PCR Evena (sondage 20, DP rue de la Tour)	Jean-Philippe Chimier (INRAP)	19 20	SD	GAL	9954	2012	15
37 104 044 OP	Esvres, PCR Evena (sondages 23, 29, 30, 31, 32, E 2349)	Jean-Philippe Chimier (INRAP)	19 20	SD	GAL	9955	2012	15
37 104 045 OP	Esvres, PCR Evena (sondage 24, place Georges Lhermite)	Jean-Philippe Chimier (INRAP)	19 20	SD	GAL	9956	2012	15
37 104 046 OP	Esvres, PCR Evena (sondages 25 et 26, E 1669)	Jean-Philippe Chimier (INRAP)	19 20	SD	GAL	9957	2012	15
37 104 046 OP	Esvres, PCR Evena (sondages 33 et 34, rue du Château)	Jean-Philippe Chimier (INRAP)	19 20	SD	GAL	9960	2012	15
37 104 047 OP	Esvres, PCR Evena (sondage 27, E 2623)	Jean-Philippe Chimier (INRAP)	19 20	SD	GAL	9958	2012	15
37 104 048 OP	Esvres, PCR Evena (sondage 28, E 2619)	Jean-Philippe Chimier (INRAP)	19 20	SD	GAL	9959	2012	15
37 104 050 OP	Esvres, PCR Evena (sondage 35, E 2450)	Jean-Philippe Chimier (INRAP)	19 20	SD	GAL	9961	2012	15

Tableau général des opérations autorisées

N° de site	Commune Nom de site	Responsable (Organisme)	Programme	Type d'opération	Epoque	N° opération	Année de réalisation	Référence Carte
37 104 051 OP	Esvres, Surveillances réseaux PCR Evena (sondages 14, 15, 16, 19, 20, 21 et 22)	Jean-Philippe Chimier (INRAP)	19 20	SU	GAL	9962	2012	15
37 104 052 OP	Esvres, Création d'un caniveau PCR Evena (sondage 13)	Jean-Philippe Chimier (INRAP)	19 20	SU	GAL	9963	2012	15
37 104 109 OP	Esvres, 11 rue de Tours	Jean-Philippe Chimier (INRAP)		SD	GAL	10372	2013	15
37 104 120 AH	Esvres, Partie est du bourg, rue du Vallon	Jean-Philippe Chimier (INRAP)	19	SU	GAL	10371	2013	15
37 112 003 AH	Gizeux, La Garenne	Daniel Morlegthem (SUP)	25	SD	MA	8856	2010	16
37 113	Le Grand-Pressigny au Néolithique final	Alain Villes (MCC)	12	PCR	NEO	8319	2009	
37 122 032 AH	Joué-lès-Tours, place Victor-Hugo et François-Miterrand	Pierre Papin (COL)	23	SP	MA MOD	9375	2011	17
37 123 001 AP 37 123 017 AP	Langeais, La Roche-Cotard	Jean-Claude Marquet (BEN)	3	FP	PAL	8210	2009	18
37 123 001 AP 37 123 017 AP	Langeais, La Roche-Cotard	Jean-Claude Marquet (BEN)	3	FP	PAL	8929	2010	18
37 123 001 AP 37 123 017 AP	Langeais, La Roche-Cotard	Jean-Claude Marquet (BEN)	3	FP	PAL	9418	2011	18
37 123 001 AP 37 123 017 AP	Langeais, La Roche-Cotard	Jean-Claude Marquet (BEN)	3	FP	PAL	9802	2012	18
37 123 019 AH	Langeais, Tagueau	Christophe Bours (INRAP)	23	SU	MA	9310	2009	19
37 132 008 AH	Loches, Château, parc du Logis royaux	Pierre Papin (COL)	24	SU	MA MOD	9951	2012	20
37 132 009 AH	Loches, Forteresse de Loches, sondages C1 et C2	Pierre Papin (COL)	24	SD	MA	10256	2013	20
37 132 011 AH	Loches, Forteresse de Loches, sondage A	Pierre Papin (COL)	24	SD	MA	10381	2013	20
37 132 012 AH	Loches, Forteresse de Loches, sondages B	Pierre Papin (COL)	24	SD	MA	10492	2013	20
37 154 004 AH	Montbazou, Le château de Montbazou	Marie-Denise Dalayeun (INRAP)	24	FP	MA	8201	2009	21
37 154 004 AH	Montbazou, Le château de Montbazou	Marie-Denise Dalayeun (INRAP)	24	FP	MA	9055	2010	21
37 154 004 AH	Montbazou, Le château de Montbazou	Marie-Denise Dalayeun (INRAP)	24	FP	MA	9915	2012	21
37 154 004 AH	Montbazou, Le château de Montbazou	Marie-Denise Dalayeun (INRAP)	24	FP	MA	10183	2013	21
37 167 177 AH	Neuillé-Pont-Pierre, ZAC de l'échangeur de la A28-Polaxis	Jean-Marie Laruaz (COL)	15	SP	FER	7946	2013	22
37 178 013 AH 37 178 014 AH 37 178 015 AH	Panzoult, La Barbauderie	Daniel Morlegthem (SUP)	25	SD	MA	8227 8853 8854 8855	2009	23
37 195 026 AH	La Riche, Aménagement du Prieuré Saint-Cosme	Bruno Dufay (COL)	23	SP	MA MOD	8238	2009	24
37 216 004 AH	Saint-Epain, Les Roches	Daniel Morlegthem (SUP)	16 25	SD	MA	9060	2010	25
37 216 004 AH	Saint-Epain, Les Roches	Daniel Morlegthem (SUP)	16 25	FP	MA	9413	2012	25

Tableau général des opérations autorisées

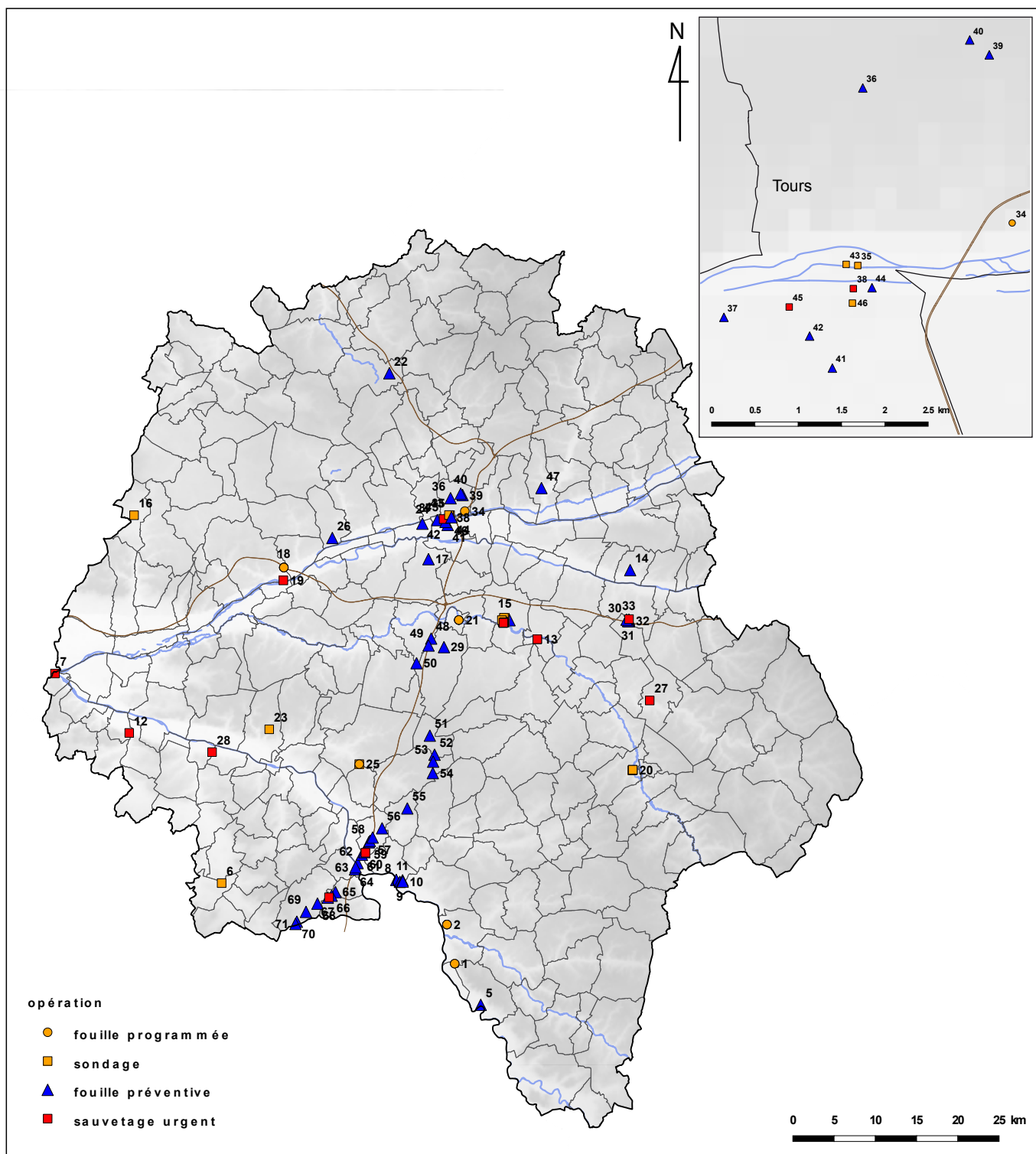
N° de site	Commune Nom de site	Responsable (Organisme)	Programme	Type d'opération	Epoque	N° opération	Année de réalisation	Référence Carte
37 217 005 AH	Saint-Etienne-de-Chigny, ZAC des Terres Noires	Agnès Couderc (INRAP)	20	SP	GR	9139	2011	26
37 234 006 AH	Saint-Quentin-sur-Indrois, rue de l'église	Jean-Marie Laruzac (COL)	23	SU	MA	8787	2009	27
37 244 003 AH	Sazilly, les Varennes des Roches-Gasniers	Jean-Marie Laruzac (COL)	16	SU	MOD	9488	2011	28
37 250 003 AH	Sorigny, Thais	Marie-Denise Dalayeun (INRAP)	20	SP	MOD	9900	2012	29
37 253 012 PH 37 253 009 AP	Sublaines, Bois Gaulpied, le Grand-Ormeau (zones 1 et 2)	Eric Frenée (INRAP)	12 15	SP	NEO	9759	2012	30
37 253 013 AH 37 253 016 AP	Sublaines, Bois Gaulpied (zone 4 antique)	Grégory Vacassy (INRAP)	20	SP	NEO BRO FER GAL	9761	2012	31
37 253 014 AH	Sublaines, Bois Gaulpied (zone 4 médiéval)	Séverine Chaudriller (INRAP)	20	SP	BRO MA	9762	2012	32
37 253 015 PH	Sublaines, Bois Gaulpied (zone 5)	Sophie Larde (INRAP)	15	SP	NEO	9763	2012	33
37 253 015 PH	Sublaines, Bois Gaulpied (zone 5)	Sophie Larde (INRAP)	15	SU	NEO	9986	2012	33
37 261 001 AH	Tours, Abbaye de Marmoutier à Sainte-Radegonde	Elisabeth Lorans (SUP)	23	FP	MA	9197	2009	34
37 261 001 AH	Tours, Abbaye de Marmoutier à Sainte-Radegonde	Elisabeth Lorans (SUP)	23	FP	MA	9804	2012	34
37 261 074 AH	Tours, Pont de l'île Aucard	Vincent Hirn (COL)	27	SD	GAL	9591	2011	35
37 261 081 AH	Tours, Champ Chardon	Agnès Couderc (INRAP)		SP	FER GAL	7962	2009	36
37 261 082 AH	Tours, Dames Blanches, 33-39 rue Courteline, 1-15 rue de la Madeleine	Nicolas Fouillet (INRAP)	19	SP	GAL MA	8771	2010	37
37 261 091 OP	Tours, Logis des Gouverneurs	Anne-Marie Jouquand (INRAP)	19	SU	CON	8900	2010	38
37 261 093 AH	Tours, Tramway (1ère ligne) Centre de maintenance : Boulevard Abel Gance	Jean-Marie Laruzac (COL)	15 20	SP	FER GAL MA	9110	2011	39
37 261 094 AH	Tours, Tramway (1ère ligne) parking-relais nord, rue du Colombier et rue de la Chambrerie	Jean-Marie Laruzac (COL)	15 20	SP	FER GAL MA	9111	2011	40
37 261 095 AH	Tours, Tramway (1ère ligne), rue Charles Gille	Philippe Blanchard (INRAP)	19	SP	GAL MA	9130	2011	41
37 261 096 AH	Tours, Tramway (1ère ligne), rue Nationale et place Jean Jaurès	Philippe Blanchard (INRAP)	19	SP	GAL MA MOD	9132	2011	42
37 261 100 AH	Tours, Pont Eudes	Vincent Hirn (COL)	27	SD	GAL	9590	2011	43
37 261 104 AH	Tours, Chapelle Saint-Libert	Samuel Riou (COL)	19 23	SP	MA MOD	9902	2012	44
37 261 113 AH	Tours, Hôtel-Gouin, 25 rue du Commerce	Samuel Riou (COL)	19	SU	MA	10384	2013	45
37 261 126 AH	Tours, Cathédrale Saint-Gatien, transept nord, rose nord	Marc Vire (INRAP)	25	SD	MA	9058	2010	46
37 270 080 AH	Vernou-sur-Brenne, Zone artisanale Foujouin	Vincent Hirn (COL)	20	SP	MA	9303	2012	47
37 272	Villandry, La Motte de Gemmes	Virginie Serna (MCC)		PRD		8324	2009	
37 272 37 219	Villandry et Saint-Genouph, La Motte-de-Gemmes, Port-Foucault	Virginie Serna (MCC)		PRD		8966	2010	
37 098 034 AH	LGV SEA2 - Draché, Taille de Randoux	Nicolas Pimpaud (PRIV)		SP	FER	9991	2013	55

Tableau général des opérations autorisées

N° de site	Commune Nom de site	Responsable (Organisme)	Programme	Type d'opération	Epoque	N° opération	Année de réalisation	Référence Carte
37 142 020 AH 37 142 021 AH	LGV SEA2 - Maillé, Villiers, la Roche	Gwenaël Roy (INRAP)	20	SP	FER GAL MA MOD	9703	2012	56
37 142 024 AP	LGV SEA2 - Maillé, La Forgeais	Fabrice Marembert (INRAP)	12 13 15	SP	NEO BRO FER GAL MA	9702	2012	57
37 142 025 AH 37 142 044 AP 37 142 045 AH	LGV SEA2 - Maillé, Le Perrou	Philippe Sale (INRAP)	20	SP	NEO BRO FER GAL MA	9701	2012	58
37 142 026 AP	LGV SEA2 - Maillé, Le Perrou	Jean-François Chopin (INRAP)	12 13	SP	NEO BRO	9700	2012	59
37 142 036 AP	LGV SEA2 - Maillé, Bois Adrien	Tony Hamon (INRAP)		SP	NEO BRO	9997	2013	60
37 142 036 AP	LGV SEA2 - Maillé, Bois Adrien	Tony Hamon (INRAP)		SU	NEO BRO	10207	2013	60
37 142 036 AP	LGV SEA2 - Maillé, Bois Adrien	Tony Hamon (INRAP)	12	SU	NEO	10391	2013	60
37 148 015 AH	LGV SEA2 - Marigny-Marmande, Le Toucheau 1	Magalie Dartus (PRIV)	20	SP	MOD	9564	2012	70
37 148 016 AH	LGV SEA2 - Marigny-Marmande, Le Toucheau 2	Aurélien Sartou (PRIV)	14 15	SP	FER	9827	2012	71
37 148 020 AH	LGV SEA2 - Marigny-Marmande, Psé	Catherine Legeard-Hervé (PRIV)	14 15 20	SP	NEO BRO MA	10071	2013	68
37 148 023 AH 37 148 024 AH	LGV SEA2 - Marigny-Marmande, la Fuye, la Perrière	Emilie Tomas (PRIV)		SP	FER MA	10072	2013	69
37 159 020 AH	LGV SEA2 - Monts, Le Petit Nétilly	Denis Godignon (INRAP)	20	SP	GAL	9742	2012	48
37 174 046 AP	LGV SEA2 - Nouâtre, Les Arrentements	Dorothee Lusson (INRAP)	15	SP	FER	9492	2012	61
37 174 047 AH	LGV SEA2 - Nouâtre, La Fondrière	Céline Aunay (COL)	20	SP	MA	9493	2012	62
37 187 025 AP 37 187 027 AH 37 187 028 AH 37 187 029 AH	LGV SEA2 - Ports, Le Barrage	Matthieu Munos (INRAP)		SP	NEO GAL MA	9304	2012	63
37 187 026 AP	LGV SEA2 - Ports, Le Barrage	Hélène Froquet (INRAP)		SP	BRO	9305	2012	64
37 190 023 AH	LGV SEA2 - Pussigny, Les Prés d'Arrêt, le Cosson, les Fonds d'Arrêt, Grouet : phase 9	Stéphane Joly (INRAP)		SP	NEO BRO FER GAL MA	9514	2012	65
37 190 029 AP	LGV SEA2 - Pussigny, le Fond d'Arrêt, la Pierre Levée	Marie Laroche (PRIV)	12	SP	NEO BRO FER MA	9516	2012	66
37 190 030 AH 37 190 039 AH	LGV SEA2 - Pussigny, Le Vigneau	Arnaud Coutelas (PRIV)	20	SP	NEO BRO FER GAL MA	9515	2012	67
37 190 042 AP	LGV SEA2 - Pussigny, Le Vigneau	Arnaud Coutelas (PRIV)	12	SU	NEO	10143	2013	67
37 212 011 AH	LGV SEA2 - Sainte-Catherine-de- Fierbois, Pré de la Fosse, les Clavaux	Cyrille Ben Kaddour (PRIV)		SP	FER GAL MA	10036	2013	51
37 226 046 AH	LGV SEA2 - Sainte-Maure-de- Touraine, La Croneraie	Jean-Philippe Baguenier (INRAP)		SP	FER GAL MA	10039	2013	54
37 226 047 AH	LGV SEA2 - Sainte-Maure-de- Touraine, Devant la Boisselière	Philippe Blanchard (INRAP)	20	SP	MOD	10038	2013	53
37 226 047 AH	LGV SEA2 - Sainte-Maure-de- Touraine, Les Bates, les Douettes	Etienne Jaffrot (PRIV)		SP	MA	10037	2013	52

Tableau général des opérations autorisées

N° de site	Commune Nom de site	Responsable (Organisme)	Programme	Type d'opération	Epoque	N° opération	Année de réalisation	Référence Carte
37 250 049 AH	LGV SEA2 - Sorigny, Montison	Grégory Poitevin (INRAP)	15 20	SP	FER GAL	9729	2012	50
37 250 057 AH 37 250 060 AH 37 250 063 AP	LGV SEA2 – Sorigny, Nétilly	Sylvia Bigot (INRAP)	20	SP	PAL GAL	9743	2012	49



Atlas archéologique de Touraine

L'Atlas archéologique de Touraine a été entrepris dans le cadre d'un Projet collectif de recherche (PCR) du ministère de la Culture, piloté par le Laboratoire Archéologie et Territoires (UMR 7324 CITERES-LAT). Sa réalisation réunit 82 auteurs appartenant à diverses institutions (CNRS, Université, INRAP, Conseil général, Ministère de la Culture...).

Il comprend :

- une publication électronique en accès libre (<http://a2t.univ-tours.fr>), qui comprend notices, cartes et documents. Son but est de faire un bilan des connaissances actuelles sur le territoire qui est, aujourd'hui, celui de l'Indre-et-Loire. Son champ chronologique s'étend de la Préhistoire à l'époque contemporaine.

- une plate-forme de webmapping qui permet de croiser les données mises en œuvre dans les notices afin de produire de nouvelles cartes. Réalisée avec la collaboration du Pôle géomatique de la MSH de Dijon, elle constitue un outil de travail pour les étudiants et les chercheurs.

Les notices ont été présentées, discutées et amendées au cours des réunions de travail du PCR (25 séminaires entre octobre 2005 et décembre 2013), avant d'être relues par des experts. Elles ont été mises en ligne au fur et à mesure de leur achèvement.

L'Atlas archéologique de Touraine est envisagé avec la RACF et un manuscrit sera proposé en 2014.

Elisabeth Zadora-Rio

Paléolithique

NÉANDERTAL EN TOURAINE

En octobre 2006, deux chercheurs locaux publient un frontal découvert sur un banc de sable de la Vienne au lieu-dit Rassay sur la commune de Saint-Germain-sur-Vienne. Ce frontal est déterminé comme appartenant à Neandertal (Symbioses n°16 Oct. 2006). Les mêmes prospecteurs découvrent, quelques semaines plus tard, à quelques dizaines de mètres du précédent, un autre grand fragment crânien humain d'un aspect très différent du précédent. Ces deux pièces sont découvertes en surface, elles ont été déposées là par la rivière. La proximité de ces deux pièces est due au hasard des dépôts de matériaux au niveau des bancs de sable.

Le programme de travail prévoyait : un diagnostic et la datation de ces deux pièces, l'étude sédimentologique de l'environnement de ces deux découvertes et la prospection des cavités présentes sur la rive gauche de la Vienne à proximité du lieu de découverte.

Diagnostic

Les deux pièces sont montrées à B. Maureille (Laboratoire PACEA Bordeaux) qui ne se prononce pas mais préfère que des datations soient effectuées sur les deux pièces avant de conclure.

Datation

La recherche du collagène sur chacune des deux pièces ne permet la datation que de la première (le frontal). La datation obtenue à la demande de D. Henry-Gambier (Laboratoire PACEA Bordeaux) est de 2560 +/- 30 BP (GrA-40164).

Le second fragment mesure 14 cm de longueur, 9 cm de largeur et 6 mm d'épaisseur (fig. 1). Son aspect est complètement différent de celui du premier fragment, il semble plus fortement fossilisé et ne contient pas de collagène permettant une datation. Son aspect laisse penser à une certaine ancienneté mais la découverte en

dehors de tout contexte (trouvé à la surface d'un banc de sable de la Vienne) limite son intérêt. Une autre méthode de datation que celle du radiocarbone pourrait être utile cependant.

Étude sédimentaire

Le contexte sédimentaire proche a été étudié par Vincent Ollive (Complément au rapport de prospection thématique 2008). Deux sondages aussi profonds que possible (3 mètres) ont permis d'observer la présence de fragments d'ardoises et de céramique dès la base des sondages attestant d'une mise en place de ces dépôts au plus tôt après le 12e siècle.

Prospection inventaire des cavités

La prospection-inventaire géologique avec recherche des cavités a été faite en deux temps, d'une part par deux élèves-ingénieurs de l'institut polytechnique la Salle Beauvais dans le cadre de leur stage de 3e année d'études (R. Desforges et N.L Merlu) et d'autre part par deux étudiantes en Histoire et Archéologie de l'Université de Tours dans le cadre de leur stage de fin d'année (J. Cornuet et C. Lévi).

La zone prospectée par la première équipe a concerné une zone centrée sur la vallée de la Loire entre Luynes et Candes-Saint-Martin (confluent de la Vienne et de la Loire). Il s'agissait de rechercher les gîtes à silex, tandis

que pour la zone prospectée par la seconde équipe, il s'agissait d'explorer la rive gauche de la Vienne ainsi que les vallons tributaires en amont et en aval de Saint-Germain-sur-Vienne, lieu de découverte des deux fragments de crânes.

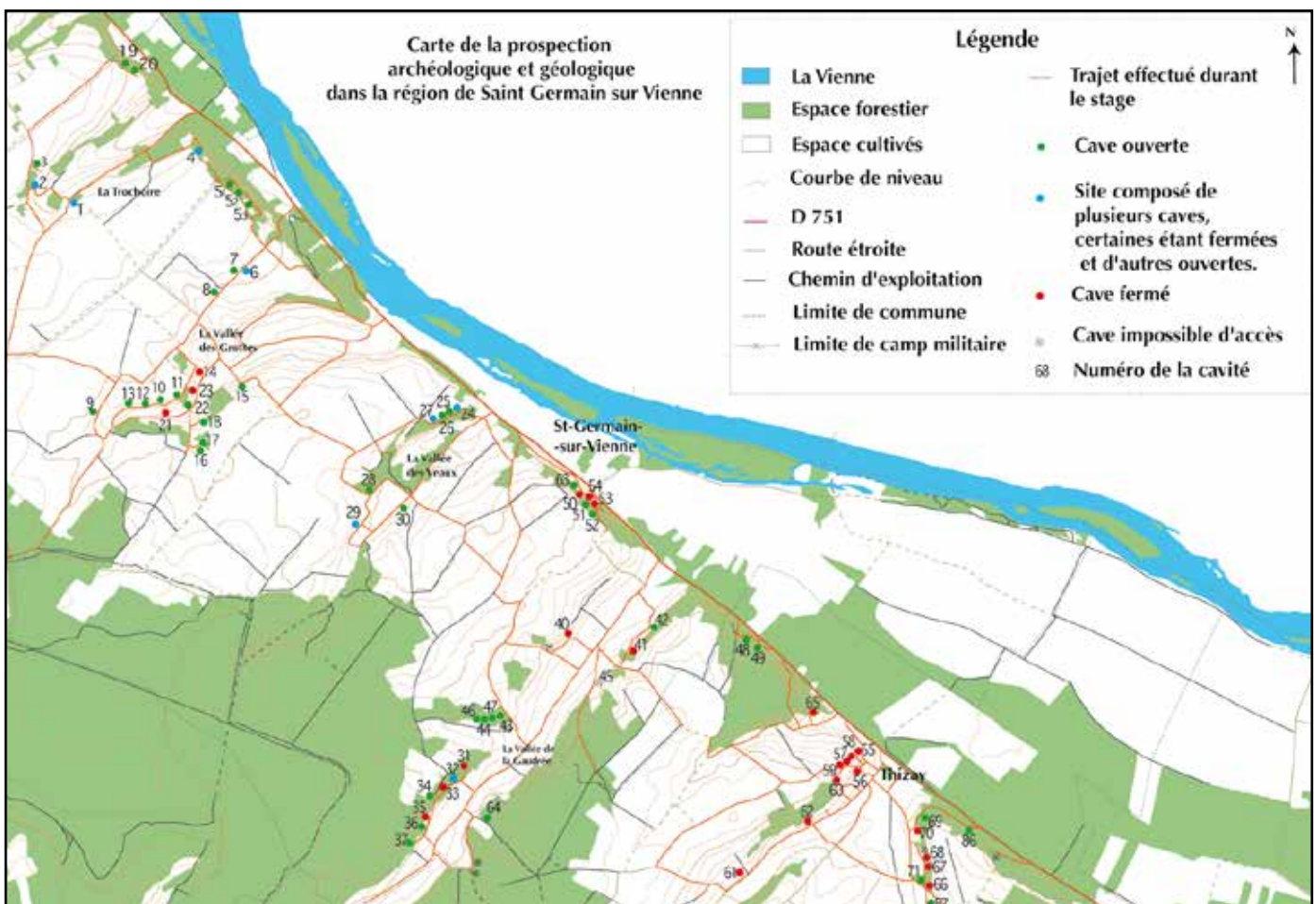
La première prospection a mis en évidence 8 zones d'affleurements de silex (rapport SRA 2009) tandis que la seconde a permis la visite d'un grand nombre de cavités essentiellement artificielles : pour la plupart, ce sont d'anciennes carrières d'extraction de la craie tuffeau.

À retenir cependant deux entrées qui pourraient correspondre à des cavités du type de celle de La Roche-Cotard :

- une entrée dans la vallée de la Roumer, à l'ouest de Langeais
- une entrée dans la propriété de Chemilly à Langeais. L'entrée de la cavité se trouve sur la commune de Cinq-Mars-la-Pile.

Ces deux sites mériteraient une exploration mais l'un et l'autre nécessitent un dégagement pour une pénétration dans les éventuelles cavités. Il s'agit bien, en tout cas, de cavités naturelles.

Jean-Claude Marquet



Cartographie des cavités inventoriées dans le secteur de Saint-Germain-sur-Vienne (C. Lévi, J. Cornuet, 2008)

PROSPECTIONS AÉRIENNES Indre-et-Loire

Jamais deux sans trois... Comme 2007 et 2008, l'année 2009 a été peu propice aux prospections archéologiques aériennes. Le printemps avait pourtant été très sec ; mais la période valable pour les photographies, fin juin début juillet, est arrivée à la suite de quelques semaines assez froides et humides. De plus, nous n'avons pas eu les quelques jours de grande chaleur nécessaires à l'apparition d'indices convaincants. La canicule, elle, bien marquée cette année, n'allait se produire qu'au mois d'août... Nous avons effectué des vols sur la commune d'Esvres-sur-Indre, afin de réaliser quelques clichés pour l'exposition organisée conjointement par la ville d'Esvres, le service régional d'Archéologie, et l'Inrap, du 19 septembre au 18 octobre 2009.

Nous avons ensuite photographié des structures en fossés inédites à Reignac, et aussi sur Maillé, à proximité du site du Pérou, vers le tracé de la future LGV. Au passage,

nous avons fait un cliché du Prieuré du Louroux, qui a fait récemment l'objet de travaux de restauration.

Fait assez étonnant, le remarquable ensemble gallo-romain de l'Aulnaye, à La Celle-Saint-Avant, étudié depuis des années, ressortait très distinctement, les murs enfouis apparaissant en clair dans les cultures. Par contre, les indices sur les sites de Marcé-sur-Esves étaient plus discrets. Il en était de même à Luynes, au coteau Saint-Venant, pour des traces rectilignes au nord-ouest du site de la Berthellerie, découvert en 2008 par Willy Cuvier.

Nous avons enfin réalisé, comme à l'habitude, quelques photographies sur les travaux du périphérique nord-ouest de Tours, qui n'est pas encore achevé.

Jacques Dubois

Âge du Fer

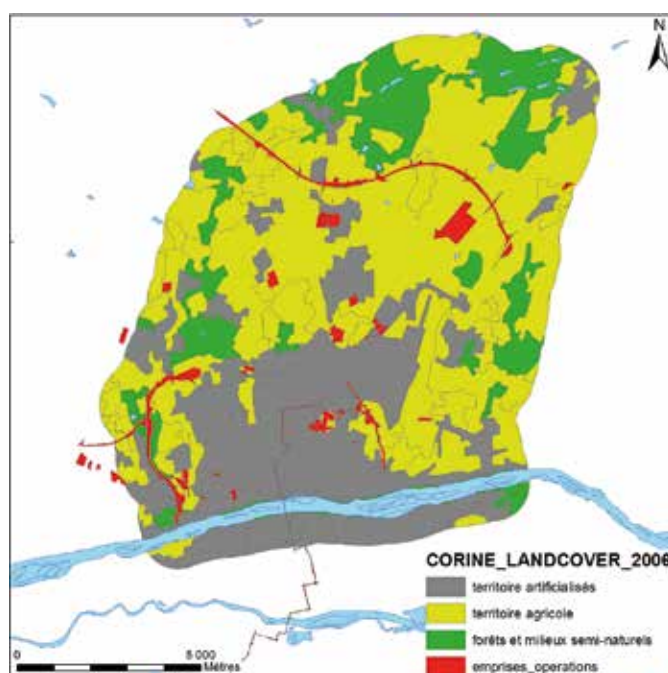
Occupation du plateau au nord de la Loire : entre Choisille et Bédouire du V^e s. av. J.-C. au I^{er} s. apr. J.-C.

Gallo-romain

L'accroissement des données issues de diagnostics et de fouilles dans le secteur géographique du plateau nord de l'agglomération de Tours (Indre-et-Loire) a conduit au regroupement de chercheurs ayant des problématiques communes et /ou complémentaires. Le territoire concerné est situé en rive droite de la Loire. Il est délimité au sud par la Loire, et se situe entre les affluents de la Bédouire à l'est et de la Choisille au nord et à l'ouest. La zone couvre une surface d'environ 14 000 ha et concerne douze communes. Les informations archéologiques disponibles pour ce secteur sont hétérogènes. Deux raisons expliquent cela : la multiplicité des acteurs sur le terrain d'une part, service Archéologique du Département de l'Indre-et-Loire et Institut national de recherches archéologiques préventives, et la nature des interventions d'autre part. Celles-ci couvrent des surfaces variables (jusqu'à 50 ha) ou affectent la forme de longs transects (autoroutes, boulevards, tramway, etc.). Le choix de cette zone se justifie par son caractère ramassé permettant de travailler sur un terroir. Cet espace présente par ailleurs l'avantage de rassembler plusieurs types de milieux naturels : plateaux, vallons, versants, etc. De surcroît, il se situe à proximité immédiate d'une probable agglomération gauloise reconnue dès la première moitié du II^e s. av. J.-C. et de plusieurs sites de hauteur fortifiés. Enfin, cette zone située pour partie au sein et en périphérie de l'agglomération de Tours offre l'avantage de surfaces actuellement encore cultivées et/ou boisées qui seront prochainement aménagées.

À la faveur de la création de l'autoroute A28 en 2002-2003, puis des nombreuses zones d'aménagement concerté, des lotissements, des logements et plus ré-

cemment du tramway ainsi que du boulevard périphérique ouest de Tours, les informations relatives au second âge du Fer et à l'époque romaine précoce se sont accumulées. Parallèlement, une mise en commun des compétences a vu le jour entre le Sadil et l'Inrap, grâce à une convention. Une première intervention de terrain a ainsi été réalisée en co-traitance en 2010. Au vu des données nombreuses concernant les occupations synchrones de



Le plateau nord de l'agglomération de Tours, cartographie des opérations (Inrap, Sadil)

la fin de l'âge du Fer et du début de la période romaine, il est donc apparu nécessaire de fédérer les recherches des différents intervenants et de regrouper l'ensemble des données sur des supports communs. Ce projet est porté par le Laboratoire Archéologie et Territoire de l'UMR CITERES 7324. L'hébergement des données sur le serveur de la Maison des Sciences de l'Homme de Tours doit garantir leur pérennité et permettre une mise à disposition d'outils de travail par l'accès à la plate-forme informatique du laboratoire Archéologie et Territoire.

Plusieurs axes de recherches ont été définis collectivement. Les chercheurs vont travailler sur les formes et la structuration de l'habitat. Cet axe de recherche vise à caractériser les formes de l'habitat présentes sur le plateau de Tours nord au cours du deuxième âge du Fer et jusqu'au milieu du 1^{er} s. apr. J.-C., et à cerner les principales évolutions. Le premier enjeu est d'établir un corpus homogène et fiable des habitats reconnus pour ces périodes, d'en définir la nature et le statut, notamment à partir de l'étude de leurs caractéristiques morphologiques, de leur organisation interne et de l'analyse des bâtiments. Un deuxième axe, intitulé réseaux, voiries et parcellaires s'attachera plus particulièrement à l'organisation du territoire du plateau de Tours nord au travers de l'étude de la répartition des habitats groupés ou isolés, des indices de parcellaires et de voiries. Un troisième axe consacré à la culture matérielle s'intéressera au profil de consommation des populations au sein du secteur géographique considéré. Il s'agira également de constituer un référentiel typo-chronologique pour la période

comprise entre le V^e s. av. J.-C. et le 1^{er} s. apr. J.-C. à travers l'étude des différents domaines qui constituent la culture matérielle. Ces derniers sont ici représentés par la céramique, l'*instrumentum* et la numismatique.

L'axe 4, activités sidérurgiques, vise à mieux cerner les zones de production du minerai et de sa transformation primaire sur le plateau au nord de la Loire par la collecte des informations contenues dans la carte archéologique et les récentes prospections et interventions archéologiques menées sur ce territoire. En effet, les recherches concernant la métallurgie gauloise sur ce plateau ont été initiées par l'étude du mobilier métallurgique recueilli lors de l'intervention sur les terrains de la ZAC de La Grande Pièce à Chanceaux-sur-Choisille sous la responsabilité de M.-F. Creusillet. Au cours de cette intervention, seuls un examen macroscopique et une classification des déchets métallurgiques avaient été possibles. Ils avaient cependant permis de mettre en évidence une spécialisation du site dans des opérations d'épuration du minerai de fer afin de le transformer en barres/lingots destinés à une commercialisation vers des ateliers de production d'objets. Les récentes études effectuées par C. Galtier et L. Fournier sur les sites du tramway de Tours ont confirmé l'organisation de cette chaîne opératoire et sa partition en différents pôles spécialisés. Cette organisation très singulière de l'activité sidérurgique constitue une particularité dont le groupe de recherche a pour objectif de déterminer tous les aspects.

Dorothee Lusson, Jean-Marie Laruaz

Néolithique

ABILLY Bergeresse

Le site de Bergeresse à Abilly se trouve en rive droite de la Creuse, sur le versant est de la vallée, à quelques centaines de mètres en contrebas des formations d'altération du Turonien supérieur, livrant les dalles de silex exploitées au Néolithique final pour la fabrication des grandes lames sur livres de beurre. La fouille d'ateliers de débitage du silex a porté sur une surface de plus de 9 000 m², dont 1 400 m² ont été fouillés manuellement au cours de 7 campagnes de fouille programmée de 2006 à 2012.

Les amas de débitage

21 amas de débitage ont été découverts au sein des colluvions sablo-limoneuses de versant, protégés ainsi des labours récents. Les amas couvrent des surfaces de 15 à 30 m² (Fig.) et la quantité de restes de taille est très variable, tout comme le nombre de nucléus. Au total, environ 200 000 silex taillés, dont 226 nucléus, ont été recueillis sur l'ensemble du site, représentant une masse de 2,3 tonnes. Une dizaine de petits amas comptent moins de 5 000 restes de taille, représentant 20 à 30 kg, nucléus non compris. 7 amas, de taille moyenne, ont livré entre 7 500 à 12 000 silex taillés, pour 50 à 110 kg. Enfin, 4 amas se distinguent nettement avec plusieurs dizaines de milliers de restes et de 15 à 20 nucléus, pour une masse totale entre 200 et 320 kg de silex taillés.

A l'exception des grands éclats corticaux d'entame des dalles de silex et de mise en forme initiale des blocs, les restes de taille appartiennent à toutes les étapes de la production de grandes lames sur livre de beurre (épannelage, délamage, ré-épannelage), mais aussi à différentes phases de reprises des nucléus.

Les productions lithiques

La production principale correspond au débitage de grandes lames à talon dièdre piqueté, sur nucléus de type livre de beurre, les blocs ayant été préalablement mis en forme sur les gîtes de matière première puis transportés sur le site. Destinées à l'exportation, les lames n'ont été retrouvées qu'à l'état de fragments au sein des amas. L'analyse technologique des nucléus et de l'ensemble des produits et sous-produits de la chaîne opératoire, conduit à estimer qu'entre 2 000 et 6 000 lames auraient pu être produites sur le site. Plusieurs niveaux de savoir-faire ont été mis en évidence, témoignant de la présence de tailleurs inexpérimentés ou malhabiles (apprentis ?), aux côtés des artisans spécialisés. D'autres débitages sont également présents sur tous les amas de débitage, avec notamment la reprise très fréquente des livres de beurre pour le débitage de lames plus courtes, qui indique également une maîtrise variable des techniques et méthodes de débitage.

Enfin, une production de lames de hache est également attestée par une dizaine d'ébauche, ainsi qu'un petit amas correspondant au façonnage d'une pièce bifaciale.

Des vestiges domestiques en contexte d'atelier

Du mobilier domestique a été découvert dans plusieurs zones et en particulier en relation étroite avec les trois amas de débitage les plus importants, dans lesquels plusieurs centaines de tessons de céramique étaient associés aux restes de taille. L'outillage en pierre comprend de nombreux outils de fortune (éclats ou lames et fragments à retouche limitée), une dizaine de lames de hache polie ou taillée, des poignards, des scies à encoches, des racloirs et grattoirs... Les premières analyses tracéologiques ont révélé des traces d'usure attestant une grande diversité d'activités. Une trentaine de fragments de meule et une meule entière, en grès et en granite, sont également présents. Les nucléus abandonnés ont parfois été utilisés comme percuteurs ou comme pilons (broyage, bouchardage ?).

Organisation spatiale

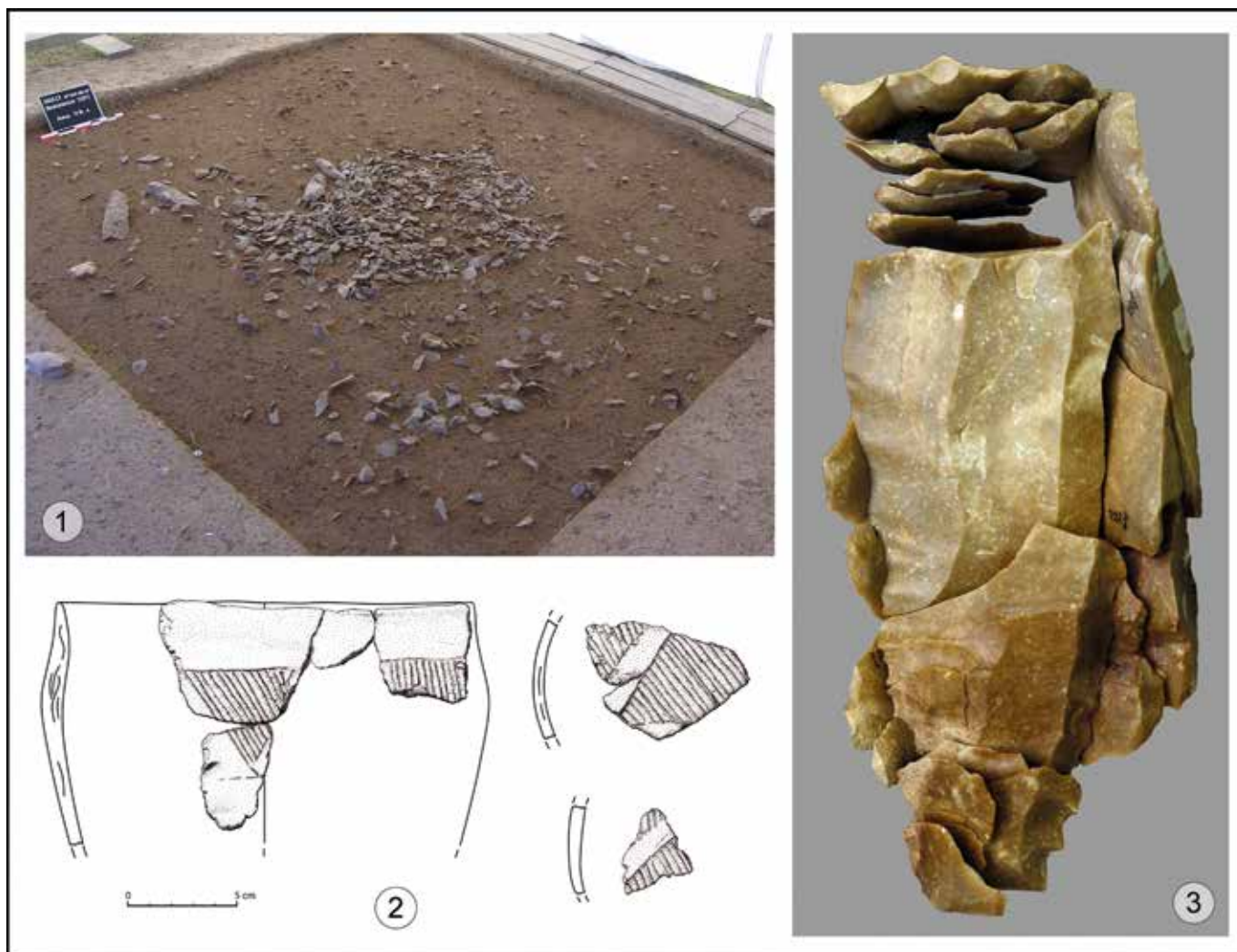
L'examen de la répartition des amas de débitage sur l'ensemble de la surface fouillée montre que certains sont relativement isolés, distants de 20 à 25 mètres des plus proches, en particulier à l'est, tandis que d'autres sont

presque contigus, notamment au nord-ouest et à l'ouest, où 5 amas se rencontrent sur une surface de moins de 300 m². Globalement la densité est beaucoup plus forte dans la moitié occidentale de l'emprise, qui a livré les deux tiers des restes de taille.

L'association entre vestiges de taille du silex et rejets domestiques pourrait indiquer que certains amas étaient proches de zones habitées, mais aucune trace de bâtiments ou de foyers n'a été découverte au cours de la fouille. Dans les zones les moins denses, en particulier au centre et au sud-est de l'emprise, d'autres activités auraient pu se dérouler, comme l'atteste la présence d'outils de mouture éclatés au feu ou de nombreux nucléus réutilisés.

De nouvelles données sur le contexte chrono-culturel des ateliers du Grand-Pressigny

La céramique de Bergeresse, originale et abondante dans ce contexte d'atelier, s'intègre dans les productions de la fin du Néolithique, auxquelles se rattachent les rares ensembles de la région pressignienne : vases de grandes dimensions à fond plat, parfois débordant, à paroi épaisse, pâtes grossières, languettes de préhension, oreilles perforés ou non... Plus de 1 500 tessons ont été découverts sur le site, attestant la présence de



Abilly (Indre-et-Loire) Bergeresse. 1. Vue d'un amas de débitage en cours de fouille (cliché C. Verjux) ; 2. Céramique décorée (dessin R. Martineau) ; 3. Remontage attestant la présence des différentes étapes de la chaîne opératoire, depuis la mise en forme de la livre de beurre initiale jusqu'au débitage de lames de reprise (remontage et cliché S. Weisser).

plusieurs dizaines de vases différents. Quelques-uns portent un décor incisé original, organisé en panneaux de triangles hachurés alternés, séparés par des bandes obliques non décorées (Fig.), qui se rapprochent de certains décors du groupe de Conguel, mais pourrait aussi attester de liens avec le Campaniforme.

De nouvelles perspectives de recherches

La fouille de Bergeresse représente de loin la plus vaste opération menée sur les ateliers de taille du silex de la région du Grand-Pressigny. Considéré d'abord comme un lieu spécifiquement dédié au débitage du silex, avec de petits ateliers distincts des zones d'extraction de la matière première, le site s'est révélé d'une plus grande complexité, avec la mise en évidence d'activités diversifiées et la découverte de nombreux vestiges domestiques.

La vingtaine d'amas de débitage fouillés constitue des ensembles relativement clos qui offrent pour la première fois l'opportunité d'étudier des séries lithiques homogènes et cohérentes, contrairement à celles recueillies sur les ateliers installés sur les gîtes de matière première. L'étude du site de Bergeresse permettra de documenter les questions relatives à l'organisation et la durée des sessions de taille, à l'économie du débitage et à quantification des productions, au nombre d'artisans ou encore à la transmission des savoir-faire, et contribuera également, avec les études sur la céramique, à une meilleure définition du cadre chrono-culturel de l'exploitation du silex du Grand-Pressigny à la fin du Néolithique.

C. Verjux et S. Weisser
avec la collaboration de **D. Leroy, J. Linton,**
J.-J. Macaire, R. Martineau et L.-A. Millet-Richard.

ABILLY Les Roches

Le site localisé juste en aval de la confluence de la Claise avec la Creuse est signalé pour la première fois en 1925, lorsque M. Barreau prend date de l'existence d'un gisement découvert l'année précédente "au pied d'un coteau qui recèle encore des carrières exploitées". Ce n'est que près d'un quart de siècle plus tard que Paul Fitte, Simon Rouzié, Pierre Ranvoizé et Pierre Boussin, déclarent officiellement avoir découvert un site solutréen dans un abri effondré situé à l'ouest de la portion exploitée en carrière. Il est fouillé en 1949 et en 1950. Les résultats obtenus sont publiés succinctement (Bordes et Fittes, 1950). La coupe stratigraphique présentée est constituée de 7 unités lithostratigraphiques. La couche 2 est attribuée au Moustérien de tradition acheuléenne et la couche 4 au Solutréen. La possibilité d'existence de vestiges magdaléniens anciens dans la couche 6 est évoquée. Les auteurs soulignent l'aspect "aberrant" de l'industrie solutréenne qu'ils attribuent à la dimension des dalles du silex local. La faune comprend le cheval, un bovidé abondant, le renne, le cerf élaphe, le rhinocéros (Tichorhinus), l'hyène des cavernes et le renard.

Dans sa thèse, P. Smith écrit que les Roches d'Abilly « est peut être le seul site solutréen dans la partie nord de la France qui pourra être refouillé » (Smith, 1966). En l'absence de pointe à cran, il attribue cette série à une phase moyenne du Solutréen, tout en soulignant le caractère original et différent de l'outillage solutréen qui est jugé lourd et grand sans la délicate retouche observée ailleurs.

En 1967, André Chollet réalise un sondage à quelques mètres à l'est du secteur des fouilles de P. Fitte, où il observe un mètre environ d'épaisseur de sable remanié, des éclats, déchets de silex, mais pas d'outils déterminables. En 1968, il recule la coupe laissée sous le chemin par Fitte qu'il dégage sur 3 mètres environ de longueur et retrouve deux niveaux archéologiques qu'il

interprète comme ceux du Paléolithique moyen et supérieur de la fouille Bordes et Fitte.

J.-C. Marquet effectue des sondages en 1982, à l'est de l'abri, où il est aussi arrêté par d'énormes dalles de calcaire silicifié, et dans la partie moyenne du versant qu'il interprète comme le résultat de la reprise et du mélange de vestiges lithiques résultant de plusieurs occupations vidangées depuis les abris du sommet du versant (Marquet, 1982).

C'est à l'occasion de la préparation du colloque sur le Solutréen de Preuilly-sur-Claise en 2007 et en prévision de la visite du site des Roches d'Abilly que nous avons décidé d'y entreprendre une nouvelle opération. L'objectif était aussi de pouvoir compléter et comparer les données recueillies sur le site solutréen de plein air des Maîtreaux à Bossay-sur-Claise que nous avons précédemment fouillé (1994-2004). Rapidement, nous y rencontrons le même problème que nos prédécesseurs et il fut nécessaire de résoudre la question logistique liée à l'existence de grandes dalles correspondant aux toits effondrés d'abris formés sous les bancs silicifiés compacts du sommet du coteau. Au cours des différentes campagnes nous avons mis au point une méthodologie qui utilise l'éclatement, en collaboration avec les membres du Spéléoclub de Touraine, ou le soulèvement des dalles à la pelle mécanique, permettant d'accéder sans dommage aux niveaux archéologiques qu'elles scellent et protègent.

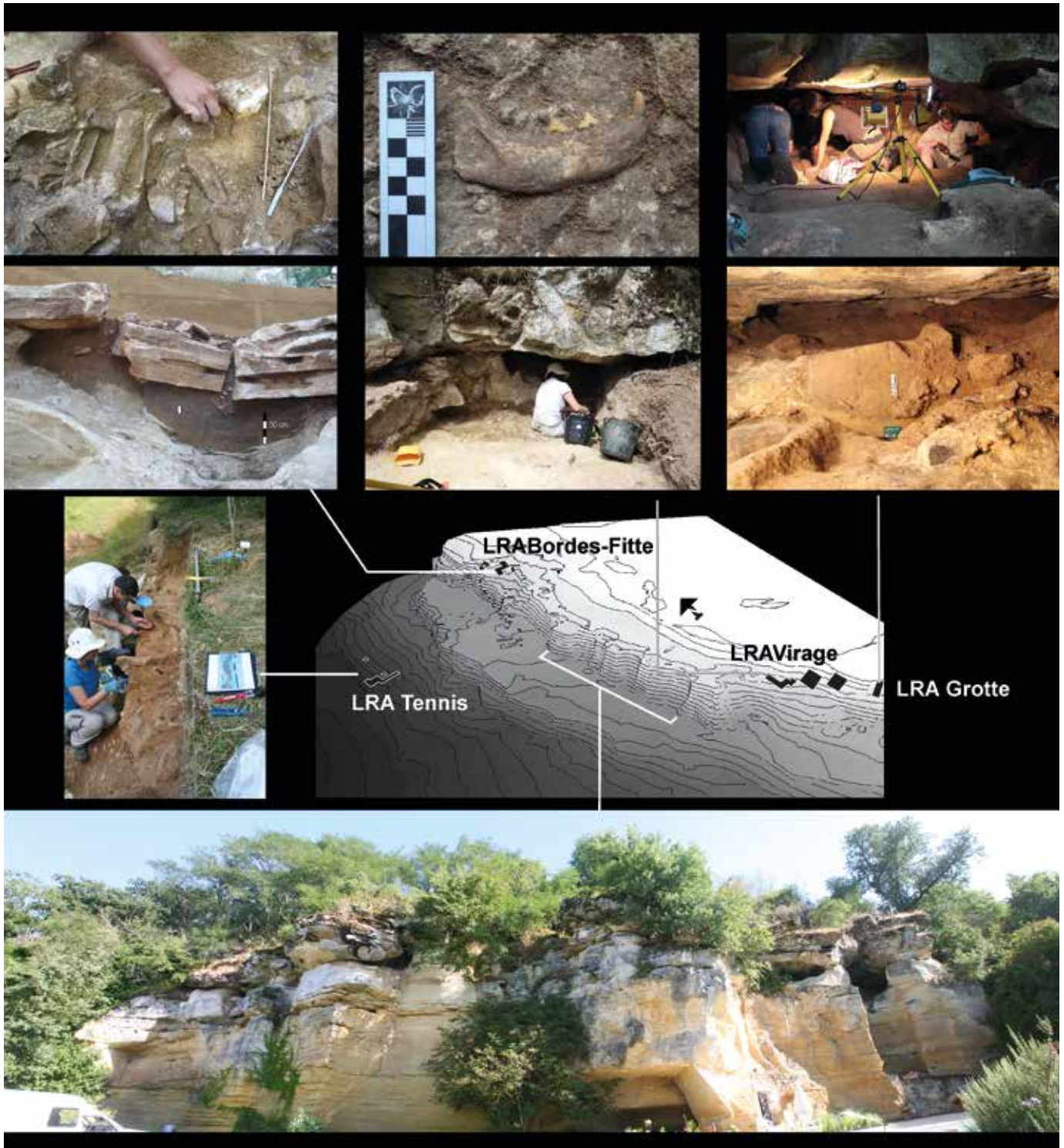
Notre intervention s'est tout d'abord concentrée dans le secteur des fouilles de P. Fitte. Des études géologiques et géomorphologiques ont permis de reconstituer les processus de formation des abris en relation avec la lithologie du substrat crétacé, leur mode de remplissage et d'évaluer le potentiel de conservation des dépôts et des vestiges d'occupation dans les bancs sommitaux de la

falaise. Ceux qui présentent les meilleures conditions de conservation correspondent à ceux des abris du niveau supérieur de karstification de la séquence lithologique du Turonien supérieur et se sont conservés sous des dalles compactes d'effondrement de leurs toits.

Les différentes campagnes de fouilles ont montré que le secteur fouillé par P. Fitte correspondait à la limite de l'abri vers le versant et qu'il se prolongeait sous le chemin d'accès au Château et de compléter notre connaissance de la séquence pendant plusieurs phases du Paléolithique moyen et supérieur (Châtelperronien, Aurignacien et Solutréen). Les premiers résultats expliquent certains

des problèmes posés par l'hétérogénéité de la série lithique décrite par F. Bordes et P. Fitte en établissant plusieurs phases d'effondrement du toit de l'abri qui ne sont pas contemporaines et interviennent pendant cette longue séquence d'occupation, expliquant le mélange des vestiges solutréens et aurignaciens dans le secteur le plus proche du versant.

Le Solutréen est essentiellement constitué par des pièces foliacées entières ou fragmentées de modules variés. La présence de nombreux éclats solutréens atteste d'une activité de façonnage sur le site. Ces éclats appartiennent à différentes phases de la taille des feuilles



Localisation et clichés des fouilles dans les différents secteurs du site des Roches d'Abilly.

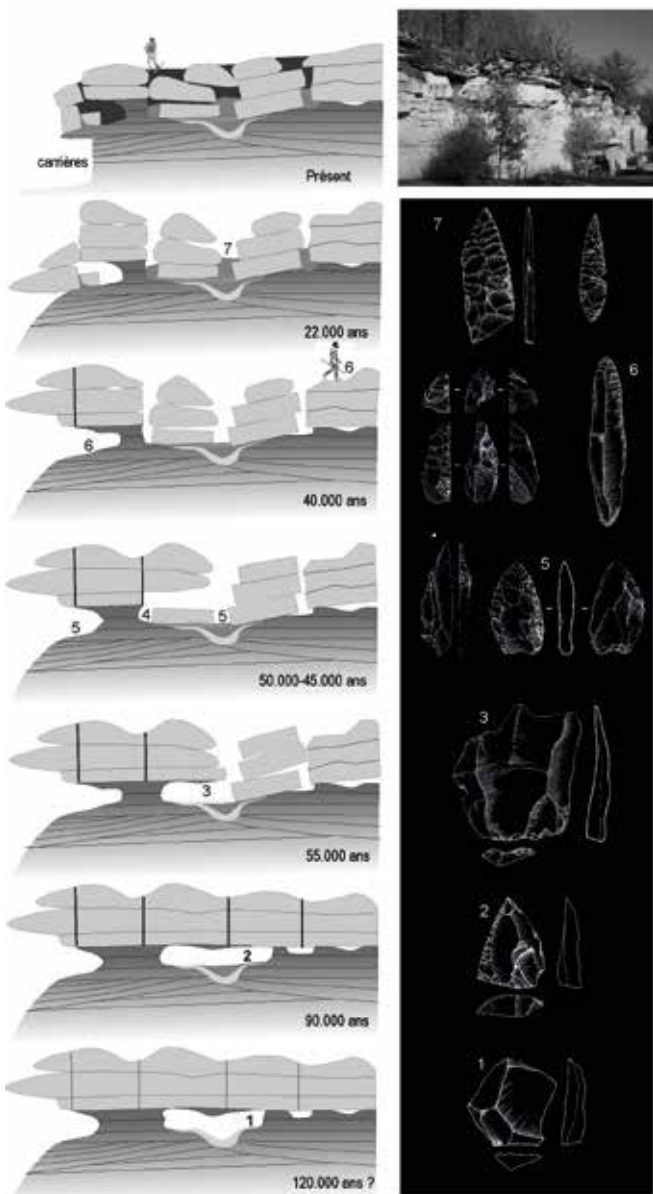
de laurier. Ainsi, des pièces réalisées à partir de dalles de silex d'origine locale semblent avoir été en grande partie réalisées sur place alors qu'une feuille de laurier dont la source de silex est située à plusieurs dizaines de kilomètres est arrivée sur le site au stade de pré-forme avancée puisque seule la dernière série d'éclats de façonnage est présente. Cela vient compléter notre connaissance de l'histoire de la conception de ces grandes feuilles de laurier en prolongement des données du site des Maîtreaux, situé sur un gîte de matières premières siliceuses, où il y manque l'étape ultime de la finition des grandes pièces foliacées.

À partir de 2009, nous avons étendu nos travaux à l'ensemble du site, en limite ouest et au dessus de la zone exploitée en carrière. Les sondages ont mis en évidence d'autres remplissages d'abris de faible hauteur et de cavités à développement horizontal et permis de démontrer que ceux dont le toit n'est pas effondré ont été largement affectés par les fousseurs ou vidangés naturellement. D'autres phases d'occupation du Paléolithique moyen, du Gravettien et du Magdalénien supérieur sont attes-

tées. L'étude de leur processus de formation et de leur contenu fournissent un cadre paléo-environnemental et constitue maintenant une séquence stratigraphique de référence régionale pour la connaissance de l'évolution des industries lithiques (Aubry et al., 2012, 2013), et des faunes (étude en cours par Laure Fontana, CNRS, UMR 7041 Equipe Archéologies environnementales, Maison de l'Archéologie et de l'Ethnologie R. Ginouvès).

En 2009, les premières datations radiométriques par le carbone 14 (laboratoires Beta Analytic, Lyon et Oxford) et par la luminescence (Nordic Laboratory for Luminescence Dating, Department of Earth Sciences, Aarhus University), sont obtenues dans la région pour la séquence de l'abri Bordes-Fitte (Aubry et al., 2012). D'autres sont en cours.

En contrebas de la zone d'exploitation en carrière ouverte et en limite de la plaine alluviale, des vestiges lithiques avaient été recueillis par J.-C. Marquet et L.-A. Millet-Richard, sur un terrassement destiné à la réalisation d'un terrain de tennis. Ils indiquent la réalisation sur place de grandes feuilles de laurier, semblables aux vestiges solutréens de l'abri Bordes-Fitte. Leur présence à ce niveau du versant a été interprétée comme le résultat d'un déplacement sur la pente depuis un abri qui serait situé plus haut sur le versant. Cependant, un remontage entre deux éclats de façonnage, retirés des bords opposés d'une feuille de plus de 7 cm de largeur, n'allait pas dans le sens de cette interprétation. On pouvait penser qu'il puisse s'agir du rejet d'une vidange d'un abri lors de l'exploitation des carrières ou bien du résultat d'un déplacement post-dépositionnel limité. Les travaux que nous avons effectués dans ce secteur ont révélé l'existence de nombreux vestiges solutréens principalement constitués d'éclats de façonnage et de plusieurs fragments de feuilles de laurier. Si les nombreux remontages plaident pour un déplacement réduit des dépôts sédimentaires, la présence de pièces magdaléniennes et aurignaciennes atteste cependant de leur perturbation. L'analyse géologique, la distribution spatiale et les remontages indiquent plutôt l'existence d'occupations humaines, originellement sur la plateforme de la base du versant, qui auraient été postérieurement affectées par des ruissellements concentrés et des phénomènes de succions karstiques. Les observations de terrain et l'étude des vestiges lithiques et osseux ont largement complété notre connaissance du site dont le Solutrén ne constitue qu'une phase -bien que précieuse- de l'abondante occupation. Il convient de noter que les secteurs qui ont fait l'objet de nos investigations archéologiques ne couvrent qu'une portion limitée du versant qui en outre a été très largement perturbée par l'exploitation du tuffeau dans le cadre de vastes carrières. L'abri Bordes-Fitte comme les autres locus fouillés correspondent à des parties situées en retrait des fronts de carrière ou à leurs périphéries, comme c'est le cas pour le secteur de la grotte située au-delà de la limite est des exploitations de calcaire. Ce constat permet de considérer les données archéologiques recueillies comme un échantillonnage limité de ce qui dut être un très important site paléolithique qui bénéficiait d'un positionnement stratégique à la confluence Claise-Creuse et d'une longue ligne d'abris de hauteur



Représentation schématique des phases d'occupation et d'effondrement de l'abri Bordes-Fitte.

réduite mais tout à fait exceptionnelle dans ce secteur de Touraine.

Les effectifs et la nature des vestiges lithiques et fauniques des différentes unités stratigraphiques de l'abri Bordes-Fitte en font le secteur du site le plus riche en informations. Cet abri conserve une des rares séquences de la région Centre qui soit datée par plusieurs méthodes et qui permette une étude de l'évolution des industries lithiques du Paléolithique moyen et de la transition vers celles du Paléolithique supérieur dans son cadre paléo-environnemental. Il est ainsi possible d'appréhender la variabilité technique du Paléolithique moyen en limite méridionale du Bassin parisien qui reste encore essentiellement connu par des séries lithiques de surface non datées.

Thierry Aubry, Bertrand Walter

Aubry, 2012 : Aubry T., Dimuccio L.A., Almeida M., Buylaert J.P., Fontana L., Higham T., Liard M., Murray A., Neves M.J., Peyrouse J.B., Walter B. : « Stratigraphic and technological evidences from the Middle Palaeolithic-Châtelperronian-Aurignacian record at the Bordes-Fitte rockshelter (Roches d'Abilly site, Central France) », *Journal Human Evolution*, 62, 2012, pp.116-137.

Aubry, 2013 : Aubry T., Almeida M., Chauvière F.-X. : « Le Paléolithique supérieur ancien dans le sud-ouest du Bassin parisien : du Châtelperronien au Gravettien dans les vallées de la Creuse et de la Claise », in Chehmana L., Klaric L., Mevel L., Teyssandier N., Soriano S., Bodu P. (dir.), *Le Paléolithique supérieur ancien de l'Europe du Nord-Ouest : réflexions et synthèses à partir d'un projet collectif de recherche sur le centre et le sud du Bassin parisien*, colloque (Sens, 2009), 2013, pp. 299, coll. « Mémoire de la Société préhistorique française », 56.

Bordes, Fitte, 1950 : Bordes F., Fitte P. : Un abri solutréen à Abilly (Indre et Loire). *Bulletin de la Société Préhistorique française*, 3-4, pp.146-153.

Smith, 1966 : Smith P. : *Le Solutréen en France*, Bordeaux, Imprimeries Delmas, (Mémoire n° 5), 449 p.

Néolithique

BARROU, LA GUERCHE Les Marais, la Creusette

Le présent résumé fait état du résultat des recherches géologiques développées en 2012 et 2013 sur les archives sédimentaires de paléochenaux de la Creuse dans le sud du département d'Indre et Loire, à proximité immédiate de deux sites archéologiques majeurs liés à l'industrie sur silex du Grand Pressigny.

Problématique et objectifs

La région du Grand-Pressigny est connue pour l'importance de l'exploitation du silex du Turonien supérieur au cours du Néolithique, et les abondantes exportations des produits laminaires. Si ces industries ont fait l'objet de recherches archéologiques nombreuses, le contexte paléo-environnemental local des activités humaines de cette époque (2800-2400 cal BC) est inconnu.

Les ateliers de taille se trouvent souvent sur les plateaux, à quelques décimètres de profondeur sous des formations superficielles très peu épaisses et remaniées par les activités humaines récentes (labour notamment). Dans ces contextes il n'y a pas d'archives sédimentaires utiles, pouvant renseigner sur les paléo-environnements contemporains de l'industrie pressignyenne.

Il y a des sites archéologiques dans les vallées de la Creuse et de la Claise, sur les terrasses alluviales, à différents niveaux morphologiques. Certains de ces sites sont très proches de paléochenaux, comme ceux de La Creusette à La Guerche et du Marais à Barrou. Quel était le fonctionnement hydro-sédimentaire de ces paléochenaux à l'époque du développement de l'industrie pressignyenne : étaient-ils en eau toute l'année, la sédimentation y était-elle active ? Cette question en ouvre deux autres. La localisation des ateliers de taille (et habitats ?) a-t-elle été guidée par la proximité de l'eau et son utilisation potentielle ? Au site du Marais, des poteries ont été trouvées dans le paléochenal, dans ce qui a pu être un ancien point d'eau (une mare actuellement), un atelier de taille se trouvant en bordure. Ces

paléochenaux renferment-ils des archives sédimentaires favorables à une étude paléo-environnementale détaillée sur la fourchette de temps contemporaine des sites pressignyens ? La vallée de la Creuse a été façonnée depuis le Pliocène. Cependant, il n'y a pas eu d'étude détaillée des paléochenaux qui sillonnent la basse plaine alluviale (alluvions FX sur la carte géologique) non inondable actuellement dans ce secteur.

Il a été décidé de faire une étude préliminaire du comblement sédimentaire des paléochenaux à proximité immédiate des deux sites archéologiques de La Creusette de La Guerche et du Marais à Barrou. L'objectif était de comprendre l'évolution hydro-sédimentaire de ces chenaux, de dater les phases de cette évolution et d'en déduire s'il y a des indices d'impact anthropique local sur cette évolution et si l'archivage sédimentaire (âge, nature des sédiments et résolution de l'enregistrement) est favorable à des études paléo-environnementales détaillées ultérieures.

Localisation des recherches et méthodes

L'étude a porté particulièrement sur un paléochenal situé en rive droite de la Creuse sur les communes de La Guerche et de Barrou où se trouvent les sites archéologiques de la Creusette et du Marais respectivement, distants de 2 km.

L'étude géologique a été effectuée par le laboratoire de géologie de l'UFR Sciences de l'Université François Rabelais de Tours (EA 6293 GeHCO).

Elle a comporté :

- 26 forages carottés effectués selon deux transects transversaux (nord est - sud ouest) au paléochenal, situés au niveau des sites de la Creusette et du Marais. Au Marais, un court transect nord ouest-sud est recoupant la mare (site archéologique) a aussi été réalisé.

- un relevé topographique détaillé de chacune de ces zones,
- une prospection géophysique détaillée (cartographie de conductivité électrique par induction électromagnétique - EM31) de chacune de ces zones
- 35 datations 14C effectuées sur les échantillons prélevés en forages. Les âges sont répartis entre 12098 et 412 années calibrées BP (10148 BC à 1538 AD).

Le site de la Creusette de la Guerche

Les forages ont traversé environ 3 m de sédiments alluviaux au-dessus du substrat crétacé (craies du Turonien inférieur). Le paléochenal, profond de 2 m, a été façonné dans les sédiments sablo-graveleux de la formation Fx rapportés au Pléniglaciaire supérieur. Il a été ultérieurement comblé de sédiments silto-argilo-sableux parfois riches en matière organique (silts tourbeux ou tourbes silteuses) pouvant atteindre 1,2 m d'épaisseur.

Le modèle chronostratigraphique synthétique construit à partir des forages et de 12 datations 14C montre que : Le paléochenal a commencé à se combler de sédiments fins avant 7868 ± 184 BC (Boréal), peut-être dès le Tardiglaciaire, puis sur toute sa largeur pendant la période atlantique (6590-4440 cal BC), par des dépôts riches en matière organique (MO), comblement classique de marais topogène.

Au Subboréal (4440-1890 cal BC), le comblement d'abord encore assez riche en MO devient plus détritique fin (dominante silteuse). Le comblement dans le chenal est dissymétrique : plus épais en rive gauche qu'en rive droite où s'esquisse une dépression à sédimentation riche en MO. Cette dépression est-elle un chenal naturel creusé par un regain d'énergie de l'eau au Subboréal ou ultérieurement, ou a-t-elle été entretenue par les humains ? La seconde hypothèse pourrait être appuyée par :

- la grande proximité du site préhistorique de La Creusette de La Guerche dont la situation non inondable mais en fond de vallée montre le besoin d'eau probable ;
- la période de la formation de cette dépression, le Subboréal qui comprend la période d'occupation du site à industrie pressignéenne (2800-2400 cal BC) de la Creusette ; mais il n'est pas possible d'être plus précis à cet égard ;
- l'élargissement du paléochenal dans ce secteur qui pourrait être le résultat d'une intervention humaine (creusement au niveau de la rive droite du chenal au pied du site préhistorique ;
- la poursuite du comblement de cette dépression par des sédiments tourbeux à cette période ou après, qui s'accorde mal avec une reprise d'énergie hydraulique,

Au Subatlantique (1890 cal BC-actuel), le paléochenal a continué à se combler avec des sédiments à dominante silteuse. La sédimentation tourbeuse a repris au cours des derniers siècles ou décennies dans le fossé artificiel.

En conclusion, le paléochenal paraît avoir été actif (à haute énergie hydraulique) jusqu'au Boréal au plus tard. Il a ensuite fonctionné en chenal secondaire en cours d'abandon (sédiments de faible énergie), alors que le chenal principal (Creuse actuelle) s'enfonçait plus à l'ouest. À l'Atlantique, il a surtout fonctionné en marais, le plus souvent en eau. Puis, sans doute en lien avec la dégradation climatique du Subboréal, il a été atteint par des crues qui ont apporté des phases détritiques fines venues se mêler aux résidus organiques. Le comblement sédimentaire naturel du paléochenal par des sédiments fins pourrait avoir été perturbé par un creusement local artificiel en rive droite, près du site préhistorique, à une période non précisée au cours du Subboréal. Dans le Subboréal, les sédiments pouvant correspondre à la période de l'industrie pressignéenne (2800 à 2400 cal BC environ) sont très minces (1 dm maximum ?) et pauvres en MO. Ces archives sédimentaires ne sont donc pas prometteuses pour une analyse paléoenvironnementale.

Le site du Marais de Barrou (Freslier 1979)

Le transect principal 1 orienté NE-SW, a recoupé trois paléochenaux (PC1, PC2 et PC3). Il passe à proximité immédiate de la fosse en eau (site archéologique) qui se trouve dans PC2 (Fig. 2). Cette fosse est distante d'environ 500 m du chenal actuel de la Creuse. On observe un épaississement des faciès fins (silt argilo-sableux) et organiques (silt organique ou tourbe silteuse) au droit des trois paléochenaux façonnés dans des sables et graviers du Weichsélien supérieur probable, remaniés superficiellement à l'Holocène inférieur et reposant sur le substrat marneux cénomanien. PC1, plus élevé que PC2 et PC3, donc plus ancien, ne contient que du silt argilo-sableux. PC2 et PC3 semblent appartenir à un même ensemble mais ils se distinguent par leur remplissage : sédiments riches MO recouverts de sédiments à dominante silteuse dans PC2 près de la fosse, sédiments riches en MO sur l'essentiel du remplissage dans PC3. Dans PC2 le plan d'eau nécessaire au dépôt de sédiments riches en MO s'est asséché pour laisser place à des venues détritiques silteuses allochtones lors des crues, tandis que dans PC3 le plan d'eau a été sub-permanent ce que l'on peut encore constater actuellement.

Le transect secondaire 2 qui recoupe la fosse est orienté NW-SE (selon l'axe de PC2) montre que l'unité riche en MO disparaît très vite en amont et en aval de la fosse. Cette géométrie suppose que la dépression en eau, de petite dimension (20-30 m) en regard de la longueur totale du chenal (environ 3 km), qui a permis l'accumulation de sédiments riches en MO, était fermée, ce qui est difficilement explicable par le fonctionnement naturel d'un chenal. Cette dépression, qui correspond au site archéologique, pourrait résulter d'un creusement artificiel (bassin pour utilisation de l'eau ?).

Dans PC2, à proximité de la fosse, les sédiments s'accumulent dans le paléochenal depuis le Dryas récent (date à 10148 ± 388 BC) ce qui confirme les données obtenues par Richard (2007). Les sédiments riches en MO ont commencé à se déposer au Boréal (avant 7069 ± 185 BC) puis à l'Atlantique et au Subboréal. Il n'y a pas de date proche de 2400-2800 BC permettant de préciser le

faciès lithologique à la période de développement de l'industrie pressignéenne. Dans l'environnement immédiat de la fosse, la sédimentation semble n'être devenue silteuse que durant le Subatlantique alors que c'est la règle pendant tout l'Holocène un peu à l'écart. Les artefacts attribués au Néolithique final associés à des poteries qui pourraient remonter au Bronze ancien ont été récoltés dans la fosse jusqu'à 3,40 m de profondeur. Dans la fosse elle-même, les Néolithiques ont donc creusé dans les sédiments qu'ils ont perturbés jusqu'au contact sédiments organiques-sables et graviers. L'utilisation et le creusement de ce site comme point d'eau ne fait pas de doute au Néolithique final et peut-être au Bronze. La question de la fréquentation du site avant la période pressignéenne se pose, car il y a des couches riches en MO plus anciennes, dont la mise en place dans un système naturel reste mal expliquée (occupation du site dès le Néolithique ancien, voire le Mésolithique ?).

Dans le paléochenal PC3 la sédimentation a toujours été riche en MO depuis le Tardiglaciaire jusqu'à maintenant.

Les couches contemporaines à l'industrie pressignéenne se trouvent à 50 - 60 cm de profondeur et paraissent d'épaisseur réduite.

Conclusion

Les paléochenaux inscrits dans les alluvions Fx (Weichsélien) de la basse plaine de la Creuse ont été comblés de sédiments peu épais (2 m maximum) depuis le Tardiglaciaire jusqu'à l'époque actuelle. Les sédiments riches en matière organique (tourbeux), permettant des datations et des analyses paléoenvironnementales se sont surtout développés à l'Atlantique. Les archives sédimentaires contemporaines de l'industrie du Grand-Pressigny (2800-2400 BC) sont surtout détritiques, difficiles à dater avec précision et très peu épaisses. Elles semblent peu favorables à des analyses paléoenvironnementales fines ultérieures. Leur géométrie paraît indiquer une exploitation des zones humides au Néolithique dans les deux sites étudiés.

Jean-Gabriel Bréheret

Gallo-romain

BARROU Le Moulin à Vent

Moyen Âge

La fouille de la parcelle ZP 37 au lieu-dit le Moulin à Vent, située à l'entrée du bourg actuel de Barrou, a permis de confirmer la présence à cet endroit d'un quartier de l'agglomération gallo-romaine, lié à des activités artisanales et à de l'habitat. Organisée dans un réseau parcellaire resserré et orthonormé, avec des îlots se développant vers l'ouest, cette occupation dense et riche en quantité de vestiges et de mobiliers s'établit au cours du I^{er} s. apr. J.-C. et se densifie au cours du II^e s., jusqu'au début du III^e s. apr. J.-C. À l'intérieur des îlots, des traces d'habitat et d'activités artisanales ont été mises au jour, parmi lesquelles deux ensembles bâtis sur poteaux, peut-être liés à un habitat, et un four de potier très bien conservé. L'étude de son mobilier céramique a permis de déterminer une production locale. Celle-ci semble tournée essentiellement vers de la vaisselle culinaire.

Les traces d'activités métallurgiques liées à la forge et à la réduction du minerai de fer sont également avérées, mais aucun vestige ne s'y réfère pour la période. Enfin, un abondant mobilier (céramique, verre, faune, objets

en bronze, monnaies, parure) témoigne d'un contexte d'habitat mais également d'activités cultuelles, peut-être en relation avec un culte de l'eau (*ex-voto* oculaire). Une zone de dépôt de monnaies et d'objets a été ainsi mise en évidence dans l'un des fossés parcellaires du site. Dans un autre fossé, l'inhumation d'un nouveau-né a été également découverte.

Le site est réoccupé de façon très ponctuelle à la fin du VII^e - première moitié du VIII^e s., et conserve sa fonction artisanale et domestique. Cette continuité se traduit également par une dévolution identique des espaces, et la reprise en partie du parcellaire gallo-romain préexistant.

La découverte la plus importante est un probable bas-fourneau, mis au jour à proximité du four de potier gallo-romain, qui représente, pour cette période, l'un des rares exemples en contexte d'habitat pour la région Centre.

Agnès Couderc

Moyen Âge

BRAYE-SOUS-FAYE Cimetière du bourg

Connue depuis le milieu du XIX^e s., la nécropole à sarcophages de Braye-sous-Faye (Indre-et-Loire) n'a pourtant jamais fait l'objet de recherche ou de publication si ce n'est un bref article en 1862. C'est dans le cadre d'une thèse en archéologie portant sur la production et la diffusion des sarcophages du haut Moyen Âge de la région réalisée à l'Université de Tours (LAT, UMR 7324 CITERES) que nous avons été amené à nous intéresser à ce site au fort potentiel. L'étude menée en 2012 a

consisté en un sondage à l'intérieur du cimetière actuel où affleurent encore une vingtaine de cuves et en l'observation des remplois de sarcophages dans les constructions du bourg.

Les sarcophages de pierre constituent les premiers témoins d'utilisation du site funéraire au cours du haut Moyen Âge. La diversité des types de tombes, des pratiques funéraires (la position des bras notamment) ainsi

que le mobilier (principalement des épingles en métal) attestent une occupation du site jusqu'au XV^e s. au moins. La faible ampleur des investigations en sous-sol ne permet pas encore de bien appréhender la raison d'une nécropole si vaste en milieu rural, sa topographie, ses changements.

L'étude des sarcophages entiers ou fragmentaires conservés à Braye-sous-Faye a également livré quelques informations inédites. D'un point de vue typologique d'abord par la présence de couvercles en légère

bâtière mais également de couvercles plats ornés de croix à triples traverses d'origine poitevine. Les cuves sont assez simples, peut-être même sommaires dans leur ensemble. Deux exemplaires possèdent une logette céphalique (en oméga ou quadrangulaire). Tous les sarcophages proviennent de la vallée de la Vienne : de Panzoult et Saint-Epain pour la majorité ; la cuve à logette montante pourrait provenir du département de la Vienne.

Daniel Morleghem

Gallo-romain

CANDES-SAINT-MARTIN

Route de Compostelle

Moyen Âge

Cette intervention d'urgence n'a duré qu'une seule journée et les conditions ont été rendues complexes et inadaptées par un décapage de la surface d'observation prématuré oblitérant une quantité non négligeable de données archéologiques.

Ce sauvetage a permis de caractériser et dater les vestiges archéologiques dans leur ensemble, de constater la bonne qualité de conservation des vestiges archéologiques préservés par le parc du Château-Neuf. Une stratigraphie complexe est préservée à cet endroit du parc sur environ 2,5 m de hauteur et à environ 100 m plus à l'ouest, la stratigraphie tout aussi complexe est conservée sur environ 5 m comme il a été observé en 2009 au moment de la réfection d'une première portion de ce même mur. Ces vestiges sont de nouveaux témoins de l'existence d'une importante agglomération secondaire antique à Candes-Saint-Martin.

Les vestiges du haut Moyen Âge montrent plus de densité et une dévolution plus précise à un espace de stockage. Nous pouvons également associer ces quelques vestiges à ceux découverts en 2009. Les deux surfaces d'observation révèlent la présence de silos et autres fosses ce qui, s'ils sont contemporains, indiquerait une zone spécialisée dans le stockage d'une dimension tout à fait remarquable. En 2009, une quinzaine de silos sur 75 m² avaient été découverts, aujourd'hui nous rendons compte de huit silos/fosses sur 35 m². Les deux opérations révèlent des densités semblables sur un espace d'au moins 150 m de long sur 5 m de large, soit au moins 750 m² de surface sur laquelle nous pouvons extrapoler un nombre d'environ 150 silos à raison de 0,2 silos par m². Cette importante zone d'ensilage pourrait corres-

pondre à la structuration d'un domaine aristocratique, peut-être lié à la châtellenie dépendant des archevêques de Tours, citée plus tardivement dans les sources mais dont nous ne connaissons pas l'origine.

Suite à l'occupation du haut Moyen Âge, il semble que cet espace de bord de butte change complètement de fonction. La stratigraphie nous montre qu'il s'agit dès lors d'un espace plus périphérique et éloigné des activités humaines. Les terres rapportées sont composées de terre végétale homogène.

C'est à partir de ce moment que les murs de terrasses apparaissent. La forme de la butte évolue avec la construction d'un mur dont l'orientation ne sera pas reprise par les murs de terrasses suivants. Ce mur est abandonné et il semble que l'espace de la butte gagne du terrain vers le nord avant d'en reperdre au profit de la route de Compostelle construite à une période inconnue et pérennisée jusqu'à nos jours.

Tout au long de la séquence stratigraphique, de l'Antiquité jusqu'à nos jours, nous avons constaté un rehaussement des sols soit par une succession de petits niveaux de sols soit par l'apport de remblais massifs de terre végétal. La butte semble avoir été agrandie en gagnant vers la rive jusqu'à avoir atteint son altitude actuelle contrainte par le mur de terrasse et la voie sur berge stabilisée dans la Route de Compostelle. Il est probable qu'avant la construction de cette route, la voie sur berge fluctuait depuis l'Antiquité entre le trait de rive et le bord septentrional de la butte.

Mathieu Gaultier

Paléolithique
Néolithique

LA CELLE-SAINT-AVANT

Carrière du Carroi Potet, les Fontelles

Mésolithique
Moyen Âge

Le site des Fontelles est situé sur les terrasses sableuses du bord de Creuse, à La Celle-Saint-Avant. La fouille a mis en évidence une succession d'implantations humaines du IX^e millénaire au premier Moyen Âge. Ce palimpseste de structures archéologiques a rendu dif-

ficile l'attribution chrono-culturelle de bon nombre de creusements.

Les vestiges préhistoriques sur le site des Fontelles couvrent une période de sept millénaires (du IX^e au III^e)

millénaire av. J.-C.), représentée par une grande quantité de mobilier lithique se trouvant dans les sédiments sableux. Ces derniers ont été affectés par les battements de nappe, comme en témoignent la mise en place de bandes d'argiluviation, et l'évolution des terrains due aux activités agricoles anciennes et récentes. Dans la région Centre, de nombreux sites ont révélé ce type de taphonomie qui induit un déplacement vertical et horizontal des vestiges.

La culture préhistorique la mieux représentée est l'Azilien récent se développant sur une grande partie de l'emprise du site. Par la suite, le Belloisien n'est attesté que par un nucléus, de rares lames et une armature. Le premier Mésolithique est aussi reconnu, mais de manière fugace. Le Néolithique, objet de la prescription, est quant à lui présent aussi bien sous forme de structures en creux que de mobilier épars mélangé avec les vestiges lithiques plus anciens mais aussi des éléments gallo-romains ou médiévaux. Les éléments néolithiques appartiennent au Néolithique ancien/moyen I, pour le mobilier collecté lors du décapage, et au Néolithique moyen II pour le mobilier découvert dans quelques structures en creux. Cette implantation humaine chasséenne marque le bord

ouest du site du Carroi-Potet fouillé en 2001 par Olivier Ranger. Le mobilier archéologique de cette fouille n'a pas fait l'objet d'une étude ; il sera donc bon de rassembler la totalité du mobilier afin d'en reprendre l'étude. En effet il est très important pour l'évolution des connaissances sur le Chasséen de produire les données du site du Carroi-Potet, Les Fontenelles du fait de sa présence à la confluence des influences méridionales et septentrionales et du manque flagrant de sites dans le sud du Bassin parisien.

Le premier Moyen Âge est l'occupation anthropique la plus importante du site. L'intérêt évident de ce site nous a incité à prêter une attention particulière à la fouille de ces vestiges ainsi qu'à l'étude des différents types de mobilier même si seul le Néolithique était prescrit. La présence d'un bâtiment d'habitation, de deux bâtiments de stockage ou à vocation artisanale, ainsi qu'un probable enclos de parcage fossoyé, permet de proposer que l'occupation alto-médiévale correspond à un habitat de type agropastoral.

Céline Landreau

Néolithique

LA CELLE-SAINT-AVANT Carrière du Carroi Potet, les Belounes

Âge du Bronze

La poursuite de l'exploitation de la carrière de matériaux alluvionnaires sur la commune de La Celle-Saint-Avant (Indre-et-Loire) au lieu dit les Belounes, a incité le service régional de l'Archéologie à prescrire une opération. Cette fouille fait suite à un diagnostic réalisé en 2006 par Olivier Ranger et ayant révélé des vestiges du Néolithique ancien, final et du Bronze ancien. La surface concernée par ce projet d'exploitation est à l'origine de 7 150 m². Le Néolithique ancien est la période la plus ancienne représentée sur ce site. La réalisation du décapage n'a pas mis au jour de données complémentaires à celles du diagnostic, soit la présence de deux vases attribuables à la phase récente du Villeneuve-Saint-Germain.

Quelques éléments céramiques très localisés ont été révélés lors de cette fouille ; même s'ils ne sont pas indubitablement attribuables au Campaniforme, une occupation de cette période pourrait être associée à l'implantation du bâtiment ovale non daté.

Pour la période du Bronze ancien, les éléments céramiques sont assez peu nombreux et quasiment absents des structures en creux. Seules quelques fosses de rejet ont livré la presque totalité du corpus céramique. La présence du bâtiment ovale peut aussi être ici attribuable à l'âge du Bronze ancien, et fonctionner concomitamment avec le premier état de la palissade.

Un enclos circulaire ouvert associé à deux fosses oblongues sont présents à l'ouest de l'emprise. Seule la fosse centrale est datée par radiocarbone de l'âge du Bronze ancien. Face à l'ouverture de cet enclos fossoyé se développe une palissade à trois côtés possédant trois entrées. À l'intérieur de l'aire enclose, le bâtiment ovale dont il est question plus haut se trouve contre le petit côté nord-ouest de la palissade. Ces deux derniers éléments ne sont pas datés.

Céline Landreau

Néolithique

LA CELLE-SAINT-AVANT Carrière du Carroi Potet, les Belounes, Montfort

Le site de Montfort à La Celle-Saint-Avant (Indre-et-Loire), en bord de Creuse a révélé des occupations du Néolithique, de la période antique et une structure médiévale. Une petite quantité de mobilier de l'âge du Bronze ancien a aussi été mise au jour.

Pour le Néolithique, des épandages de mobilier, des structures de combustion et quelques structures en creux

témoignent d'une occupation de l'extrême fin du Villeneuve-Saint-Germain corroborant les deux dates 14C de la fouille et celle du diagnostic. Le mobilier céramique présente des décors plastiques de cordons appliqués en V, en U ou en médaillon, ainsi que des décors poinçonnés ou à la spatule qui permettent une attribution chronologique à la transition Villeneuve-Saint-Germain/Cerny. Le mobilier lithique confirme cette attribution à

une phase de transition Néolithique ancien-Néolithique moyen avec la prévalence de la production d'éclats sur celle des lames, associée à un outillage au sein duquel les tranchets tiennent une place importante. Le seul assemblage lithique évoquant l'économie typique du Villeneuve-Saint-Germain se situe dans le comblement de la fosse F1015.

Aucun bâtiment néolithique n'a été mis en évidence, mais la présence d'épandages de mobilier très circonscrits pourrait évoquer des fosses latérales de maisons. De plus, la répartition des structures de combustion laisse un espace vide entre les épandages 1 et 3, confortant ainsi l'idée d'une zone dédiée à l'habitat.

Des éléments matériels de l'âge du Bronze ancien font aussi partie des découvertes. Il ne s'agit que d'éléments céramiques et d'une hache plate en bronze. Ceci confirme une occupation à l'âge du Bronze centrée sur le site des Belounes.

Pour la période gallo-romaine, des structures en creux de type fossés et trous de poteau suggèrent une occupation à vocation agropastorale. L'époque médiévale n'est représentée que par le creusement d'un puits à cuvelage de blocs calcaires.

Céline Landreau

Gallo-romain

LA CELLE-SAINT-AVANT

Carrière du Carroi Potet, les Belounes

L'extension d'une carrière a motivé une opération de fouille préventive au lieu dit Les Belounes à La Celle-Saint-Avant (37). La fouille a été effectuée sur une surface de 5000 m² centrée sur un enclos maçonné mis en évidence en 2008 lors du diagnostic par Céline Landreau (Inrap). L'opération, réalisée en juillet 2009, a permis de préciser la fonction de cet enclos et d'en définir la chronologie.

Le mauvais état de conservation des vestiges est essentiellement dû au fort taux d'arasement causé par les labours. À l'exception de quelques traces de mobilier attribuable au Néolithique moyen, l'ensemble des vestiges mis au jour est attribué à l'Antiquité. Le mobilier néolithique peut être rattaché aux occupations contemporaines mises en évidence lors de diagnostics précédents.

L'occupation antique se caractérise tout d'abord par la mise en place d'un réseau parcellaire fossoyé dont le comblement n'a pu être daté faute de mobilier. De longs alignements de trous de poteaux peuvent également être interprétés comme des limites parcellaires. Après le comblement des fossés, un enclos quadrangulaire maçonné mesurant vingt-six mètres de côté est construit. Seules les fondations des murs subsistent et les restes d'un niveau de sol sont conservés en périphérie intérieure de l'enclos ainsi qu'à l'extérieur le long du mur sud-ouest. On peut restituer de simples murets sur trois des côtés, le mur nord-ouest pouvant correspondre à un mur de façade dont l'élévation est traitée différemment des autres, en *opus vittatum* à assises réglées. Ce mur se distingue également par la présence à chaque extrémité de deux appendices qui n'ont a priori aucune fonction structurelle pour l'édifice. Aucune trace d'accès n'a pu être formellement mise en évidence. Deux hypothèses sont envisagées, l'une sur le côté sud-est à proximité de l'angle est au niveau d'une variation de comblement de la tranchée de fondation, et l'autre au niveau du mur sud-ouest permettant de faire le lien entre les niveaux de sol intérieur et extérieur. La fonction funéraire de l'édi-

ifice est attestée par la découverte au centre de l'enclos d'une zone cendreuse pouvant correspondre à l'emplacement d'un bûcher. Cette structure est complétée par la présence, quelques mètres au nord-ouest, d'une sépulture à incinération fortement arasée qui a livré le fond d'une urne en céramique contenant des esquilles osseuses brûlées. Deux fragments de strigiles en fer ont également été retrouvés à proximité de l'urne. L'urne et le mobilier funéraire ont probablement été déposés dans un contenant périssable tel qu'une caisse en bois. Une grande fosse circulaire située le long du mur sud-ouest à l'intérieur de l'enclos a livré un abondant mobilier céramique brûlé constitué de vaisselle fine et des fragments de quinze amphores vinaires de type Pascual 1. Ce mobilier était accompagné d'esquilles osseuses brûlées et de cendre provenant du nettoyage du bûcher. Malgré l'état de conservation des vestiges, la quasi-totalité des rites funéraires a pu être mise en évidence : de la crémation aux rites d'accompagnement du défunt en passant par les différents dépôts funéraires. Des traces d'offrandes, postérieures à la sépulture, sont visibles à l'intérieur de l'enclos et à l'extérieur, le long du mur sud-ouest. L'ensemble du mobilier est daté du milieu du I^{er} s apr. J.-C.. L'enclos semble n'avoir servi qu'à une seule sépulture. L'abondance de mobilier ainsi que les dimensions importantes de l'édifice pourraient indiquer le statut relativement élevé du défunt. Cet édifice pourrait être en lien avec une grosse propriété comme celle perçue en prospection aérienne à environ 800 m au nord du site. Il semble abandonné assez rapidement ; les matériaux de construction sont récupérés et les lieux retrouvent leur fonction agraire jusqu'à nos jours. Le site des Belounes a permis d'apporter un exemple supplémentaire de sépulture privilégiée en milieu rural pour le Haut-Empire. Cependant, de par ses dimensions et son organisation, il ne trouve en l'état actuel des connaissances pas d'équivalent en Gaule.

Aurélien Sartou

CINAIIS

Rue du Stade, les Onglées

La construction d'un espace intercommunal, à Cinais (Indre-et-Loire), a occasionné la destruction de vestiges antiques. L'interruption des travaux, suivie d'un décapage et d'une fouille de sauvetage urgent, a permis d'identifier un ensemble thermal de plus de 450 m². Le balnéaire, fréquenté entre le II^e s. et le IV^e s. apr. J.-C., est composé de quatre à cinq salles qui s'organisent autour d'une palestre bordée d'une galerie. Les dimensions de l'en-

semble, ainsi que la présence de deux circuits de bains indépendants, laissent supposer qu'il s'agit de thermes publics desservant une agglomération secondaire. Les comparaisons avec les plans les plus proches renvoient à des sites comme Aubigné-Racan (Sarthe), Antigny (Vienne) et Rom (Deux-Sèvres).

Fabrice Couvin

CORMERY

La Metairie-Notre-Dame

Après la découverte de nombreuses sépultures lors de travaux de construction, une surveillance du creusement des réseaux à l'est des bâtiments a été diligentée par le service régional de l'Archéologie afin de quantifier les sépultures et de déterminer l'étendue et la datation de cet espace funéraire jusqu'alors inconnu. Si la parcelle explorée n'apparaît jamais comme ayant une vocation funéraire dans les documents anciens, elle est située à 100 m au sud de l'église Notre-Dame de Fougeray (en dehors de l'enclos abbatial de Cormery), datée du XII^e s.

Trente-huit sépultures et un ossuaire ont été découverts dans les 80 m² de tranchées ouvertes. Elles sont toutes orientées ouest-est avec la tête à l'ouest. On observe une organisation de l'espace, avec des rangées de sépultures parallèles les une aux autres. Très peu de recoupements sont remarqués, mais probablement des associations de sujets.

Magali Detante

LA CROIX-EN-TOURAINNE

Les Pièces du Thé

L'opération de fouille archéologique préventive qui s'est déroulée au lieu-dit les Pièces du Thé sur la commune de La Croix-en-Touraine en octobre 2013 aura permis de mettre au jour 214 vestiges archéologiques majoritairement datés du IX^e au X^e s., répartis sur deux secteurs de fouille éloignés d'environ 500 mètres.

En zone 1, la répartition fonctionnelle des vestiges montre une occupation de l'espace répartie en trois principaux secteurs qu'il convient toutefois de nuancer par les limites de l'emprise de fouille : le premier est dédié à l'extraction de matières premières et aux activités liées au feu ; le second comprend l'habitat principal et ses structures annexes ; le troisième est dévolu aux activités agropastorales. La trop faible quantité de vestiges retrouvée en zone 2 ne permet pas d'analyse similaire. Malgré l'indigence du mobilier archéologique, l'économie du site est perçue au travers des études du mobilier

céramique et des restes carpologiques. L'approvisionnement en céramiques, bien que toujours tourné vers un marché local, opère un changement au tournant du X^e s., d'abord tourné vers le Blaisois puis vers le sud et la vallée du Cher. Les motivations d'un tel changement demeurent floues. Le spectre des restes carpologiques est, quant à lui, le reflet d'une production agricole classique pour cette période avec une très grande proportion de céréales. La fouille de ce secteur, en périphérie de la commune actuelle de La Croix-en-Touraine, aura apporté les renseignements nécessaires à la description de cette petite unité d'exploitation agropastorale. Ils demeurent toutefois lacunaires en raison des limites des emprises de fouille et ne permettent pas de comprendre au mieux l'organisation générale de ce terroir dont l'occupation du sol doit prendre la forme d'un habitat polynucléaire.

Marie-Denise Dalayeu

La fouille d'une surface de trois hectares, prescrite dans le cadre de l'aménagement du lotissement Les Hameaux du Peu sur la commune d'Esvres-sur-Indre, s'est déroulée entre les mois de mars et mai 2013. Outre de nombreuses formations naturelles ayant piégées des restes mobiliers, l'essentiel des vestiges mis au jour date du premier âge du Fer et du haut Moyen Âge.

La période de la Protohistoire ancienne est figurée par sept ensembles définis selon la proximité spatiale de faits avérés dans l'environnement de vestiges dont l'attribution chronologique a pu être établie. La fugacité des faits archéologiques et l'altération des vestiges mobiliers qu'ils contenaient n'ont pas permis d'établir avec exactitude la nature de cette occupation du VII^e s. av. J.-C. (Hallstatt C2-DI). Il n'en reste pas moins que ces vestiges viennent

enrichir un corpus jusque là faiblement représenté sur cette commune.

Le haut Moyen Âge est illustré par des carrières d'extraction et un four à chaux. La pratique de ces activités artisanales s'est déroulée entre les VII^e et VIII^e s. Il n'existe pas de lien direct entre ces deux activités puisque le calcaire extrait était impropre à la fabrication de chaux. En revanche, c'est de manière opportuniste que le four a été implanté contre la paroi de l'une des carrières. Ce four est d'une morphologie inédite pour la région et la provenance du calcaire utilisé, la destination de la chaux produite, ainsi que l'identité du commanditaire sont des questions restant en suspens.

François Cherdo

Au lieu-dit La Garenne à Gizeux (nord-ouest de l'Indre-et-Loire), à l'entrée d'un bois, de nombreux affleurements de grès du Sénonien sont visibles et présentent des traces d'extraction encore très distinctes : des emboîtures notamment.

Signalée comme carrière de sarcophages, un sondage a été entrepris dans le cadre d'un travail universitaire réalisé à l'Université de Tours portant sur les carrières de sarcophages du haut Moyen Âge de Touraine.

L'objectif principal était de définir s'il s'agissait effectivement d'une carrière de sarcophages ou non. Malheureusement, aucun élément (forme des blocs, traces d'outils, mobilier datant...) n'a permis d'apporter d'information en ce sens.

La carrière de la Garenne est apparemment antérieure au XIX^e s., sans que l'on puisse en préciser davantage la datation, ni même la nature de sa production.

Daniel Morleghem

Origine et évolution d'un centre paroissial rural (fin VII^e-XIX^e s.)

L'opération des places François-Mitterrand et Victor-Hugo à Joué-lès-Tours (Indre-et-Loire) a été provoquée par la construction de la première ligne de tramway de l'agglomération tourangelle. Il s'agissait d'explorer le site d'une ancienne église paroissiale rurale. Le cœur de la fouille, la plate-forme du tramway, formait sur une zone de 325 m² traversant l'ancien édifice de culte. Une première tranche a duré deux mois et demi. Elle a été complétée en 2012 pour atteindre une surface totale ouverte de 470 m².

La fouille a livré 650 faits archéologiques, dont 451 sépultures. La chronologie du site, en tant que lieu de culte chrétien, s'étale du début du VIII^e s. à la fin du XIX^e s. L'étude du site a occasionné une analyse fine de la mise en place d'un pôle paroissial et de son évolution des

origines à la période contemporaine. L'approche anthropologique a permis, à partir d'un corpus ostéologique solide, une série d'analyses sur la population inhumée : la démographie, la chrono-typologie des contenants, les pratiques funéraires au cours du Moyen-Âge et de l'époque moderne.

La première phase d'inhumations mise au jour apparaît contemporaine de la construction d'un édifice de culte maçonné à la fin du VII^e ou au début du VIII^e s. Il prend la forme d'un bâtiment rectangulaire de 5,50 m de large et de longueur inconnue. La topographie funéraire évolue peu jusqu'aux XI^e-XII^e s. : l'espace est utilisé de manière lâche autour de l'édifice, sans contraintes topographiques majeures, bien que la densité d'inhumations soit plus importante à l'approche des murs. Le secteur abordé par la fouille, centré sur la partie orientale de l'édifice de culte, apparaît alors privilégié pour une population

d'individus immatures. Les inhumations sont pratiquées majoritairement en une enveloppe souple et en coffrage de bois, souvent maintenus par des calages de pierre.

Le site subi un bouleversement important du XI^e au XII^e s. Dans le courant du XI^e s., des zones funéraires sont abandonnées et loties par des occupations domestiques (habitat sur poteaux, fosses, fossés). De manière concomitante, l'église est dotée d'une abside orientale semi-circulaire. La reconstruction des murs de la nef puis la construction d'une chapelle accolée au mur gouttereau septentrional, sont effectuées entre la fin du XI^e s. et la fin du XII^e s. Au XIII^e s. ce dispositif est complété par la construction d'un bras de transept au sud. Un hiatus dans l'occupation funéraire au sein de l'emprise de fouille intervient jusqu'à l'investissement des espaces intérieurs de l'église au XIII^e s.

La chapelle nord et le bras sud du transept sont d'abord investis par les inhumations. La chapelle apparaît réservée à une population privilégiée. La nef sera intensivement utilisée seulement partir du XV^e s., tandis que le chœur de l'édifice sera toujours préservé. La typologie des tombes à partir de cette période est caractérisée par l'apparition de contenant en bois cloués et de rares types marquant des inhumations privilégiées (coffrages, brancard). À l'époque Moderne, l'inhumation en cercueil

devient majoritaire et l'utilisation d'épingles fermant les linceuls se répand largement. La pratique de la fumigation est attestée par une série d'une dizaine de tombes s'étalant des XIII^e-XIV^e s. au XVII^e s.

L'analyse croisée des registres paroissiaux et des données archéologiques nous enseignent que le recrutement des inhumations dans l'église semble obéir durant les XVII^e et XVIII^e s. à des facteurs simultanés comme la classe d'âge et l'appartenance sociale. Une conservation différentielle des sépultures d'immatures est néanmoins avérée. Du reste, la « mixité » sociale parmi les inhumations à l'intérieur de l'église est également démontrée dans cette modeste paroisse rurale. Les registres permettent de fixer avec précision la date d'abandon de l'église en tant qu'espace funéraire en 1775-1776. À ce moment, le cimetière du Morier, à l'extérieur du village, attesté dès 1619, devient l'unique espace funéraire de la paroisse. La fouille et les archives permettent enfin d'apprécier la fin de la vie de l'édifice aux XVIII^e et XIX^e s., passablement en mauvais état, et dont les réparations se sont avérées inefficaces. La décision de reconstruire une église sur un nouvel emplacement est prise et intervient en 1868.

Pierre Papin

Paléolithique

LANGEAIS La Roche-Cotard

Moyen Âge

Le site de La Roche-Cotard se trouve à Langeais (Indre-et-Loire). Il se développe à mi-hauteur du versant rive droite de la vallée de la Loire un peu en amont de la ville et à l'ouest de Cinq-Mars-la-Pile. Exposé au sud, il se compose d'une grotte, d'une station en pied de falaise, d'un petit abri très bas et d'une grotte-abri de faibles dimensions.

Les trois campagnes de fouille des années 1970 ont donné des résultats extrêmement intéressants qui se résument en :

- la découverte de lambeaux de couches en place dans la grotte de La Roche-Cotard (LRC I), quelquefois assez volumineux,
- la découverte d'un niveau moustérien en place dans la fouille conduite en avant de l'entrée de la grotte (LRC II), d'où provient le masque,
- la découverte d'un abri très bas (LRC III), à l'est de la station en pied de paroi. Cet abri contient, comme la grotte (LRC I) au moins un niveau moustérien et une couche d'occupation par les hyènes.

Lors de ces campagnes, nous avons peu travaillé à l'intérieur de la cavité. Nous avons examiné les parois, observé le très curieux "retrait" géologique de la paroi jusqu'à une certaine hauteur, dans toute la première moitié de la grotte, et la présence de traces sur les parois, traces de griffures animales et tracés digités humains. Les nouvelles recherches, à partir de 2008, ont mis en

évidence, à l'est, une petite-grotte abri et une imposante succession de strates de 10 m de hauteur.

La Roche-Cotard I (La grotte François d'Achon), habitat moustérien puis repaire de hyènes

La découverte de lambeaux de couches en place dans la grotte permettait de proposer une stratigraphie en trois couches :

- une couche profonde contenant l'industrie moustérienne dont quelques éléments ont été retrouvés. Des fragments osseux ont permis de dater cette occupation ;
- une couche moyenne sans industrie mais très riche en ossements de grands mammifères éclatés et rongés par les hyènes, attestant d'une phase climatique tempérée ;
- une couche supérieure également sans industrie mais contenant une riche faune de moyens et de petits mammifères marqueurs d'un épisode de climat très froid.

Les datations absolues confèrent à la couche la plus récente du remplissage de la grotte un âge au moins égal à 35 000 ans.

La réouverture du chantier a permis de travailler sur d'autres couches jusqu'alors négligées. Dans la partie nord de la salle du pilier, une couche très compactée, tassée, conserve un peu de mobilier archéologique dont un très grand nombre de petits fragments d'os spon-

gieux qui attestent une occupation longue et un fort piétinement de la surface. Cette couche se trouve devant les panneaux de tracés digités. Elle se trouve d'autre part au-dessous de la dalle siliceuse très dure (chert) qui existait à l'origine sur toute la surface de la salle du pilier. La partie de cette dalle qui se trouvait au-dessus de cette couche tassée n'étant plus en place, on privilégie l'hypothèse de l'enlèvement de cette dalle par les préhistoriques qui seraient donc responsables du piétinement. Les ouvriers de François d'Achon, en 1912, n'ont occupé cette partie de la grotte que très peu de temps, s'ils étaient responsables de l'enlèvement des dalles de cherts, du fait de leur masse très importante, nous les aurions retrouvés près de l'entrée de la grotte.

Dans la dernière salle de la grotte, la salle de la hyène, une grande quantité de sédiment est encore présente. Localement, le remplissage se termine par une couche tassée comme dans la salle du pilier. C'est à la surface de cette couche que d'Achon a retrouvé un grand nombre d'ossements et de dents ; nous y avons également retrouvé une dent d'équidé en place, reposant sur cette surface. Enfin, devant l'entrée de la grotte, un lambeau de la couche moyenne du remplissage existe encore, protégé dans une profonde anfractuosités. Il marque la base de la couche moyenne car nous y avons trouvé un éclat de silex taillé et une boule de roche dure qui a manifestement été utilisée.

La Roche-Cotard II (station moustérienne de pied de paroi) et le masque de La Roche-Cotard

Un sondage devant l'entrée de la grotte met en évidence un niveau d'occupation moustérien dans un lambeau de banc de sable de Loire, encadré par différentes couches archéologiquement stériles. Ce niveau d'extension très limité à quelques mètres carrés, en partie oublié au moment de l'emprunt de matériaux devant la grotte pour la mise en place de la voie ferrée en 1846, avait conservé, autour d'un foyer, quelques outils typiquement moustériens taillés sur des matières dures étrangères au site, de rares déchets de taille, quelques esquilles osseuses et, au milieu de petits blocs constituant une sorte de dallage, un objet composite que Michel Lorblanchet appelle « le masque de la Roche-Cotard ».



Langeais. La Roche-Cotard II, le masque de La Roche-Cotard (J-C Marquet)

Cet objet est constitué d'un bloc de mauvais silex local fissuré dont la plupart des faces résultent de fracturation par le gel. Il possède un conduit naturel dans lequel une esquille d'os a été placée, débordant de manière égale de part et d'autre. Cette esquille semble bien avoir été bloquée à l'intérieur du passage grâce à deux petits graviers plats glissés en force entre l'esquille et le bloc. Enfin, le bloc a subi quelques enlèvements par percussion probablement pour lui donner une forme plus symétrique. La surface qui montre l'esquille donne l'image d'une face (animale ?, humaine ?), conférant à cet objet un caractère symbolique. Trois datations par le 14C ont été réalisées sur du matériel osseux de cette couche : une première datation faite au moment de la découverte, donnait un âge supérieur ou égal à 32 100 (Gif 4383), deux autres ont été faites plus récemment, elles attribuent à la couche un âge de 46 800 +/- 3 800 (Lyon 6963) et de 48 400 +/- 3 800 (Lyon 9086). Ces dates bien que proches de la limite de validité de la datation par le C14, confèrent cependant à cette couche et à son contenu un âge supérieur à 40 000 ans.

La Roche-Cotard III, occupation moustérienne puis repaire de hyènes

En 1976, un sondage effectué dans le versant, à quelques mètres à l'est de l'entrée de la grotte, a permis de découvrir un abri très bas contenant un remplissage jusqu'à son plafond. Les deux couches rencontrées, bien qu'à un niveau inférieur aux couches inférieure et moyenne du remplissage de la grotte, rappellent le contenu de ces deux couches. Une couche inférieure plaquée contre le plancher de l'abri, a donné des indices d'occupation humaine : un galet de silex prélevé dans la Loire a été débité, des blocs de pierre d'une taille relativement homogène (10 à 20 cm) ont été disposés intentionnellement et retrouvés en deux ensembles sur le plancher de l'abri. Cette couche a été datée par le 14C d'un âge supérieur ou égal à 44 200 ans (Lyon 10163). Elle était recouverte par un sédiment de même composition que celui de la couche moyenne de la grotte qui contenait, comme lui, des os de grands mammifères éclatés et rongés par les hyènes. Cette seconde couche a été datée deux fois par le 14C qui a donné un âge supérieur ou égal à 45 000 ans (Gif 4384) et un âge supérieur ou égal à 45 600 ans (Lyon10162). Une datation par la méthode OSL (Budapest) a donné un âge de 56 100 +/- 4 500.

La Roche-Cotard IV, occupation moustérienne et coupe géologique de référence pour le Quaternaire de la Loire moyenne

La réouverture du chantier en 2008 était notamment motivée par le souhait de reprendre un ancien sondage ouvert au-delà de La Roche-Cotard III et qui n'avait pas permis d'atteindre la paroi de craie tuffeau. Une tranchée d'un mètre de large puis une fouille dans une petite grotte-abri découverte à la base de la paroi ont permis de mettre en évidence une stratigraphie de dix mètres de hauteur, tout à fait exceptionnelle dans quelque versant du Val de Loire que ce soit.

Les couches rencontrées sont le résultat d'apports divers : des apports latéraux externes dus à des débordements de la Loire, des apports latéraux internes dus à la dissolution

des calcaires qui forment le substrat et enfin des apports verticaux, riches en plaquettes de gel ou essentiellement argilo-limono-sableux, issus du démantèlement de la paroi et des colluvionnements venus du plateau. La couche la plus ancienne a été datée de 189 000 +/- 14 900 ans par la méthode OSL (Budapest). Les couches de la partie moyenne du remplissage la partie souterraine ont donné quelques silex taillés, toujours d'une très grande fraîcheur et quelques os brisés, parfois brûlés, rarement travaillés (incisions par silex, retouchoir). À la différence de ce que nous avons trouvé dans la Roche-Cotard III, ici il n'y a jamais d'os éclatés ou rongés par les hyènes. Cette petite grotte abri a donc bien été occupée par l'homme comme les trois autres espaces cités précédemment.

Les tracés digités et les taches d'ocre de la grotte de La Roche-Cotard I

La grotte de La Roche-Cotard est une cavité naturelle creusée dans le tuffeau jaune du Turonien supérieur. Cette craie est une roche tendre qui s'altère assez facilement à l'air et *a fortiori* au contact de l'eau. D'autre part, au cours d'une phase récente de sa très longue histoire, la grotte a été occupée par une eau chargée de particules limono-argileuses dont une partie est restée accrochée sur la paroi donnant ainsi un revêtement épais au maximum de quelques millimètres et dont la couleur tranche nettement avec celle de la surface de tuffeau altéré. C'est ce film très fragile qui a été entamé par de nombreuses griffures d'animaux mais surtout par des tracés faits avec les doigts ou avec un instrument à extrémité souple et de la taille et de la forme d'une extrémité de doigt. Par endroits, le tracé a complètement enlevé le film de sédiment limono argileux et a entamé la pellicule d'altération du tuffeau.

Si les griffures d'animaux sont nombreuses un peu partout dans la grotte y compris dans sa première partie, la galerie moustérienne, en revanche les tracés, que nous qualifierons de digitaux sont présents seulement dans la partie nord de la salle du pilier qui forme une sorte de rotonde avec la paroi très concave du pilier de ce côté. Ces tracés sont visibles au niveau de quatre panneaux qui sont, pour trois d'entre eux, situés sur la partie haute de la paroi mais d'autres tracés existaient à l'origine notamment à la surface du pilier où leur présence n'est attestée que par des reliefs peu visibles qui affectent la surface de la craie.

Les quatre panneaux remarquables et très lisibles sont :

- un panneau triangulaire couvert de tracés digitaux parallèles verticaux, organisés, appliqués, rythmés dont la symétrie est soulignée par une bande axiale également verticale aboutissant à la pointe du triangle où se trouve un élément chertueux de section ovoïde ;
- un panneau rectangulaire couvert de tracés parallèles ayant fait complètement disparaître le film de limon brun et ayant également entamé la couche superficielle de tuffeau altéré ;
- un panneau dont les tracés très appuyés dessinent une figure circulaire d'une vingtaine de centimètres de diamètre ;

- un panneau constitué d'un ensemble de ponctuations bien regroupées. Ces ponctuations résultent, comme pour les panneaux précédents, d'enlèvements localisés du film de limon.

Dans le boyau étroit qui relie la salle du pilier à la salle de la hyène, quatre taches de peinture rouge ont été observées, la première est très accessible mais peu visible tandis que les trois autres ne peuvent être vues qu'en mettant la tête dans une petite niche qui se trouve au niveau du sol un peu avant la fin du boyau.

Les tracés digitaux et les ponctuations d'ocre ont-ils été réalisés par les Néandertaliens ?

L'industrie lithique découverte sur le site de La Roche-Cotard est exclusivement une industrie Moustérienne.

La couche moustérienne de la galerie d'entrée dite galerie moustérienne a été datée grâce à quelques fragments osseux de 38 060 +/- 940 BP par le 14C (Lyon 7864). Dans la salle du pilier, devant les panneaux de tracés digitaux, à un niveau inférieur à celui d'une dalle naturelle continue qui a été enlevée pour avoir une plus grande hauteur de plafond, une couche particulièrement tassée contenait également un peu de mobilier archéologique ancien : un silex taillé, des dents, de nombreux petits fragments d'os spongieux, quelques esquilles d'os dont une a été datée d'un âge supérieur à 45 000 ans BP (Lyon 7865).

L'analyse de la morphologie artificielle actuelle du versant montre à l'évidence qu'avant l'emprunt de terre pour les besoins de la voie ferrée, la forme de la moitié supérieure du versant était, devant l'entrée de la grotte, latéralement identique à ce qu'elle est aujourd'hui devant La Roche-Cotard IV et qu'en conséquence l'entrée de la grotte était complètement occultée avant que l'emprunt de terre n'ait été effectué.

Lorsque les hommes de Néandertal occupent le site, l'entrée de la grotte est complètement libre. Plus tard, lorsque le limon de débordement de la Loire emplit presque complètement la première partie de la cavité, la plus basse, seules les hyènes peuvent alors pénétrer. Les colluvions de pente, qui se mettent en place au cours des épisodes froids qui vont suivre, masquent complètement et sur une forte épaisseur, l'entrée de la grotte qui ne sera à nouveau pénétrée qu'en 1912.

Ainsi, la géométrie des colluvions de versant d'une part, l'histoire du remplissage de la cavité d'autre part, nous conduisent à considérer que seul l'homme de Neandertal a pu effectuer les tracés que l'on observe sur la paroi de la salle du pilier. À la découverte du masque dans la Roche-Cotard II, vient donc s'ajouter l'attribution des tracés au même homme de Neandertal même si, bien évidemment nous n'avons, pour l'instant aucune idée de l'ordre dans lequel les deux productions ont été réalisées. Étant donné la durée d'occupation de la cavité qui peut s'étendre sur un petit nombre de milliers d'années, nous faisons naturellement l'hypothèse que ces deux productions ne sont pas contemporaines. Le masque est très vraisemblablement la représentation d'une face. Le pan-

neau triangulaire de tracés digités, avec sa régularité, sa symétrie, son environnement laisse songeur. Des hypothèses pourraient être avancées mais nous ne sommes là qu'à l'orée du système des représentations à caractère

symbolique de l'histoire de l'homme et les énoncer serait une preuve de très grande imprudence.

Jean-Claude Marquet

Moyen Âge

LANGEAIS Tageau

L'opération de sauvetage urgent s'est effectuée dans le lit de la Loire suite à la découverte d'un coffre monoxyle dans une zone constituée par un banc de sable à près de 50 m de la rive nord, faisant face du côté de la rive sud, à la commune de La Chapelle-aux-Naux, au lieu-dit les Taboureaux. La localisation de la découverte conduit à le répertorier sur la commune de Langeais. Cette dernière se situant par voie terrestre à un peu plus d'un kilomètre en aval et entre deux et trois kilomètres par voie fluviale. La configuration de la zone où s'est échoué l'artefact n'est pas par définition un site archéologique proprement dit mais un lieu de dépôt par le fleuve, d'éléments anthropiques de tout genre. Il s'agit d'un contenant quadrangulaire, légèrement trapézoïdal, monoxyle, en bois de chêne (dimensions externes 2,6 x 0,82 x 0,70 m). La dé-

couverte est à ce titre exceptionnelle par son caractère fortuit mais également par la nature de l'objet qui induit de nouvelles sources de réflexions et d'informations historiques et archéologiques.

Le terrain naturel et la dynamique du fleuve rendent difficile toute stabilisation dans l'espace et sur le très long terme, d'éventuels dépôts archéologiques. Les alluvions sans cesse charriées, les bancs de sable en migration régulière, les variations de débit du fleuve modèlent en continu les berges. Tout cela contribue bien sûr à rendre difficile la possibilité de pratiquer un suivi stable et régulier du potentiel archéologique du fleuve.

Christophe Bours

Moyen Âge

LOCHES Château, parc du Logis royaux

Époque moderne

L'opération de sauvetage urgent, réalisée en 2012, souligne l'absence d'informations sur les périodes antérieures au XIII^e s. dans la partie nord du castrum de Loches. Ce constat est significatif pour les élévations des remparts de cette zone, que la tradition situait au XII^e s. Or les analyses et observations effectuées lors de l'opération montrent que les éléments les plus anciens remontent au mieux au XIII^e s., avec la mise en évidence de portions de courtines et d'une tour circulaire. Ainsi le mur à baies romanes reste le vestige apparemment le plus ancien conservé au nord de l'éperon. Ceci amène à se poser la question de la topographie du castrum avant le XIII^e s. Des fouilles ou des sondages implantés stratégiquement, ainsi qu'une étude fine des élévations du rempart, pourraient seuls à l'avenir répondre à ces interrogations.

Les fouilles effectuées à l'occasion de cette opération ont aussi permis de mettre en évidence la présence de nombreux bâtiments annexes des logis royaux situés dans son environnement proche, datés entre le XV^e s. et le

XVIII^e s. Au sud des logis royaux, ce sont deux nouveaux corps de bâtiments, ayant vraisemblablement fonctionné avec les logis royaux qui ont été découverts. Il faut ajouter à cela une probable cuisine, au nord le long du rempart, ainsi qu'une écurie située plus à l'ouest.

Cette opération a permis de souligner une densité importante, doublée d'une bonne conservation, des vestiges situés dans les jardins actuels des logis royaux. Néanmoins, la faible profondeur des investigations archéologiques n'a pas permis de bien caractériser ces occupations. Par ailleurs, elles n'ont fourni l'occasion d'apprécier que le sommet de la stratigraphie de cette zone. Le diagnostic pourrait être poursuivi efficacement par la réalisation de sondages ponctuels jusqu'au rocher. Ils permettraient de trouver également des éléments de réponses aux problématiques des occupations antiques et alto-médiévales du castrum, pourtant assurées par des sources indirectes, mais jamais reconnues archéologiquement.

Pierre Papin

Moyen Âge

LOCHES Forteresse

Époque moderne

Dans le cadre de sa réflexion pour une nouvelle muséographie du site des logis royaux de Loches, le Conseil général a confié à son service de l'archéologie la réalisation d'un programme de recherches. En 2013, le SADIL a obtenu l'autorisation de réaliser une campagne de

sondages visant à évaluer le potentiel du secteur nord de la forteresse, jusqu'ici peu documenté. Des problématiques variées ont été soulevées : de quelle nature est l'occupation avant la construction des logis des XIV^e et XV^e s. ? Où se trouvent et à quoi ressemblent les

remparts avant cette époque ? Où sont les bâtiments disparus ayant fonctionné avec les logis royaux à partir de la fin du Moyen Âge ? Les quatre sondages ont permis de mesurer la qualité de la conservation des niveaux médiévaux.

Bien que quelques tessons datant de l'Antiquité et du très haut Moyen Âge aient été découverts en position résiduelle, les vestiges les plus anciens datent de la fin du haut Moyen Âge (VII^e-X^e siècles). Ils prennent la forme de niveaux d'occupation stratifiés dans lesquels quelques structures en creux sont présentes (fosses, trous de poteaux, foyers, silo).

Dans les sondages 3 et 4, ces niveaux surmontent directement le rocher naturel. Les sondages 1 et 2 ont permis de mieux caractériser les vestiges d'un bâtiment à baies romanes situé dans le parc de logis royaux. Les indices de datation suggèrent une installation de l'édifice dès la première moitié du XI^e s. La qualité du matériel retrouvé (vitraux décorés, enduits peints) présume sans doute de la vocation d'apparat. L'hypothèse d'une « grande salle » des comtes d'Anjou, d'une surface de plus de 150 m² et possédant plus de 11 m d'élévation, peut être alimentée. Des constructions maçonnées ont également été mises en évidence dès le XI^e s. au sud des logis royaux actuels, pour l'instant mal caractérisées. Aux XII^e et XIII^e siècles,

de nouvelles constructions ont été découvertes dans les sondages 1, 2 et 4. Elles correspondent vraisemblablement à l'adjonction de nouveaux bâtiments contre les édifices préexistants.

D'importantes destructions et une réorganisation de l'espace nord de la forteresse interviennent aux XV^e et XVI^e siècles, certainement à mettre en parallèle avec la construction des logis royaux entre 1377 et 1499. L'existence d'une aile supplémentaire jusqu'ici inconnue du programme des logis royaux de la fin du XIV^e s. a par ailleurs été prouvée. Les découvertes permettent d'identifier la chapelle dédiée à saint Louis, mentionnée par des textes du XVII^e s.

Au sud des logis, les vestiges d'un bâtiment construit à la fin XVI^e ou au XVII^e s. ont été découverts, surmontant les arases antérieures. Il s'agit du « logis des vétérans » identifiable sur des documents de 1806. Il accueillait sans doute une partie de la garnison du château, délaissé par la famille royale et sa cour à partir du XVI^e s. De nombreuses destructions, dont celles de la chapelle et de ce corps de logis, interviennent à la charnière du XVIII^e s. et du XIX^e s., moment où la forteresse connaît l'installation de la sous-préfecture et du tribunal de Loches.

Pierre Papin

Moyen Âge

MONTBAZON Château

Époque moderne

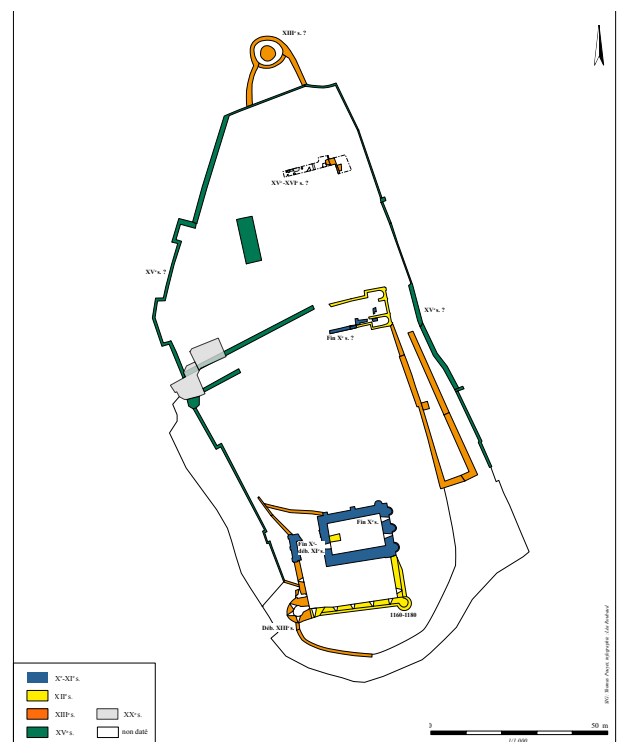
Présentation du site castral et de la ville de Montbazon

Le château de Montbazon se trouve à une quinzaine de kilomètres au sud-est de la ville de Tours. Il est installé sur un promontoire rocheux formé par la confluence entre la rivière de l'Indre et un vallon où coule un ruisseau intermittent creusé dans la terrasse alluviale d'un large méandre. Situé à une altitude de 80 m NGF, il domine de 25 à 30 m le village établi dans la vallée.

L'agglomération se développe majoritairement sur la rive sud de l'Indre et englobe le promontoire rocheux. Elle est enclose à une date inconnue, mais l'est assurément à la fin du Moyen Âge, par une enceinte dont le tracé est fortement conditionné par la topographie des lieux. Elle est traversée par deux voies principales et franchissable par quatre portes dont une seule subsiste encore aujourd'hui.

Le site s'organise aujourd'hui en trois terrasses distinctes différenciables par leur niveau altimétrique (environ 79 m NGF au sud et 74 m au nord). La première terrasse, au sud, comporte l'ensemble architectural majeur du site, celui constitué par une tour maîtresse, un avant-corps ou « petit-donjon » et une chemise. Le tout est séparé, au sud, du reste du plateau par un large fossé. Cet ensemble architectural surplombe les deux autres terrasses qui se développent vers le nord : celle intermédiaire comporte les vestiges de la chapelle castrale et ceux d'un logis seigneurial disparu, la dernière en bout d'éperon comportait jusqu'en 1999, date de son effondrement,

les vestiges d'une imposante tour circulaire, et un vaste réseau de caves. Le tout est enclos par une enceinte qui prend place sur le pourtour extérieur du promontoire.



Montbazon, château, plan phasé des éléments bâtis du site castral (D. Dalayeun, Inrap)

Les recherches archéologiques menées depuis 2009 sur le site castral ont eu pour principal objectif d'achever l'acquisition et l'analyse des données historiques et archéologiques, lesquelles sont produites depuis le début des recherches en 2003. De surcroît, il s'agissait également d'établir une évaluation du potentiel archéologique du site restant encore à acquérir.

Les résultats ont porté sur les relevés architecturaux de la tour maîtresse à partir d'orthophotographies, sur l'expertise archéologique du potentiel stratigraphique des deux basses cours (étude de sol et relevés stratigraphiques), et sur l'achèvement des fouilles archéologiques de la chapelle castrale Saint-Georges.

Les travaux en laboratoire ont porté sur l'analyse des données mobilières, sur l'informatisation des données et leur traitement spatial dans un SIG et sur l'étude et la synthèse des ressources archivistiques.

La prospection géotechnique et l'évaluation du potentiel archéologique du site

L'ensemble des observations apporte des éléments complémentaires à celles issues des opérations programmées et préventives, et d'apporter un éclairage sur le potentiel archéologique du site à partir d'une prospection géotechnique effectuée à l'aide d'un PANDA®. Une image de la stratification très hétérogène du site peut être donnée suivant un transect orienté nord-ouest/sud-est. Elle montre que le dépôt archéologique peut atteindre jusqu'à 3,5 m d'épaisseur, voire 6,50 m sous la tour maîtresse. Ce résultat reste toutefois à relativiser du fait que certains sondages pénétrométriques sont très certainement positionnés dans des structures excavées ponctuelles (fosse, fossé ?), notamment au niveau des basses cours, comme l'a également suggéré les observations de terrain. Le relevé stratigraphique d'une large coupe placée au sud et en contrebas de la chapelle castrale a permis de montrer une grande variété des vestiges et leur bon état de conservation (structures de stockage, inhumations, jardins...).

La chapelle Saint-Georges

La dernière campagne de fouille à l'emplacement de la chapelle castrale Saint-Georges a permis de répondre aux principaux questionnements relatifs aux premiers aménagements du promontoire rocheux et aux occupations successives de l'édifice religieux.

Les niveaux les plus anciens détectés dans ce secteur correspondent à des horizons peu épais de terre brune, peu ou pas anthropisés.

C'est au-dessus de ces niveaux que l'on construit aux alentours du X^e s. un premier édifice religieux. Celui-ci est installé sur le bord oriental du promontoire et surplombe la vallée de l'Indre et la ville en contrebas. Il se compose d'une nef unique d'une longueur interne de 7,4 m au minimum pour 6,2 m de largeur. Elle est prolongée par un chevet plat de plan carré mesurant 4,2 m de côté. À l'échelle du site, cette chapelle constitue le premier élément de cette période daté sur la base de données archéologiques. La topographie du site en est renouve-

lée montrant que dès cette période le château se dote de manière simultanée d'une grande tour et d'un édifice religieux à part entière. La localisation de la chapelle suppose un accès primitif du site par le côté est du promontoire, ce qui perdurera, sachant que de nombreux autres exemples confirment cette volonté fréquente de positionner l'édifice religieux au point d'entrée des sites castraux.

Une seconde chapelle est construite entre le XI^e et le XII^e s. après abandon et destruction partielle du premier bâtiment. Elle est plus longue de quelques mètres vers l'est et implique un remblaiement important dans ce secteur. Elle comprend désormais un chœur composé d'un chevet plat encadré de deux chapelles en absides. Elle est agrémentée au sud d'une petite pièce, accessible par une porte percée dans le mur gouttereau de la nef, dans laquelle on trouve une sépulture d'enfant. Les baies des chapelles latérales sont équipées de vitraux et les murs accueillent un décor peint coloré (géométrique et floral). La toiture est faite d'ardoises contrairement au premier édifice religieux que l'on soupçonne avoir été couvert par des tuiles.

Cette seconde chapelle enregistre plusieurs étapes de travaux importants, la première se produit aux alentours du XIII^e s. et fait suite à un violent incendie. La seconde a lieu entre le XIV^e et le XV^e s. et fait disparaître par dérasement la quasi intégralité des niveaux de la nef.

L'édifice religieux aura aussi servi à plusieurs reprises de chapelle funéraire. On dénombre aujourd'hui un minimum de huit individus enterrés dans ou à proximité du bâtiment. Les deux sujets périnataux retrouvés dans l'espace le plus sacré de l'édifice indiquent un potentiel choix dans le recrutement des défunts. Une seule sépulture d'adulte a été retrouvée dans la chapelle. Datée du XVII^e s., le corps inhumé la tête à l'est, permet d'être sûr qu'il s'agit d'un personnage religieux, probable chapelain du bâtiment.

Les fouilles auront donc permis de renseigner précisément l'histoire de cet édifice religieux, ce que les sources écrites, peu nombreuses, ne permettent malheureusement pas. L'appellation de « chapelle Saint-Georges », dite « chapelle du château », n'apparaît en effet qu'à la toute fin du XIV^e s. Les fouilles ont donc montré que l'édifice mentionné à cette époque existe déjà depuis deux siècles au moins et qu'il succède à une première chapelle plus ancienne encore.

La tour maîtresse et son avant-corps

En 2012, le relevé orthophotographique des élévations de la tour maîtresse, bientôt complété par des prises de vue au moyen d'un drone, livre une première analyse archéologique des élévations. Celles extérieures suggèraient, de fait, l'existence de deux phases de construction. À la première phase, datée de la fin du X^e s., on associe une maçonnerie en moellons et silex équarris, bien assisés, avec un recours ponctuel à l'*opus spicatum*. Les chaînages sont quant à eux constitués de blocs de travertin réemployés de provenance locale, qui laissent suggérer l'existence d'un édifice en pierre antérieur à

proximité. On note l'emploi concomitant de contreforts rectangulaires, au nord et à l'ouest, et de contreforts semi-circulaires, au nord et à l'est. Dans une seconde phase, placée dans la première moitié du XI^e s., la tour est surélevée de deux niveaux et dotée d'un avant-corps sur sa face ouest. Le silex est à nouveau utilisé, mais en assises moins régulières. Le recours à l'*opus spicatum* semble à nouveau occasionnel, et les chaînages, ainsi que l'encadrement des baies, sont réalisés en blocs de tuffeau. L'espace intérieur contemporain de la phase 1 ne peut qu'être très partiellement appréhendé compte-tenu de l'arrachage des parements et du comblement du niveau inférieur. Le second niveau se signale notamment par deux baies à l'est, les autres murs étant aveugles. Les murs sud et ouest conservent les témoins d'un troisième niveau équipés de deux baies à ouvertures géminées et d'une latrine. Dans sa seconde phase, la tour comprend quatre niveaux séparés par des planchers dont la communication avec l'extérieur est assurée par la présence de l'avant-corps. Lui-même sera relié plus tard, à partir du XII^e s., à une première chemise défensive placée au sud dont le niveau de chemin de ronde peut être restitué. Classiquement, les systèmes défensifs du site fonctionnent par emboîtement. La chemise du XII^e s., reconstruite au tout début du XIII^e s. est raccordée à une large enceinte défensive dont le tracé peut être désormais envisagé sur tout le pourtour du promontoire. Les systèmes défensifs du site

On connaît encore peu de choses sur les aménagements du site aux époques les plus anciennes identifiées, c'est-à-dire contemporaines des constructions de la tour maîtresse, de son avant-corps et de la chapelle, vers la fin du X^e s. et le début du XI^e s. Comme à Loches, il est vraisemblable que la tour maîtresse constitue, dans un premier temps, le premier barrage défensif faisant face au plateau. Ignorées des sources écrites, les données topographiques relevées à l'arrière de la tour maîtresse tendent à faire penser que celle-ci pouvait en revanche être emmottée du côté sud, hypothèse également évoquée pour la tour du château de Loches. Le niveau de sol situé actuellement à 85,3 m NGF et probablement aux environs de 84,8 m NGF dans le courant du XII^e s., est plus haut d'environ 6 m par rapport au niveau actuel de circulation au nord de la tour maîtresse (79,16 m NGF). Il subsiste donc une différence altimétrique conséquente entre ces deux espaces qui pourrait trouver une explication dans la présence d'un emmottement primitif. Les sondages effectués au pénétromètre à l'arrière de la tour maîtresse iraient dans ce sens puisqu'ils révèlent la présence d'un remblai homogène de terre brune sur une épaisseur minimale de 5 m. D'anciennes photographies du site, prises depuis le plateau au sud, montre

par ailleurs les restes d'un talus de terre recoupé par la chemise.

D'après les données archéologiques et architecturales, c'est dans le dernier tiers du XII^e s. (1160-1180) qu'une chemise est construite au sud de la tour maîtresse. Fortement endommagée ou non achevée, il ne subsiste de cet état qu'une portion du mur sud et le mur oriental qui vient buter contre l'angle sud-est de la tour maîtresse. Si le dispositif d'origine venait se refermer sur l'avant-corps au nord-ouest, l'espace enclos par cette chemise atteignait, dès cette époque, environ 300 m².

L'existence d'une enceinte au XIII^e s. encerclant l'ensemble du promontoire rocheux est désormais avérée. On y adjoint également une grande tour circulaire, initialement présente à la pointe nord du promontoire rocheux, pour laquelle toute documentation a malheureusement disparu. La coexistence de cette enceinte avec celle aujourd'hui visible sur le pourtour extérieur du promontoire remet en question la datation traditionnellement admise de cette dernière, jusqu'alors fixée au XV^e s., puisqu'elle sert, au moins pendant un temps, à bloquer les remblais plaqués contre la base du mur d'enceinte du XIII^e s. nouvellement mis au jour.

Le mobilier en métal et l'*instrumentum* (Sonia Boutier)

Il résulte de cette étude une double cohérence : la première entre l'interprétation des couches et les objets qui y ont été mis au jour ; la seconde entre la datation céramique des niveaux et celles, typo-chronologiques, des objets exhumés. Ainsi, aucun témoin de la sphère agropastorale n'a été découvert dans ce contexte castral. De même, aucun objet antérieur au X^e s., période supposée de la construction primitive du château, n'a été mis au jour.

Le mobilier en verre (Céline Aunay)

Le corpus issu des campagnes de fouille sur le château de Montbazou est l'occasion de présenter un vaisselier médiéval d'une certaine qualité. Le château semble être intégré dans un réseau commercial bien desservi. Les indices ténus de la vaisselle de luxe durant la période médiévale se confirment aux siècles suivants avec la vaisselle d'influence vénitienne. Quant aux vitraux, ils offrent un répertoire figuré riche pour les XII^e-XIII^e s. en Indre-et-Loire. Leur découverte en position primaire est l'occasion de dater précisément des décors, des techniques de fabrication. Ils constituent un référentiel régional qui permettra de dater plus finement d'autres ensembles.

Marie-Denis Dalayeun

Le site de Boulnay présente les caractéristiques assez classiques d'une petite occupation protohistorique, peu étendue et pauvre en mobilier. En raison de leur caractère modeste, ces établissements sont très rarement

l'objet d'une prescription de fouille. Leur interprétation se limite donc en général à des schémas traditionnels du type « unité d'exploitation dépendant d'une grande ferme ». La fouille des vestiges de Boulnay permet pour

une fois de battre en brèche cette interprétation, avec des données issues d'une étude exhaustive.

Le bilan de cette opération est très positif, dans la mesure où un puits de type inédit et des plans de bâtiments peu fréquents dans la région ont été mis au jour. L'interprétation qui est faite des vestiges permet d'inscrire l'établissement de Bournay dans le long processus de structuration des établissements ruraux, pour la période de La Tène moyenne, pour laquelle nos connaissances sont pauvres, voire nulles. Entre les occupations diffuses et peu structurées de La Tène ancienne et les enclos ostentatoires de La Tène finale, se trouve peut-être en effet un intermédiaire illustré par Bournay. Il s'agit d'une

petite unité ramassée, et structurée, qui pourrait posséder tous les éléments utiles à un cadre familial, pour peu que l'on admette les arguments en faveur de l'interprétation du bâtiment 4.

Dans tous les cas, ces données posent des questions fondamentales sur l'interprétation fonctionnelle des bâtiments à 6 poteaux de type « élargis » et sur les capacités d'autarcie d'un tel ensemble. Seule la multiplication des fouilles sur ce type d'établissement permettra de valider ces hypothèses.

Jean-Marie Laruz

Moyen Âge

PANZOULT La Barbauderie

Les sondages réalisés dans les carrières Barbauderie 2 et 3 situées dans la vallée du Bottereau sur la commune de Panzoult ont apporté de nouveaux éléments concernant les deux phases du site.

Les carrières de sarcophages trapézoïdaux

Le sol de carrières a été atteint dans tous les sondages. Aucun niveau ni mobilier archéologique lié à l'exploitation n'a été retrouvé ; les éléments de datations sont toujours cruellement défaut. La salle 1 de Barbauderie 2 a livré les traces d'extraction les mieux conservées et les plus complètes. Les premières observations ont permis de

repérer deux techniques d'extraction correspondant vraisemblablement à deux phases d'exploitation de la salle.

L'occupation troglodytique

Après un abandon d'une durée difficile à appréhender, les cavités du vallon sont utilisées comme troglodytes à vocation d'habitat (Barbauderie 2) ou comme dépendance agricole (Barbauderie 3). La céramique retrouvée en abondance daterait l'occupation de la fin du XV^e s. jusqu'au XVI^e s.

Daniel Morleghem

Moyen Âge

SAINT-EPAIN Les Roches

Suite à la découverte d'ossements humains dans une cave troglodytique de Saint-Epain (Indre-et-Loire) un sondage archéologique a été programmé en août 2010. Outre cette découverte fortuite, l'intérêt de la cave réside dans le fait qu'il s'agit d'une ancienne carrière.

La fouille a permis de définir les conditions de dépôts de l'individu, et d'évaluer le potentiel archéologique des niveaux archéologiques correspondant à la période d'exploitation de la carrière.

Le squelette découvert est celui d'une jeune femme (17-20 ans), déposé au fond de la cave, dans des conditions relativement peu respectueuses. Les raisons de cette « relégation », plutôt qu'une inhumation dans un espace funéraire n'ont pas pu être déterminées.

La fouille a mis en évidence la présence de remblais d'extraction, en partie en place, sur toute la surface du sondage, d'une épaisseur de 60 cm en moyenne. Pour des questions logistiques, ils n'ont pu être fouillés finement. Le sol de carrière a pu être dégagé, révélant plusieurs négatifs trapézoïdaux. On peut affirmer, vue la forme caractéristique des négatifs, qu'il s'agissait de blocs correspondant à des cuves et couvercles de sarcophages trapézoïdaux attribuable au haut Moyen Âge. Une étude générale du site des Roches a permis de retrouver d'autres carrières de sarcophages, d'une surface totale exploitée d'environ 1000 m².

Daniel Morleghem

Moyen Âge

SAINT-EPAIN Les Roches

Les fouilles effectuées en 2010 et 2012 apportent de nombreuses informations sur les techniques et méthodes d'extraction ainsi que sur les stratégies d'exploitation

mises en œuvre dans la carrière LR1. Pour autant, il reste difficile de préciser les différentes phases d'exploitation de la carrière. On est également contraint à ne pouvoir

formuler que des hypothèses, plus ou moins assurées, en ce qui concerne le nombre de sarcophages produits (environ 170 unités) et la période de fonctionnement de la carrière (courant VII^e s.).

Cette carrière apparaît ainsi comme assez représentative des autres excavations du site de la vallée de la Manse,

qui peuvent être plus vastes et où les traces d'extraction sont généralement mieux conservées. L'étude archéologique des parois, menées en 2012, livre de nombreuses informations nouvelles. Ces premiers travaux nécessiteraient d'être complétés par des sondages ciblés.

Daniel Morleghem

Moyen Âge

SAINT-ETIENNE-DE-CHIGNY ZAC des Terres Noires

Époque moderne

La fouille du site des Terres Noires à Saint-Etienne-de-Chigny a livré une forte densité de vestiges localisés sur les bords ouest et sud de l'emprise, laissant une zone quasiment vide au centre. Ces vestiges sont datés de la période romaine, à l'exception de quelques structures attribuées au Moyen Âge, à la période moderne ou contemporaine.

Deux états d'un établissement rural gallo-romain ont pu être identifiés, qui se rattachent à deux phases chronologiques : une première phase, datée de La Tène finale/ Gallo-romain précoce - I^{er} s. apr. J.-C., et une seconde phase datée des II^e-III^e s. apr. J.-C. Ces deux formes d'occupation sont superposées et offrent une grande similitude dans la nature et la finalité de leurs aménagements, leur disposition spatiale et leur orientation.

L'établissement rural le plus précoce est formé d'un enclos fossoyé quadrangulaire, probablement en place dès la fin de La Tène, et d'une clôture palissadée, qui déli-

mitent l'aire principale d'occupation au sud et à l'ouest, en dehors de l'emprise. Un riche dépotoir ainsi que deux bâtiments sur poteaux sont également associés à cette période. Au cours des II^e-III^e s., deux bâtiments en pierre, dont un porche, sont édifiés sur les anciennes installations désormais à l'abandon, tandis qu'un nouveau parcellaire se met en place. Le mobilier traduit la présence d'habitats ainsi qu'une économie vivrière de type agricole.

À la fin de la période, le site est toujours occupé, de façon ponctuelle, et sans qu'il soit possible d'en déterminer la nature, notamment au Bas-Empire et au haut Moyen Âge. La récupération des murs antiques ainsi qu'une probable réorganisation parcellaire interviennent plus tardivement, au cours du Moyen Âge et de la période moderne.

Agnès Couderc

Moyen Âge

SAINT-QUENTIN-SUR-INDROIS Rue de l'église

La découverte fortuite d'un sarcophage lors des travaux d'aménagement de la place de l'église de Saint-Quentin-sur-Indrois, a motivé la réalisation d'un sauvetage urgent le 12 et le 13 novembre 2009. Les autres tranchées réalisées à l'occasion de ces travaux ont également permis d'observer la présence d'ossements humains erratiques.

La sépulture mise au jour consiste en une cuve en calcaire jaune, très altérée, de forme trapézoïdale (1,80 m de longueur, pour 0,60 à 0,40 m de largeur) Les parois subsistent sur 15 cm maximum, et possèdent une épaisseur standard de 8 cm. Les ossements découverts *in situ*, appartiennent à un adulte de sexe indéterminé. Au-

tour de la sépulture, des ossements épars appartiennent à un adulte de sexe masculin et à deux immatures.

La présence d'un sarcophage aux abords immédiats de l'église de Saint-Quentin rend probable l'existence d'un lieu de culte antérieur à l'an mil. Cette découverte constitue le premier indice archéologique concernant le développement de cette paroisse par ailleurs renseignée par de nombreuses sources écrites, notamment la *Vita* de Saint Quentin, qui est réputé avoir ramassé sa tête coupée afin de se baptiser dans une fontaine sacrée située à cet endroit.

Jean-Marie Laruz

Époque moderne

SAZILLY Les Varennes des Roches-Gasniers

Le sauvetage urgent réalisé le 2011, au lieu-dit Les Varennes des Roches Gasniers, commune de Sazilly, a été déclenché suite à la découverte d'ossements humains par des ouvriers de l'entreprise Veolia, à l'occasion de

l'enfouissement d'un réseau de fibre optique. La découverte se situe à un kilomètre à l'ouest du bourg de Sazilly, le long de la D760, reliant L'Île-Bouchard à Chinon. Elle est plus précisément située au carrefour de la D760 avec

le chemin rural desservant le hameau de la Reignière. 50 mètres plus à l'ouest se trouve le mur de clôture du château de Brétignolles. La Vienne se situe à moins d'un kilomètre vers le nord.

La fenêtre ouverte représente 6 m², au sein desquels trois sépultures ont été mises en évidence. Elles consistent en des fosses rectangulaires orientées Est / Ouest, dont seule la première, a été reconnue intégralement. Bien qu'elle ait été fortement altérée au moment de sa découverte par l'action des ouvriers, il a été possible de mettre en évidence qu'elle contenait deux individus adultes, dont un en position de réduction. Seule une limite de la seconde sépulture a été perçue en limite sud du sondage. Pour finir, une troisième sépulture, fouillée par moitié le long de la berme nord, contenait au moins un individu adulte.

Les fosses n'ont livré aucun clou, en revanche, elles contenaient chacune un à plusieurs blocs de calcaire de module assez similaire (décimétrique). Des blocs semblables étaient également présents dans toute l'épaisseur stratigraphique recouvrant les vestiges. Il est donc possible qu'il s'agisse de sépultures en coffre, qui étaient matérialisées en surface par de petits cairns. Le pourrissement des planches aura entraîné la dispersion des pierres jusqu'à l'intérieur des sépultures. Par ailleurs, la première sépulture a livré une petite lame de couteau, retrouvée sous le fémur droit du corps en position primaire. La position topographique de cet ensemble, situé à un carrefour de voies (dont l'ancienneté reste néanmoins à démontrer), est notable. Deux échantillons, datés grâce au programme Artémis, offrent un âge similaire situé entre 1450 et 1630 (âge 14C calibré ; Lyon -11441 et 11442).

Jean-Marie Laruz

Époque moderne

SORIGNY Thais

La fouille réalisée sur les bâtiments qui composent le domaine de Thais à Sorigny aura détaillé le potentiel archéologique du site. Les douze sondages archéologiques ont démontré la présence d'une stratification importante sur l'ensemble des bâtiments. Des propositions de phasage ont été avancées pour les bâtiments dont l'étude a été la plus poussée (B1, B5 et B6). Les autres n'ont fait l'objet que de simples observations.

Le premier bâtiment (B1), dont la fonction est celle d'une habitation, comprend au moins quatre principales phases de construction. La plus ancienne reconnue remonte à la seconde moitié du XV^e siècle, datation émise sur la base de critères stylistiques et confirmée par des analyses dendrochronologiques. Les phases suivantes, qui correspondent à des transformations plus ou moins importantes des différents espaces du bâtiment, sont plus difficiles à appréhender et à dater.

D'autres vestiges peuvent appartenir à cette phase de construction du site ; il s'agit d'une petite tour défensive placée au-devant de l'entrée sud du site (B4) et d'un colombier à l'est (B10).

Les autres bâtiments (B2, B5, B6), à vocation agricole, appartiennent à des phases plus récentes, à partir des XVII^e ou XVIII^e s. L'ensemble des résultats doit être envisagé avec précaution. L'analyse ne peut être considérée

comme aboutie qu'à partir du moment où elle permet la fouille exhaustive de l'ensemble des vestiges. Ainsi, même si certains bâtiments (comme les granges par exemple) semblent moins complexes, leur compréhension globale ne peut pas faire l'économie d'une mise en perspective à l'échelle de l'intégralité du site. C'est bien à la description de l'évolution d'un ensemble bâti que l'étude doit aboutir. Par ailleurs, les conditions d'intervention n'auront pas permis d'étudier exhaustivement les bâtiments les plus complexes, comme celui d'habitation par exemple. De nombreuses observations ont soulevé des questions auxquelles nous ne pouvons répondre pour le moment. On est encore dans l'impossibilité de mesurer les rapports entretenus entre cette ferme et la seigneurie dont elle dépend, et à travers elle, le château situé directement à l'ouest du site. Plusieurs pistes de travail, qui découlent à la fois de l'étude des plans anciens et des observations de terrain (comme le changement d'orientation des façades principales), montrent pourtant un rapport dialectique fort entre ces deux éléments, la ferme et le château. Les travaux de réhabilitation de cet ensemble, comprenant probablement des destructions et des réaménagements importants, auront pour conséquence la perte d'informations essentielles à la compréhension de l'histoire de ce site.

Marie-Denise Dalayen

Néolithique

SUBLAINES Bois Gaulpied, le Grand Ormeau (zones 1 et 2)

La fouille archéologique du site de Sublaines (Indre-et-Loire) le Bois Gaulpied zones 1 et 2 (37 253 009 AH et 012 PH), effectuée de septembre à octobre 2012, fait

suite aux découvertes archéologiques réalisées par l'Inrap lors d'un diagnostic archéologique sur une superficie de 22,4 ha. Le décapage archéologique de 15 000 m² a

permis de mettre au jour 233 faits, parmi lesquels des trous de poteau, des fosses ou structures apparentées, un silo et de nombreuses traces qui se sont révélées être soit des bioturbations soit le comblement d'irrégularités du substrat.

De plus, du mobilier archéologique composé de silex taillés néolithiques et de tessons céramiques essentiellement protohistoriques a été découvert hors structure, à l'interface entre la terre végétale et les limons des plateaux. Ce mobilier est réparti dans une bande est-ouest longue d'environ 40 m et large de 25 m. L'ensemble de ces vestiges témoigne d'occupations relevant autant des périodes préhistoriques, que protohistoriques et historiques.

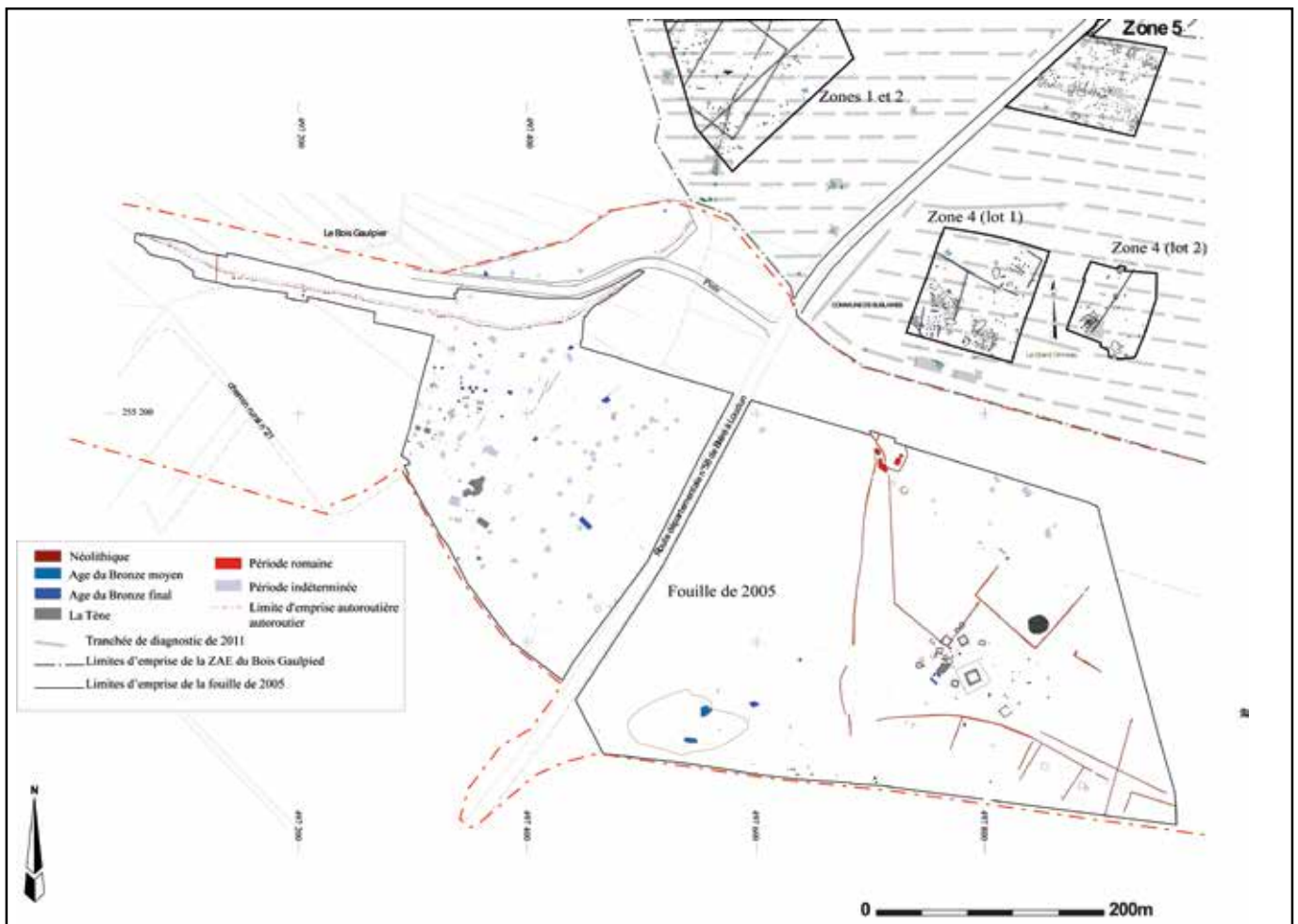
La fréquentation la plus ancienne remonte au Paléolithique moyen. Elle est caractérisée par cinq pièces lithiques comprenant un éclat et un nucléus de type levallois. Leur répartition ne montre aucune concentration. Un fragment de lamelle à bord abattu présentant de nombreuses similitudes avec les pointes épipaléolithiques à bord abattu aziliennes semble indiquer que le secteur fut également fréquenté à l'Épipaléolithique.

L'occupation la plus importante est attribuée au Néolithique ancien/Moyen I. Il s'agit de l'extension vers le nord d'une vaste enceinte partiellement fouillée en 2005 dans le cadre de la construction de l'autoroute A85.

Ce nouveau tronçon, composé de 77 trous de poteau, se développe selon un axe sud/nord sur 145 m et se prolonge au nord, au-delà de l'emprise de la fouille. L'enceinte est constituée d'une ligne légèrement sinueuse de 63 trous de poteau ainsi que d'une seconde rangée très clairsemée de 14 trous de poteau, en retrait d'environ 1,5 à 2 m à l'ouest par rapport à la première. La reconstitution architecturale de l'enceinte repose sur la contemporanéité des deux alignements de poteaux. Elle inclut une palissade composée de poteaux accolés les uns aux autres, dont il ne subsisterait que les trous des poteaux les mieux fondés, fonctionnant avec une seconde ligne de poteaux ne nécessitant pas une profonde assise. Placés deux mètres en retrait, ces poteaux verticaux permettraient de soutenir une sorte de chemin de ronde.

La datation de cette enceinte s'appuie sur quatre analyses au radiocarbone, comprises entre 5216 cal BC et 4716 cal BC, réalisées par le laboratoire de Poznan (Pologne).

La troisième période correspond à l'âge du Bronze final IIb/IIIa. Les vestiges se limitent à du mobilier céramique mis au jour sous la semelle de labour. Ils s'intègrent parfaitement au contexte local qui comprend plusieurs bâtiments et de nombreuses fosses répartis sur une superficie d'environ 40 ha, et mis en évidence lors d'opérations archéologiques antérieures.



Sublaines, Bois Gaulpied, plan de synthèse des occupations (Inrap)

Du mobilier céramique et trois fosses se rapportent à une occupation hallstattienne. Les traces sont ténues mais confirment la fréquentation du secteur à cette période, ce que les résultats de la fouille de 2005 laissent supposer.

Une occupation de La Tène ancienne est matérialisée par un bâtiment à six poteaux et un silo. D'autres faits peuvent appartenir à cette période mais l'absence de mobilier n'a pas permis d'affirmer leur datation. Un autre silo et une construction à six poteaux avaient également été mis au jour lors du diagnostic à quelques dizaines de mètres au nord-ouest (Frénée, Guiot 2011). Ces vestiges confirment l'extension vers le nord de l'occupation laténienne fouillée dans le cadre de la construction de l'autoroute A85.

La période romaine, bien représentée sur la fouille de 2005 et sur celle de la zone 4, se limite à un fossé parcellaire.

Des fossés parcellaires, qui forment un enclos quadrangulaire orienté sud-ouest – nord-est, sont attribués à la période moderne, voire contemporaine.

L'apport le plus important de la fouille concerne l'enceinte néolithique, dont la partie sud avait été étudiée sur 450 m environ lors de l'opération de 2005. Les observations ont été étendues vers le nord-est, dans une zone où la présence de limons rend la détection des vestiges par tranchées de diagnostic particulièrement difficile. Contre toute attente, l'enceinte ne se referme pas dans l'angle sud-ouest du Bois Gaulpied, mais poursuit son développement vers le Nord, suggérant une superficie enclose plus importante qu'initialement proposée. Avec quatre nouvelles datations au radiocarbone, l'attribution de cette construction à la fin du Néolithique ancien ou au début du Néolithique moyen I est affirmée.

Eric Frénée

Néolithique

Âge du Fer

SUBLAINES

Bois Gaulpied, le Grand Ormeau (zone 4 antique)

Âge du Bronze

Gallo-romain

La maison de la culture Blicquy-Villeneuve-Saint-Germain du Néolithique ancien (début du Ve millénaire) est située dans un contexte néolithique bien particulier : elle appartient à un village, composé d'autres maisons de même type, dont cinq ont été détectées plus au nord, associées à un riche mobilier (zone 5). De plus, une enceinte palissadée passe à 200 m du pignon arrière de la maison étudiée. Cette dernière présente un plan complet dans l'emprise de la fouille, peu perturbé par les occupations postérieures. Elle est pseudo-trapézoïdale, orientée nord-ouest - sud-est et mesure de 33 m de long. Elle est supportée par dix systèmes de tierces transversales, l'avant de la maison présente une ante, et, l'arrière forme une légère abside. Deux tierces en J inversé ou non sont situées aux deux extrémités de la partie centrale de la maison traduisant deux ouvertures possibles sur la façade sud. Les trous de poteau de la maison sont remplis par des sédiments argilo-limoneux grisâtres très calcaires et assez compacts, qui ont subi des altérations vraisemblablement liées à un phénomène climatique, qui aurait eu lieu avant le Bronze final. À l'extérieur du bâtiment, le long des parois, s'étalent des zones grises de calcaire dégradé qui témoigneraient peut-être de creusements anthropiques liés à la maison (extraction de limon pour l'édification de murs en torchis ?). Par ailleurs, de part et d'autre du bâtiment, parallèlement à son axe et à 2 m environ des parois latérales, des alignements de trous de poteau – dont certains sont implantés dans des tranchées – et de fosses, ont un lien évident avec la maison. Devant l'indigence du mobilier archéologique et la fiabilité relative des datations au radiocarbone, deux hypothèses sont proposées : ces structures seraient contemporaines de la maison, ou bien postérieures, associées à une structure de type Passy du Néolithique moyen I. Nous en avons une vision tronquée, car elles se prolongent vraisemblablement au-delà de la limite d'emprise, vers le nord-ouest.

Au Bronze final IIb-IIIa l'occupation est matérialisée par deux grandes fosses polylobées ayant livré un important lot de céramique.

Pour La Tène, plusieurs bâtiments à six et quatre poteaux ont été identifiés, sans qu'il soit possible de les dater avec plus de précision. Ils sont répartis de manière lâche sur l'ensemble de la superficie. Ce type d'édifice a également été mis au jour sur la fouille voisine de l'A85 en 2005.

À La Tène finale ou au début de l'époque romaine, un établissement rural est créé. Trois de ces bâtiments ont été mis au jour. L'architecture présente de fortes traditions indigènes. À l'ouest, deux de ces édifices sont bordés par un probable chemin se dirigeant vers le sud. Dans le courant du I^{er} s, l'établissement subit des modifications. Les anciens bâtiments sont détruits et deux autres prennent leur place. Cependant, les liens étroits qui les unissent (constructions voisines sans recouvrement des superficies, orientations similaires) montrent que la transition s'est effectuée lentement et que des liens de contemporanéité ont pu exister.

Cet établissement rural, qui ne présente aucun signe de prestige, paraît déserté dès le II^e s.

Après un long hiatus chronologique, une occupation médiévale a été identifiée dans la partie nord de l'emprise. Elle correspond à un bâtiment sur poteaux installé à l'intérieur d'une parcelle limitée par des fossés. Bien que le mobilier soit peu abondant, le site a pu être daté de la seconde moitié du XI^e et début du XII^e s., contemporain du souterrain mis en évidence dans la fouille voisine (zone 4 médiéval).

Grégory Vacassy

L'opération archéologique, réalisée durant l'été 2012, couvre une surface de 4200 m² et a mis au jour des vestiges d'habitat domestique de la période protohistorique : Bronze final pour les éléments datés, et une zone annexe d'un habitat médiéval X^e-XI^e s. avec quelques silos, quelques trous de poteaux et un souterrain aménagé.

L'occupation protohistorique reconnue sur l'emprise de la fouille se compose de quelques bâtiments ou unités construites, de quelques trous de poteaux isolés et de quelques fosses. L'emprise décapée de 4200 m² offre une vue très limitée au cœur d'un probable établissement rural ouvert. Ces quelques vestiges repérés au sein de la fouille complètent la vision de l'extension et de l'organisation de du site fouillé par Eric Frénée en 2005.

La petite occupation médiévale reconnue sur le site Zone 4 lot 2 est composée d'un souterrain aménagé, d'un probable bâtiment annexe dissimulant l'entrée du souterrain, de quelques silos et d'un fossé axé nord-est sud-ouest clôturant l'espace.

À la différence des souterrains recensés en Touraine jusqu'à maintenant, l'exemplaire fouillé dans le cadre de notre intervention est conservé dans son intégralité et bien calé chronologiquement. Cette occupation médiévale est atypique et il semble important de ne pas la dissocier de l'ensemble de l'occupation du terroir alto-médiéval environnant, et des autres fouilles archéologiques qui ont été réalisées sur le même projet d'aménagement.

Séverine Chaudriller

Depuis 2004, le Laboratoire Archéologie et Territoires a engagé un programme de recherche sur le site de l'ancien monastère de Marmoutier établi sur la rive droite de la Loire à deux kilomètres en amont de la cité de Tours. Cet établissement monastique qui perdura jusqu'à la Révolution française tire son origine d'un ermitage fondé par saint Martin, évêque de Tours de 371 à 397.

Les travaux associent différentes formes d'investigations de terrain (prospections géophysiques, carottages, fouilles et relevés) à une collecte systématique des sources planimétriques, iconographiques et écrites soumises à de nouvelles analyses.

Les travaux archéologiques ont porté principalement sur la bande de terrain situés au pied du coteau où se dressent presque tous les vestiges médiévaux de l'ancien monastère, exception faite de l'enceinte. L'emprise de l'église abbatiale gothique (zone 1) et celle de l'hôtellerie (zones 3 et 4) ont constitué les principales zones de fouille auxquelles se sont ajoutées des investigations menées sur le coteau (zone 6) et en particulier sur la tour des cloches (zone 5), clocher séparé des églises romane puis gothique. Des prospections géophysiques et des carottages géologiques ont été réalisés plus au sud (zone 7) pour préciser la localisation d'un paléochenal et l'évolution du trait de rive.

Entre coteau et Loire : de l'île à la terre ferme

L'impact morphologique et sédimentaire de la proximité de la Loire sur l'évolution de la topographie du monastère constitue une problématique fondamentale du programme en cours. En particulier, l'existence d'un paléochenal ayant traversé l'emprise de l'enceinte actuelle d'est en ouest, et mentionné dans les sources écrites comme « l'ancien lit de la Cisse qui passait autrefois

par le jardin », restait à démontrer. L'exploitation par E. Morin des données récemment acquises a permis de restituer un schéma général, selon cinq phases, des évolutions morphologique et sédimentaire dans l'emprise de l'enceinte actuelle. Le changement majeur détecté résulte du développement d'une barre sédimentaire dans le chenal de la Loire entre 5000 av. J.-C. et le VII^e s. apr. J.-C., barre qui entre les VII^e-IX^e s. et le XI^e s., a progressivement évolué en île, plus fixe dans le paysage. Un chenal secondaire peu actif isolait alors l'île de la berge mais l'alimentation en eau et la sédimentation fluviale se sont progressivement tarées et cette dépression topographique fut comblée par des dépôts anthropiques, permettant l'extension de l'enceinte vers le sud au plus tard au début du XIII^e s.

L'occupation antique et du haut Moyen Âge (zones 1 et 4)

L'origine antique du site avait été mise en évidence par les fouilles conduites par Charles Lelong entre 1973 et 1982 sous la forme de maçonneries et de niveaux d'occupation et de destruction ; d'autres ont été mis au jour, uniquement en zone 1, mais la caractérisation de cette occupation demeure difficile en raison de la faible superficie observée, les structures les plus anciennes ayant été largement recouvertes et/ou détruites par les églises médiévales.

On retient néanmoins plusieurs points majeurs :

- la diversité des techniques de construction observées entre les I^{er}-II^e s. et la fin du haut Moyen Âge ;
- la pérennité de certains murs antiques utilisés jusqu'aux VIII^e-IX^e s. ;
- impossibilité de distinguer archéologiquement le moment où commença l'usage monastique ;

- le caractère très hypothétique de l'identification d'une église antérieure à celle de l'an mil, identification reposant surtout sur la présence de sépultures aux abords de la construction identifiée comme le bâtiment 8.

Après avoir proposé l'hypothèse d'une *villa* suburbaine (Lorans, 2012), qui apparaît finalement peu probable sur le bord même de la Loire, une nouvelle interprétation privilégie celle d'une station routière puisqu'une voie est attestée par Sulpice Sévère entre coteau et Loire, voie qui n'a pas été identifiée par l'archéologie et dont l'emplacement exact (pied de coteau ou bord du fleuve ?) demeure une question ouverte (Lorans, Creissen, 2013). Une activité de tabletterie attribuable aux IV^e-V^e s. a été détectée en zone 1 après la démolition des maçonneries les plus occidentales. Dans l'état actuel des investigations, la zone 4 n'a pas révélé de niveaux antiques ce qui suggère que l'occupation d'époque romaine observée en zone 1 constituerait la partie occidentale de l'établissement.

Dans la zone 4, les plus anciennes traces d'occupation reconnues correspondent à une couche très carbonneuse contenant des tessons de céramiques des Ve-VI^e s. Cette couche, qui semble directement reposer sur un niveau de sable naturel, a été observée uniquement au sein d'un sondage profond percé au travers d'épais remblais de terre et de tuffeau. Observés sur l'essentiel de la zone 4, ces remblais sont traversés par des structures en creux, principalement des fosses dont la fonction est encore difficile à déterminer (la faible quantité de mobilier n'incite pas à voir des dépotoirs). Quelques trous de poteaux sont également présents. Le mobilier suggère le travail de l'os, du bois de cerf, du plomb et du cuivre, témoin d'un artisanat souvent présent dans les monastères du haut Moyen Âge. Ces niveaux du haut Moyen Âge sont ici scellés par une surface empierrée portant des traces d'ornières.

Les églises abbatiales successives de la fin du X^e au XIII^e s. (zone 1)

Trois églises abbatiales sont en général distinguées depuis les travaux de Charles Lelong :

- la construction des environs de l'an mil dressée ;
- l'église romane ;
- l'église gothique.

Cette présentation donne toutefois une vision simplificatrice de l'enchaînement des chantiers et des constructions car d'une part la première église a pu fonctionner un temps avec la crypte qui remplaça une partie de son chevet peut-être dès 1025, d'autre part l'église romane, édifiée à partir de cette crypte, connut un allongement de la nef vers l'ouest entre la seconde moitié du XI^e s. et le début du XII^e (date qui reste à préciser). Ceci suggère que le monastère fut le théâtre d'une activité de construction quasi continue pendant plus d'un siècle, d'autant plus que d'autres bâtiments de pierre furent érigés à cette période, au moins la tour des cloches, après 1046, un probable bâtiment d'accueil ainsi que le réfectoire et le dortoir financés par Guillaume, duc de Normandie, et son épouse Mathilde.

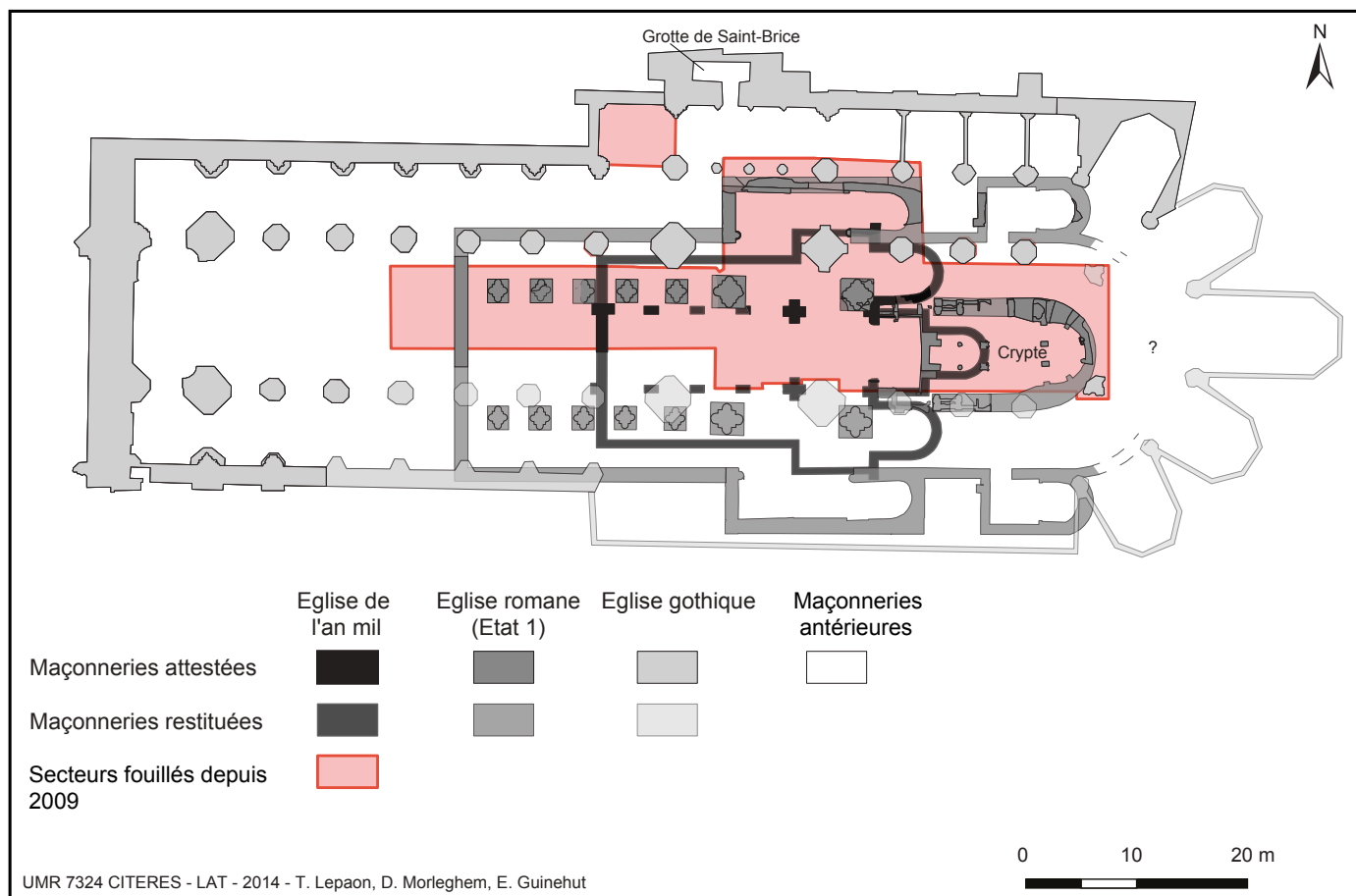
Les églises abbatiales présentent toutes un plan à trois vaisseaux mais la forme du chevet, à trois absides, n'est à peu près connue que pour la première. Cet édifice est caractérisé par l'usage conjoint de petit appareil pour les murs et de moyen appareil pour les supports alors que dans l'église suivante le recours à un moyen appareil irrégulier est généralisé. Ce bâtiment est le premier à témoigner d'un usage important du moyen appareil sur le site de Marmoutier. Les chantiers suivants feront quasi-exclusivement usage de ce module de pierre, tout au moins pour l'abbatiale. C'est le cas pour la crypte, les deux phases de l'église romane ou bien encore la grande abbatiale gothique. Avec la construction de la crypte, on assiste par ailleurs à une complexification des supports de l'édifice, souvent assez richement ornés, dans un double souci d'esthétique et de technique, les édifices étant désormais largement voûtés. Outre leur décor sculpté, ces édifices comportaient un décor peint. On peut supposer que la première église charpentée fut remplacée par un édifice entièrement voûté.

L'usage funéraire de ces églises a varié : un nombre réduit de sépultures a été repéré en avant de la façade de l'église de la fin du X^e s. et de celle du premier état de l'église romane mais aucune tombe ne l'a été à l'intérieur jusqu'à présent. Dans l'église gothique, un petit nombre d'individus, probablement des dignitaires du monastère ou des bienfaiteurs, a été inhumé dans des caveaux maçonnés médiévaux dans la partie orientale (fouilles anciennes), alors que la nef a reçu un grand nombre de sépultures, toutes implantées en avant du jubé de 1527, à l'époque moderne (fouilles anciennes et récentes).

La fouille des éléments appartenant aux églises est achevée dans l'emprise actuellement ouverte en zone 1 correspondant à une charpente protégeant les vestiges. Seule l'extension de la fouille vers l'est et vers le sud permettra d'une part de connaître les plans des chevets les plus récents, d'autre part de mettre au jour l'intégralité des édifices religieux dont les plans sont actuellement restitués par symétrie.

Les édifices d'accueil et le cimetière de laïcs adjacent (zones 3 et 4)

Entamée en 2006, la fouille de la partie détruite de l'ancienne hôtellerie (zone 4), dont le tiers occidental demeure en élévation (zone 3), a révélé ces dernières années une succession complexe d'édifices et de transformations architecturales entre les X^e-XI^e s. et le XIX^e s. (Lorans, Marot, Simon à paraître). Au moins deux bâtiments en pierre, édifiés en moyen appareil, ont précédé la grande hôtellerie de 50 m de longueur érigée à la fin du XII^e s. en prolongeant la construction antérieure. La qualité du bâti, l'existence probable d'un étage et la localisation de ces édifices successifs à proximité immédiate de l'entrée principale du monastère incitent à y reconnaître des lieux d'accueil. L'étude de la charpente montée au XIX^e s. sur la partie conservée de l'ancienne hôtellerie, devenue maison du grand prieur à l'époque moderne, a montré l'utilisation de pièces de bois provenant de cinq charpentes médiévales différentes (Avrilla, 2012). Enfin, un cimetière de laïcs a été identifié sur le flanc nord de ces constructions, dont l'usage remonte au moins aux X^e-XI^e s. et qui perdura jusqu'au XIV^e s.



Tours, Marmoutier, plan des églises abbatiales successives et des vestiges maçonnés sous-jacents (T. Lepaon, D. Morleghem, E. Guinehut, UMR 7324 CITERES-LAT).

Les interventions de l'Inrap (Philippe Blanchard et Raphaël de Filippo)

Trois interventions ont été pratiquées par des agents de l'Inrap du centre de Tours en 2011 et 2012. D'une part, Philippe Blanchard a surveillé le décaissement du terrain situé au pied de la tour des cloches qui avait accueilli le cimetière des religieuses du Sacré-Cœur de Jésus entre 1855 et 1989, date à laquelle il fut désaffecté et la majorité des tombes déplacées. Cette surveillance de travaux a permis d'observer les restes de cinq sépultures en cercueil de bois cloué et de forme trapézoïdale.

D'autre part, Raphaël De Filippo a réalisé des tranchées de diagnostic dans la partie méridionale de l'enclos, qui appartient aujourd'hui à l'établissement scolaire de Marmoutier désireux d'édifier de nouveaux bâtiments. Ces

sondages ont révélé l'absence de niveaux d'occupation anciens mais la présence au sud-est de quelques sépultures disposées de manière très lâche.

Avrilla, 2012 : Avrilla R. : *Etude archéologique de la charpente de l'ancienne hôtellerie de l'abbaye de Marmoutier (Tours, Indre-et-Loire)*, mémoire de master II d'archéologie, Université de Tours, 2 vol. dactyl.

Lorans, 2012 Lorans E. : « Aux origines du monastère de Marmoutier : le témoignage de l'archéologie », in : B. Judic (dir.), *Les abbayes martiniennes en Europe, Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest (Anjou, Maine, Poitou-Charente, Touraine)*, 119-3, 2012, p. 177-203.

Lorans, Creissen 2013 : Lorans E., Creissen T. : « Marmoutier : archéologie d'un site monastique dans la longue durée », *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, LIX, 2013, p. 123-147.

Élisabeth Lorans, Thomas Creissen

Gallo-romain

TOURS Pont de l'île Aucard, pont Eudes

Le fort étiage de la Loire, au début de l'été 2011, a permis de réaliser une campagne de relevés topographiques et de prélèvements. Cette opération constitue un jalon supplémentaire pour la compréhension des dynamiques d'évolution des ouvrages de franchissement de la Loire à Tours. Le premier apport est d'ordre quantitatif. En effet, nous avons détaillé sensiblement les plans des ponts de l'île Aucard et Eudes. En plus de ces deux ponts, nous

avons pu relever un certain nombre d'autres structures en bois liés à l'aménagement du fleuve. Les dimensions des ponts ont été précisées. Le pont Aucard devait supporter un tablier d'environ sept mètres de large avec des palées espacées d'environ cinq mètres. Le pont Eudes comprend des piles dont les longueurs avoisinent treize à quinze mètres de long, avant-bec inclus. Le tablier peut alors atteindre une largeur d'environ huit à dix mètres.

Le second apport est d'ordre chronologique. D'une part, ces datations nous ont apporté des éléments de réflexion quant à la dynamique d'évolution du pont Aucard. Nous avons pu constater que deux groupes de pieux de bois dataient deux phases de ce pont : sa construction entre le début du III^e s. et le début du IV^e s. et une vaste réfection, voire une reconstruction, au début du VI^e s. Les

conclusions concernant le pont de Eudes sont plus incertaines. On sait qu'une des six piles identifiées date de la fin du XVII^e s. (1678-1679), mais la datation des autres piles reste inconnue.

Vincent Hirn

Gallo-romain

TOURS

Dames Blanches, 33-39 rue Courteline, 1-15 rue de la Madeleine

Moyen Âge

La fouille, réalisée durant l'été 2010, a livré une concentration importante de vestiges archéologiques. Les recherches, menées sur près de 4500 m², ont révélé différents états d'aménagements de la berge de la Loire durant l'Antiquité et le Moyen Âge. Les études ont été conduites de manière interdisciplinaire associant archéologues, géologues et historiens. La fouille a permis de restituer selon quels rythmes et sous quelles formes l'espace urbain a été conquis sur le fleuve : embarcadère du Haut-Empire et voie, nécropole du Bas-Empire, habitat et cimetière médiévaux.

Durant le Haut-Empire, la Loire se trouve à quelques dizaines de mètres au nord du site. Une voie de berge mène au centre-ville de Caesarodunum, situé quelques centaines de mètres plus à l'est. L'actuelle rue Courteline est superposée à cet axe. La fouille a mis en évidence quatre états d'aménagements de la berge. Le dernier, daté du II^e s., est caractérisé par un assemblage complexe de caissons en bois d'environ huit mètres de côté, disposés en damier. Une rampe d'accès à la Loire fait alors office d'embarcadère. Cette construction est destinée à consolider la berge et à en limiter l'érosion, particulièrement active dans ce contexte de plaine d'inondation.

À la fin du III^e s. ou au début du IV^e s., une incursion de la Loire vers le sud entraîne l'abandon de l'embarcadère, alors complètement ensablé. La transformation de la zone étudiée en cimetière intervient à cette époque.

L'ensemble funéraire antique situé le long de la voie comporte 23 individus hommes, femmes et enfants de tous

âges, sans répartition spatiale particulière. La plupart des sépultures sont datées du Bas-Empire (IV^e s. apr. J.-C.) d'après le mobilier funéraire et les datations par radiocarbone.

L'étude anthropologique indique des inhumations majoritairement en contenant : cercueils cloués, cercueils chevillés ou coffrages. Trois sépultures à caractère ostentatoire (dépôts funéraires, dimensions des fosses...) sont situées en bordure de la voie.

L'installation médiévale prend place au moment où s'amorce le recul de la Loire vers le nord. Cet espace libéré, situé en périphérie du bourg qui se crée autour de l'ensemble basilical de Saint-Martin, est alors rapidement aménagé par les hommes. Tandis que l'axe antique perdure, une nouvelle voie de berge est aménagée au nord du site et contient les occupations jusqu'au XII^e s. au moins. Ces habitats domestiques, implantés entre le IX^e et le XII^e s. sont matérialisés par des trous de poteau, des celliers, des silos, et des fosses diverses ; cinq sépultures sont également dénombrées. Sans connaître précisément l'emplacement des bâtiments, il est vraisemblable qu'ils soient implantés en bordure de voie.

À partir du XIV^e s. le trait de rive paraît stabilisé à Tours ; simultanément, en avant de l'enceinte médiévale, des digues sont attestées et peuvent être considérées comme les premières formes de turcies censées canaliser le cours du fleuve.

Nicolas Fouillet

Époque contemporaine

TOURS

Logis des Gouverneurs

La surveillance archéologique, réalisée lors des travaux de renouvellement du système d'illumination du Logis des Gouverneurs de Tours, en contrebas de la façade septentrionale de l'édifice, n'apporte pas d'informations supplémentaires. Les tranchées mécaniques très limitées ont seulement recoupé des remblais du XIX-XX^e s. et des sables grossiers de la Loire.

Cela fait une trentaine d'années que le parement nord de l'enceinte du *castrum* du Bas-Empire, qui sert de fondation au Logis et au château, est visible depuis les quais. Si sous le Logis, la maçonnerie relativement abritée n'a semble-t-il que très peu évolué depuis les années 80, en revanche, ailleurs, elle montre partout des signes de détérioration parfois importants. Traitée comme une

ruine romantique, la végétation reprend doucement mais assurément ses droits et les racines s'installent progressivement dans toutes les failles de la maçonnerie. La poterne, qui à l'origine permettait l'accès à l'angle nord-

ouest du *castrum* depuis la Loire, est aujourd'hui recouverte par la végétation.

Anne-Marie Jouquand

Âge du Fer
Moyen Âge

TOURS

Tramway (1ère ligne) Centre de maintenance, parking-relais

Gallo-romain

Les fouilles du tramway apportent un lot d'informations considérables sur l'occupation d'un petit secteur du plateau de Tours nord à la fin de l'âge du Fer. Elles éclairent plus généralement sur les rythmes d'occupation de la campagne tourangelle. Les vestiges, compris entre la Préhistoire ancienne et le XI^e s. apr. J.-C., illustrent diverses formes d'occupation du sol plus ou moins développées. Dans ce contexte, le mauvais état de conservation général des structures et du mobilier n'en est que plus déplorable.

Ces découvertes illustrent les modalités de l'habitat en territoire turon, et éclairent sous un jour nouveau la question des terroirs et de la propriété. Néanmoins, ces questions dépassent le cadre de cette fouille. Les discussions induites ont conduit à la création d'un groupe de recherche. C'est donc désormais l'ensemble du plateau de Tours nord qui servira de support à ces réflexions.

En l'état actuel des connaissances, il n'est pas possible d'établir un lien entre les productions (métallurgiques par exemple) des nombreuses fermes de ce plateau, dont celles du tramway, et l'agglomération ouverte de Clocheville. Néanmoins, les indices convergent petit à petit. La spécialisation des activités (réduction/épuration/forge), mise en évidence à l'occasion des fouilles du tramway, constitue désormais un argument important. La relation avec les deux *oppida* voisins, reste malheureusement inabordable en raison de données beaucoup trop lacunaires.

Au terme de cette recherche, un certain nombre de recommandations peuvent être formulées pour le bon déroulement des fouilles d'établissements ruraux gaulois à venir. Ces recommandations sont valables pour le secteur du plateau de Tours nord, mais aussi dans le territoire turon en général.

Il n'est pas inutile de rappeler qu'il est souhaitable de prélever l'intégralité du mobilier, même les déchets

liés à la métallurgie et la terre cuite, et pas seulement d'échantillonner ces matériaux. Les pierres et la terre cuite doivent être soigneusement triées, afin de prélever les objets et fragments d'objets qui peuvent prendre diverses formes (torchis, pesons, broyon, lissoir, fragments de meules...). Les indéterminés peuvent être rejetés après le tri, tout en conservant l'information relative à leur poids, leur matière, leur état (brûlé ou pas), et leur position en vue d'une cartographie ;

Il paraît ensuite judicieux que les futures équipes s'enquière de rechercher du minerai à l'état natif à l'occasion des travaux mécanisés. En effet, la multiplication des points d'information devrait permettre, à terme, d'offrir une forme de traçabilité, afin de mieux cerner les réseaux, et de mieux comprendre la chaîne opératoire de l'activité métallurgique. Dans cette optique, un choix des déchets liés à cette activité et ces prélèvements de minerai doivent faire l'objet d'analyses physico-chimique ;

Jean-Marie Laruz



Tours, vue aérienne des fouilles réalisée dans le cadre de l'aménagement de la première ligne de tramway.

Gallo-romain

TOURS

Tramway (1ère ligne), rue Charles Gille

Moyen Âge

Cette partie de l'actuelle ville de Tours a toujours été considérée par les historiens et archéologues comme la périphérie sud de l'occupation urbaine antique puis médiévale et enfin moderne. Les rares données écrites et interventions archéologiques ont toujours qualifié ces espaces comme peu densément occupés (voire pas du

tout) et le caractère rural de l'environnement a été dès lors supposé. La problématique majeure avant l'intervention concernait l'Antiquité pour laquelle une importante nécropole à crémation a toujours été soupçonnée dans l'environnement de l'actuelle gare de Tours sans qu'une localisation précise ne puisse être donnée. Cette hypo-

thèse repose principalement sur des découvertes isolées d'urnes en céramique lors de travaux d'aménagement relativement anciens tels ceux de la gare à la fin du XIX^e s.

Les fouilles réalisées dans le cadre de la première ligne de tramway étaient l'occasion de vérifier les hypothèses sur le caractère urbain, rural ou péri-urbain de ce secteur de l'actuelle ville de Tours durant ces périodes historiques en caractérisant au mieux la nature de l'occupation humaine. Si la largeur des fenêtres était très limitée, l'intervention donnait surtout l'opportunité de faire des observations archéologiques sur un transect est-ouest d'une longueur de 250 m.

Les résultats de l'opération sont particulièrement intéressants puisqu'ils ont permis d'exclure sans ambiguïté possible la présence d'un espace funéraire antique sous l'actuelle rue Charles-Gille. En revanche, le fait particulièrement surprenant a été la mise au jour de vestiges de bâtiments antiques dont la fonction reste délicate à interpréter. Ces découvertes posent la question de la nature de cette occupation (rurale, urbaine, péri-urbaine ?) et donc de l'étendue et des limites de la ville gallo-romaine.

Pour la période médiévale, le fait marquant a été la mise au jour d'un espace funéraire insoupçonné et composé d'au moins 34 individus. Le caractère simultané de cer-

taines fosses ainsi que deux datations radiocarbones du XIV^e s. permettent de proposer l'hypothèse d'un secteur destiné à accueillir les victimes de plusieurs crises de mortalité dont peut-être celle de la peste noire à partir de 1347. L'étude des données confrontées aux sources d'archives et à la bibliographie permet de supposer que les individus mis au jour sont en relation étroite avec un ou plusieurs établissements d'accueil plus ou moins temporaires destinés à isoler les malades durant les épisodes épidémiques qui surviennent aux XIV^e et XV^e s. (hôpital de peste, asile pour syphilitiques...). Cette hypothèse est établie en raison du caractère extra-muros des lieux à la fin de la période médiévale et également en raison de l'existence d'une léproserie distante de seulement 250 m. Cette zone située en sortie de ville correspond donc très certainement à un secteur de relégation des personnes malades ou risquant d'être contagieuses lors des épisodes de crise épidémique.

Enfin, la période Moderne est matérialisée par quelques structures, notamment des murs ou des tranchées de récupération de maçonnerie liés à des limites de parcelles ou des bâtiments d'habitation qui furent détruits lors du percement de la rue à la fin du XIX^e s.

Philippe Blanchard

Gallo-romain

Époque moderne

TOURS

Tramway (1^{ère} ligne), rue Nationale, place Jean-Jaurès

Moyen Âge

La réalisation de la première ligne de tramway de l'agglomération tourangelle a impliqué le dévoiement de nombreux réseaux dont deux collecteurs d'eaux pluviales (XIX^e-XX^e s.) situés sous la rue Nationale, principal axe nord-sud de Tours. Malgré les destructions importantes liées aux constructions des collecteurs, une partie de la stratigraphie était préservée et a offert l'opportunité de recueillir des données sur un long transect nord-sud à l'emplacement de la ville antique puis médiévale/moderne. L'intérêt résidait en outre, dans la possibilité de compléter les informations acquises sur d'autres fouilles en périphérie immédiate de la rue Nationale, ces 20 dernières années.

L'intervention archéologique avait pour axes de recherches principaux : la présence de paléo-chenaux antérieurs à l'occupation antique, l'organisation de la trame viaire antique, l'observation des limites sud de la ville antique, celle des limites ouest des ensembles monumentaux (thermes et temple) situés en partie orientale et l'articulation avec les quartiers résidentiels reconnus à l'ouest, l'observation des systèmes défensifs de la ville médiévale et moderne, et la caractérisation des terres noires.

L'opération réalisée entre février 2011 et février 2012 a permis de mettre en évidence la présence d'un paléo-chenal qui incarne le tracé de la Loire entre 10 000 et 4000 BP. Un chenal de moindre importance a ensuite persisté et correspondait très certainement à un cours

d'eau drainant la plaine d'inondation. Ce dernier sera définitivement comblé dans le courant du I^{er} s. après J.-C.

L'occupation antique est caractérisée majoritairement par des niveaux de circulation reconnus sur une longueur d'environ 400 m selon un axe nord-sud et pour une largeur minimum comprise entre 5 et 9 m. La partie centrale de cette rue antique est longue d'un peu plus de 200 m et a livré au moins 6 niveaux de circulation successifs dont les premiers pourraient être mis en place durant le I^{er} s. apr. J.-C. Cette chaussée se trouve limitée dans sa partie sud par le chenal évoqué précédemment. Ce dernier, une fois comblé (fin I^{er} s.), permettra une poursuite de la chaussée sur environ 75 m vers le sud.

Les constructions périphériques à cette voie n'ont quasiment jamais été reconnues à l'exception d'une maçonnerie et d'une série de plots qui pourraient correspondre respectivement à un mur de façade délimitant un îlot d'habitation situé plus à l'ouest et aux fondations d'un probable portique sur rue.

La chronologie relative à l'abandon de la voie n'est pas assurée. On suppose qu'elle fonctionne au moins jusqu'au IV^e s., et peut-être même durant tout le haut Moyen Âge.

Durant le haut Moyen Âge, les études des terres noires ont révélé que le secteur de la rue Nationale correspond

à une mise en culture, à des friches ou à des jardins plus ou moins densément occupés.

Les aménagements médiévaux sont peu nombreux. Ils se rapportent à quelques tranchées dont la fonction n'est pas reconnue (peut-être de la récupération, sans certitude toutefois) ainsi qu'à un vaste creusement observé sur environ 65 m et remblayé massivement. L'interprétation de cet aménagement qui intervient entre le XII^e et le XVI^e s. n'est pas assurée mais il pourrait se rapporter à une récupération massive des matériaux de la voie

antique en lien avec l'édification de l'enceinte du XIV^e s. et le comblement par des matériaux issus du creusement des fossés défensifs.

Enfin, une maçonnerie large de 2 m a été mise au jour sous la place Jean-Jaurès et correspond au mur d'enceinte érigé à la fin du XVI^e s. ou au début du siècle suivant.

Samuel David

Moyen Âge

TOURS

Cathédrale, transept nord, rose nord

Cette opération d'archéologie du bâti a porté sur la rose et sa galerie éclairant le mur pignon du croisillon nord du transept de la cathédrale. L'étude a été prescrite dans le cadre d'un vaste chantier de restauration portant sur l'ensemble du mur pignon nord. L'ensemble du pignon a été échafaudé, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, permettant un accès aisé à l'ensemble de la structure.

Le fenestrage de ce mur pignon est formé de deux parties superposées : une galerie du *triforium* assurant la circulation sur les trois faces du croisillon. Cette galerie est à double rangée d'arcades, celle du dehors étant vitrée. Cette dernière porte une vaste rose circulaire inscrite dans un carré. La rose est doublée sur l'intérieur d'un arc formeret séparé permettant d'obtenir un jour carré. À une date inconnue, mais probablement proche de la construction, la rose a subi d'importants désordres nécessitant la construction d'un pilier central soutenant le linteau de la rose.

La prescription pose la question de l'étude des roses autrement que d'un point de vue purement stylistique, et demande d'approfondir la question des matériaux, de la pose, et de la structure tant dans sa forme que dans son

exécution. L'étude des dégradations et des traitements appliqués pour y remédier fait partie aussi de cette étude. Les résultats de cette étude d'archéologie du bâti permettent de classer les matériaux par origine géologique et de les situer sur l'ouvrage afin de chercher les règles suivies par les appareilleurs médiévaux. Mais, et surtout, cette étude a permis de mettre en évidence une forme architecturale très particulière, qui n'a pas, à ce jour, encore été saisie par les historiens de l'art. Cette forme particulière est celle des roses à structure carrée. Il s'agit d'un mode original élaboré au milieu du XIII^e s. dans les grands chantiers parisiens financés par le roi. Ce mode a été reproduit dans quelques édifices majeurs jusqu'au tournant des années 1300, puis abandonné. Ces roses carrées ont toutes posé des problèmes de structure, à cause d'un report de charge très mal appréhendé par les maîtres d'œuvre. Dans la plupart des cas, les roses ont été reconstruites. Celle de Tours ne l'a pas été, en raison de la présence du renfort central qui, même s'il a été jugé inesthétique, a permis de conserver ainsi la seule rose carrée entièrement originale. Elle montre ainsi les ambitions et les prises de conscience devant les limites de la technique architecturale par les maîtres médiévaux.

Marc Viré

Moyen Âge

VERNOU-SUR-BRENNE

Foujouin

Le site de Foujouin à Vernou-sur-Brenne (Indre-et-Loire), d'une surface d'1,7 ha, a été fouillé au cours de l'été 2012 et a révélé la présence d'un habitat du haut Moyen Âge. Nous avons pu observer plusieurs indices d'occupations antérieures connues ou soupçonnées à proximité. Celles-ci se présentent sous la forme de céramiques redéposées des périodes néolithique, protohistorique et antique. L'occupation médiévale, homogène dans son organisation spatiale, aurait duré peu de temps, trois ou quatre générations tout au plus, entre 750 et 850.

Les vestiges, constitués essentiellement de creusements (trous de poteaux, silos, sépultures...), sont répartis en zones de concentrations de part et d'autre d'un chemin creux empierré et bordé de fossés. L'axe de circulation traverse le site et contraint la disposition des parcelles

adjacentes qui constituent autant d'unités bordées de fossés parcellaires et de haies. Les bâtiments de chaque unité se trouvent à proximité du chemin mais leur emplacement ne respecte pas de règle stricte. Les plans et dimensions des bâtiments sont semblables sans être identiques et plusieurs détails dans les techniques de constructions diffèrent. Les recoupements de vestiges sur le site sont assez rares et les plans des bâtiments ne se chevauchent que dans deux cas.

Plusieurs zones d'occupations spécialisées ont été identifiées. Les parcelles sont, dans trois ou quatre cas, destinées à l'habitat associant aux bâtiments des petits dépotoirs et des silos à vocation domestique. L'une des parcelles, ayant livré une importante quantité de sories de post-réduction liée à un bâtiment, a accueilli une

forge. Une seconde concentration de scories de post-réduction pourrait indiquer la présence d'une autre forge. Nous avons également mis en évidence deux zones de stockage. La première est composée de silos et la seconde associe des silos et un grenier. Par ailleurs, trente inhumations ont été mises au jour. En groupe ou bien isolées, elles se répartissent au bord du chemin, à une exception près.

Le site de Foujouin est une occupation homogène qui résulte de la volonté d'un groupe d'individus ayant respecté des règles communes et partagé un certain nombre d'équipements : zones de stockages et forge. Outre ces équipements communs, les activités agropastorales démontrent l'existence de pratiques particulières. Les carcasses des animaux étaient principalement préparées pour le commerce en retirant le crâne et les bas de pattes. Proportionnellement, les résidus de consom-

mation sont peu nombreux. Par ailleurs, les processus de stockage des grains de céréales suivaient deux logiques distinctes. La première, sous forme de silos présents dans les bâtiments, était liée à l'activité domestique, la seconde qui se présentait sous la forme de deux zones de stockage était plutôt dévolue à l'échange local.

Le hameau de Foujouin se serait ainsi spécialisé dans la production de céréales et légumineuses ainsi que dans la production de viande fournie au réseau d'échange local. Cette occupation présente le cas d'un petit habitat groupé, fondé, à l'écart mais non loin du village plus ancien de Vernou, afin de répondre à un besoin de modification de la structure de l'habitat et de la production locale.

Vincent Hirn

Grands travaux le tracé de la LGV SEA

Le projet de ligne à grande vitesse « Sud Europe Atlantique » traverse 3 régions (Centre-Val de Loire, Poitou-Charentes et Aquitaine), 6 départements et 113 communes. La nouvelle ligne créée permettra de relier Tours à Bordeaux en TGV à partir de l'été 2017.

Les infrastructures de ce projet sont colossales : 302 km de voies nouvelles, 40 km de raccordements, 500 ouvrages d'art, 4 bases de travaux/maintenance et de nombreuses zones annexes (stockage de matériaux, voies,

etc.). Converties en surfaces, elles restent considérables, surtout pour la région Poitou-Charentes (2 400 ha affectés pour un tracé de 240 km), mais aussi pour la région Centre (960 ha affectés pour un tracé de 52 km).

Face à l'ampleur de ces travaux et à la menace de destructions de sites, de nombreuses opérations de diagnostics et de fouilles ont été mises en œuvre dans le cadre de l'application de la législation sur l'archéologie

N°	commune et lieu-dit	Responsable d'opération	Opérateur	Emprise
1	Monts – le Petit Nétilly : phase 43 - 37 159 020 AH (suite 010 AH)	Denis GODIGNON	Inrap	2,8723 ha
2	Sorigny – Nétilly : phase 43 - 37 250 057 AH, 060 AH et 063 AP	Sylvia JOUANNEAU-BIGOT	Inrap	0,5451 ha
3	Sorigny – Montison : phase 42 et phase 100 - 37 250 049 AH	Grégory POITEVIN	Inrap	2,1196 ha
4	Sainte-Catherine-de-Fierbois – Pré de la Fosse, les Clavaux : phase 41-3 - 37 212 011 AH	Cyrille BEN KADDOUR	Eveha	3,2951 ha
5	Sainte-Maure-de-Touraine – les Bates, les Douettes : phase 41-3 - 37 226 048 AH	Etienne JAFFROT	Eveha	1,1604 ha
6	Sainte-Maure-de-Touraine – Devant la Boisselière : phase 41-3 - 37 226 047 AH	Philippe BLANCHARD	Inrap	0,7134 ha
7	Sainte-Maure-de-Touraine – la Croneraie : phase 41-3 - 37 226 046 AH	Jean-Philippe BAGUENIER	Inrap	2,8865 ha
8	Draché – Taille de Randoux : phases 41-1 et 107 - 37 098 034 AH	Nicolas PIMPAUD	Eveha	0,7649 ha
9	Maillé – Villiers, la Roche : phase 40 - 37 142 020-21 AH	Gwenaël ROY	Inrap	7,4109 ha
10	Maillé – la Forgeais : phase 40 - 37 142 024 AP	Fabrice MAREMBERT	Inrap	1,4132 ha
11	Maillé – le Perrou 1 : phase 40 et phase 109 - 37 142 025 AH, 044 AP et 045 AH	Philippe SALE	Inrap	2,5015 ha
12	Maillé – le Perrou 2 : phase 40 - 37 142 026 AP	Jean-François CHOPIN	Inrap	0,1463 ha
13	Maillé – Bois Adrien : phase 111 - 37 142 036 AP	Tony HAMON	Inrap	0,5521 ha
14	Nouâtre – les Arrentements : phase 39 - 37 174 046 AP	Dorothee LUSSON	Inrap	2,7834 ha
15	Nouâtre – La Fondrière : phase 39 - 37 174 047 AH	Céline AUNAY	Sadil	0,1016 ha
16	Ports – le Barrage 1 : phase 9 - 37 187 025 AP, 027 AH, 028-029 AH	Matthieu MUNOS	Inrap	1,5224 ha
17	Ports – le Barrage 2 : phase 9 - 37 187 026 AP	Hélène FROQUET-UZEL	Inrap	0,2296 ha
18	Pussigny – les Prés d'Arrêt, le Cosson, les Fonds d'Arrêt, Grouet : phase 9 - 37 190 023-28, 32-37	Stéphane JOLY	Inrap	8,1890 ha
19	Pussigny – le Fond d'Arrêt, la Pierre Levée : phase 9 - 37 190 029 AP	Marie LAROCHE	Paléotime	3,6934 ha
20	Pussigny – le Vigneau : phase 9 et 113 - 37 190 030 AH et 039 AH et 37 190 042 AP	Arnaud COUTELAS	Arkemine/Archéo-Loire/Paléotime	2,3490 ha
21	Marigny-Marmande – Psé : phase 114 - 37 148 020 AH	Catherine LEGEARD HERVE	Archéoloire	1,5144 ha
22	Marigny-Marmande – la Fuye, la Perrière : phase 114 - 37 148 023 AH et 024 AH	Emilie TOMAS	Arkemine	0,8448 ha
23	Marigny-Marmande – le Toucheau 1 : phase 9 - 37 178 015 AH	Magalie DARTUS	Eveha	0,1949 ha
24	Marigny-Marmande – le Toucheau 2 : phases 9 et 114 - 37 148 016 AH	Aurélien SARTOU	Eveha	4,3487 ha

préventive. En Indre-et-Loire, des diagnostics archéologiques ont été conduits sur la quasi-totalité des surfaces (à la demande de Réseau Ferré de France (RFF) puis de son concessionnaire LISEA), hormis quelques merlons ainsi que quelques zones directement prescrites en fouilles (soit 920 ha environ). Ces opérations ont été effectuées essentiellement par l'Inrap et par le SadIL entre les mois de juillet 2010 et novembre 2012. Au terme de cette première grande phase de terrain, ce sont 170 sites archéologiques, principalement des sites inédits qui ont été découverts (suite aux opérations de fouilles, le corpus de sites a encore été augmenté et ce nombre atteint 182 sites). Une première lecture de la carte de répartition des sites mis au jour par les diagnostics montre deux grandes zones de densité : les bassins versants de l'Indre et de la Vienne. Ils se sont révélés, sans grande surprise étant donné l'état des connaissances précédant cette opération, riches en indices d'occupation de toutes les périodes. Parallèlement, la configuration du tracé et la courbe qu'il effectue vers l'Est ont rendu possible l'exploration de zones moins renseignées par des opérations antérieures telles que les plateaux de Sainte-Maure-de-Touraine et Sainte-Catherine-de-Fierbois. L'exploration

de ces vastes zones agricoles, peu perturbées par les aménagements modernes, a été riche en découvertes, renvoyant donc l'image d'un secteur densément occupé par un maillage d'occupations agricoles dès la Protohistoire jusqu'à nos jours.

Après analyse des résultats des différents diagnostics, 33 secteurs ont fait l'objet de prescriptions complémentaires, la plupart d'entre elles étant des fouilles préventives (24), réalisées entre mars 2012 et octobre 2013.

La nature des aménagements a également nécessité la mise en place de mesures conservatoires sur 7 zones, par le biais d'arrêtés de modification de la consistance du projet. Enfin, deux sauvetages urgents ont été prescrits pour des sites dont la nature n'avait pas totalement été perçue au diagnostic.

Au total, 52 ha ont été fouillés, par 6 opérateurs d'archéologie préventive (Inrap, SadIL, Éveha, Arkemine, Paléotime, ArchéoLoire), pour 26 fouilles réalisées sur le reste du tracé (dont 25 en Poitou-Charentes).

Paléolithique

SORIGNY Netilly

Gallo-romain

La fouille est située au sud du lieu-dit Nétilly à de Sorigny (Indre-et-Loire). Elle fait suite à la phase 43, zone 3 de diagnostic archéologique, sur la LGV SEA, dirigé par Marc Gransar (Inrap) durant l'été 2011. Ce diagnostic ainsi que les autres opérations réalisées dans le secteur de Sorigny et les communes limitrophes ont mis en avant un fort potentiel archéologique. Ainsi, une prescription de fouille, localisée sur la partie sud de la zone 3, a été mise en place par le service régional de l'Archéologie. Cette opération a été menée du 25 juin au 17 août 2012, sur une superficie de 5500 m². Elle est située sur le replat et le versant d'un petit vallon axé nord-est/ sud-ouest et qui barre la moitié nord de l'emprise décapée sur toute sa largeur. Les vestiges archéologiques, très nombreux (580), sont encaissés entre 0,30 et 0,80 m sous les labours, dans un substrat hétérogène fait de calcaire, de marne et de limon des plateaux.

Deux périodes distinctes sont mises au jour sur le site de Nétilly.

Le Paléolithique supérieur

Les premiers indices anthropiques mis au jour se situent au Belloisien (Tardiglaciaire - Dryas récent). Des pièces et outils lithiques (132) sont récoltés dans la partie sud de l'emprise, dans la zone de limon argileux. Cette culture se distingue par la production de lames rectilignes. L'outillage est largement dominé par un type particulier : les pièces mâchurées. Le corpus lithique découvert sur ce site constitue, à ce jour, le point d'extension le plus méridional du territoire des groupes des chasseurs-cueilleurs belloisiens dont la sphère chrono-culturelle se rattache au nord-ouest de l'Europe (culture de l'Ahrensbourgien).

Le Haut-Empire

Une occupation agropastorale enclose s'installe et se déroule sans hiatus apparent depuis La Tène finale jusqu'au III^e s. apr. J.-C. Trois phases s'y distinguent.

La première phase (La Tène finale-époque augustéenne) est marquée par une occupation organisée selon deux pôles : au nord, au niveau du vallon et au sud, dans la zone de limon des plateaux. L'organisation spatiale que revêt ces installations est régie à la fois par le vallon, mais aussi par d'autres contraintes (climatiques, techniques, etc.).

De vastes bâtiments à caractère résidentiel sur d'imposants poteaux porteurs et profondément ancrés au sol sont associés à des annexes et des clôtures construites en matériaux légers et peu fondées. Des enclos palissadés ou fossoyés ceinturent deux des habitats. Des fossés sont creusés dans l'axe du vallon et ont ainsi une fonction double de drainage et de limites parcellaires. Il est à noter que les plans des bâtiments et la position topographique de ces occupations précoces semblent hérités des établissements laténiens. Au I^{er} s. apr. J.-C., le caractère fonctionnel de l'occupation semble changer. Celle-ci est marquée par l'aménagement et l'extension du parcellaire. L'orientation est conservée, le système fossoyé s'étend du nord au sud de l'emprise. Aucun bâtiment à vocation résidentielle n'est repéré mais il est fort probable que les constructions récentes et plus anciennes se soient côtoyées. Cette phase est marquée par une activité agropastorale : unités construites de petites dimensions peu ancrées au sol et enclos palissadés pour parquer le bétail. La faible superficie du décapage archéologique

ainsi qu'une fouille partielle des vestiges en creux ne permettent pas de définir le type d'occupation en présence. Avons-nous affaire à un secteur d'une pars *rustica* d'une villa, une partie d'une petite exploitation agricole autonome ou encore une « ferme » gallo-romaine précoce ? Quoi qu'il en soit, l'indigence des vestiges mobiliers et leur type nous renseignent sur le statut peu aisé des habitants.

Aux III^e et IV^e s., l'occupation du site de Nétilly est nettement plus ténue. Soit le mode de construction change et ne laisse plus de trace au sol, soit on assiste ici, à l'abandon des lieux et au déplacement de la population.

Sylvia Bigot

Âge du Fer

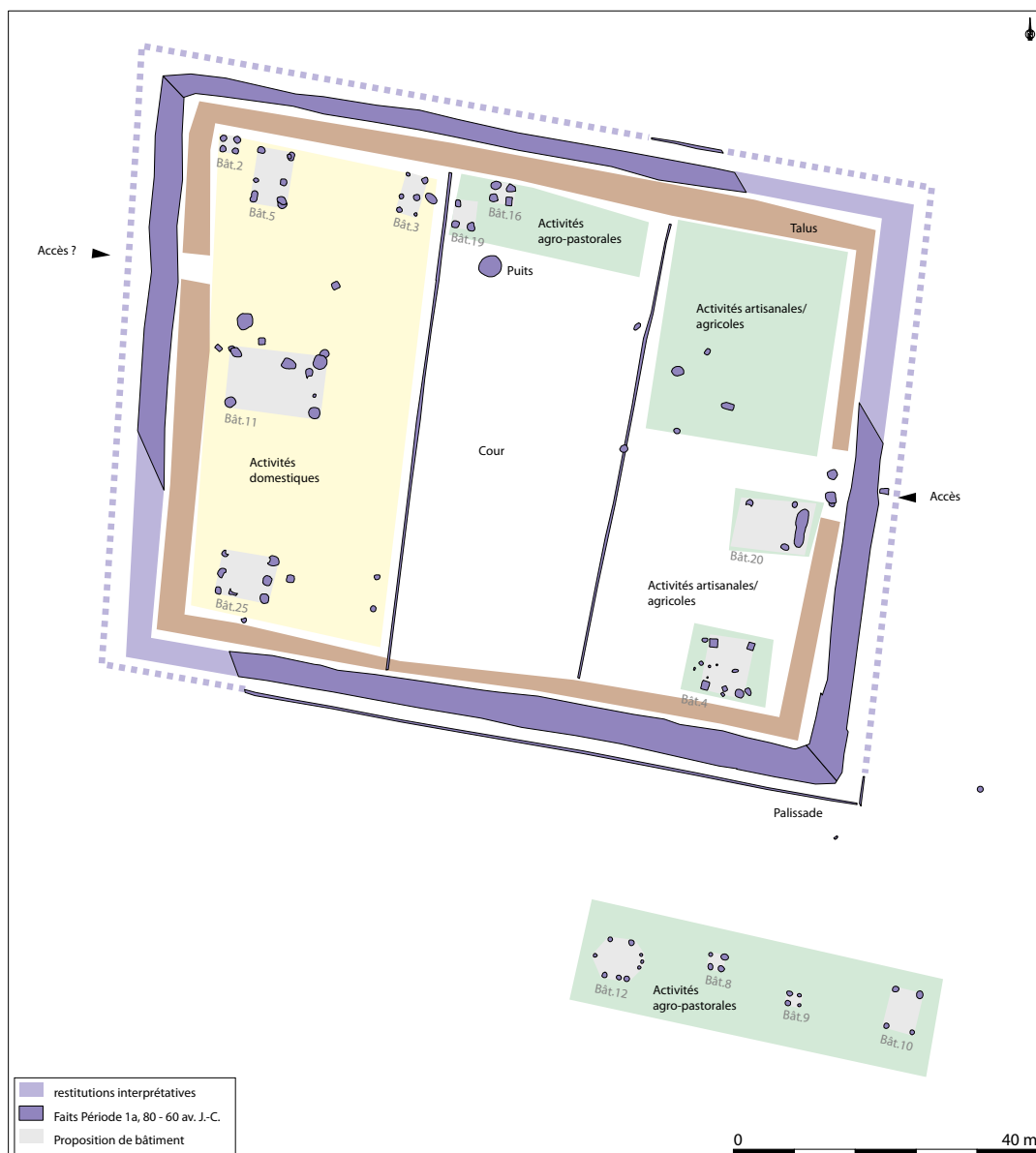
SORIGNY Montison

Gallo-romain

L'opération de fouille est localisée sur la commune de Sorigny (Indre-et-Loire), à une vingtaine de kilomètres au sud de la ville de Tours (Indre-et-Loire) et à une cinquantaine de kilomètres au nord de Châtellerauld (Vienne). Une partie des structures se développe à l'est et à l'ouest de l'aire étudiée.

La première période, de 80 av. J.-C. à 70 apr. J.-C., se caractérise par la mise en place et l'évolution d'un habitat

rural fortement structuré, gaulois à l'origine, sur un laps de temps relativement long. La mise en valeur anthropique de l'espace se manifeste par l'implantation d'un fossé palissadé délimitant et protégeant temporairement et brièvement l'habitat. Un puissant fossé d'enclos quadrangulaire prend rapidement le relais. De nombreux bâtiments d'habitation et annexes (agricoles et artisanaux ?) sont également édifiés (phase a : 80 av. J.-C. -60 av. J.-C.).



Sorigny, Montison, plan interprétatif de l'enclos gaulois (G. Poitevin, Inrap)

Dans une seconde phase, la division spatiale et fonctionnelle est conservée et même renforcée par la construction et/ou la rénovation de nouveaux bâtiments (phase b : 60 av. J.C. - 40 av. J.-C.). La phase c, comprise entre 40 av. J.-C. et 70 apr. J.-C., marque le maintien au Haut Empire de l'organisation interne de l'établissement et des techniques de constructions gauloises.

À la période 2, 70 apr. J.-C. - II^e s., s'opère un changement radical du plan d'ensemble de l'occupation. Le colmatage des fossés d'enclos, la vétusté des constructions,

datant parfois de la période gauloise, l'introduction de plan et de techniques de construction typiquement gallo-romains aboutissent à la transformation progressive d'un établissement protohistorique à enclos vers une villa de type à deux cours avec pars *urbana* et pars *rustica*.

Après l'abandon des lieux, entre la fin du II^e s. et le III^e s., cette partie du plateau est épisodiquement occupée dans un but agropastoral au début du haut Moyen Âge.

Grégory Poitevin

Âge du Fer
Moyen Âge

SAINTE-CATHERINE-DE-FIERBOIS Pré de la Fosse, les Clavaux

Gallo-romain

La fouille, portant sur près de 3 hectares, a eu lieu du 8 avril au 2 juillet 2013. Le site est localisé sur un versant exposé sud/sud-est. Un petit cours d'eau (ruisseau des Coudrais) est présent en bordure d'emprise, au sud. Les fortes pluies, couplées au caractère argileux du substrat, ont amené de fréquentes élévations du niveau du ruisseau, ainsi que le débordement de celui-ci dans la partie basse du site. Une cuvette, probablement en partie naturelle, au milieu de l'emprise, était aussi régulièrement submergée. De fréquents lessivages du terrain ont également porté préjudice aux structures archéologiques. Ces conditions géologiques et climatiques ont grandement compliqué la fouille.

Plus de 900 structures archéologiques ont été observées, dont 110 sépultures (toutes fouillées exhaustivement), une quarantaine de fossés ou tronçons de fossés et près de 600 trous de poteau.

Les plus anciens témoignages d'une présence humaine sont une vingtaine de pièces préhistoriques en silex retrouvées éparses sur la frange ouest de l'emprise fouillée, parfois redéposées dans des structures antiques.

Quelques structures très arasées remontent à la fin de La Tène, dans la deuxième moitié du I^{er} s. av. J.-C. Il s'agit essentiellement, au nord-ouest du site, de fossés très arasés et au comblement relativement stérile (hormis deux petites accumulations de cendres, témoignant de vidanges de foyer). Quatre trous de poteau, au sud de l'emprise, pourraient également appartenir à la fin de La Tène.

À l'époque gallo-romaine (entre la première moitié du I^{er} et la fin du III^e ou le IV^e s. apr. J.-C.), le terroir est à nouveau exploité et habité. Plusieurs systèmes de fossés parcellaires se succèdent. Certains constituent des enclos dans lesquels étaient construits des bâtiments sur poteaux de bois, ainsi que deux bâtiments en pierre. L'un de ces bâtiments comporte des éléments attestant d'un chauffage par le sol et les murs (par hypocauste) et un balnéaire, signes d'un certain confort et du statut privilégié du propriétaire. Il est entouré par un fossé courbe destiné à drainer les eaux de ruissellement. L'autre bâtiment avec fondations en pierre serait une construction à vocation agricole (probablement une grange). Au II^e ou III^e s., cet établissement se dotera d'un enclos palis-

sadé s'ouvrant à l'est par une tour-porche en matériaux périssables. Cet aménagement clôturant un espace de plus de 3800 m² est peu fréquent dans le monde gallo-romain. La présence d'un bâtiment résidentiel avec aménagements de confort et l'existence d'un système parcellaire rigoureux invitent à envisager cet établissement agricole comme une petite *villa*.



Sainte-Catherine-de-Fierbois, photographie verticale de la fouille (C Ben Kaddour, Évéha)

Un enclos fossoyé reprenant plus ou moins l'emprise de l'enclos palissadé est creusé après 265/266 comme l'atteste une monnaie retrouvée dans un des fossés qu'il recoupe. De plus, les niveaux de démolition/récupération du bâtiment résidentiel maçonné comportent du mobilier céramique du IV^e s. La récupération de matériaux et/ou la réoccupation des ruines se poursuivra pendant le haut Moyen Âge.

Au haut Moyen Âge, le site sera à nouveau habité, avec la construction d'autres bâtiments sur poteaux, quelques creusements ou re creusements de fossés et des inhumations. La création de l'habitat et les premières inhumations ont lieu dans le courant du VII^e s. Deux vastes structures excavées, dont une probable mare, succèdent à des bâtiments sur poteaux, au VIII^e ou au IX^e s. Un

édifice est particulièrement remarquable : partiellement inscrit dans l'emprise du bâtiment agricole antique sur fondations en pierre, ses vestiges consistent en 12 trous cylindriques de grandes dimensions (1 m à 1,30 m de diamètre pour des profondeurs entre 1 m et 1,40 m) dans lesquels étaient fichés des poteaux d'une quarantaine de centimètres de côté. Dans leurs comblements ont été retrouvés quelques tessons de céramique datant de la fin de la période mérovingienne ou de l'époque carolingienne. Trois mesures radiocarbone confirment cette datation (fin VII^e - IX^e s.). La présence de tombes (d'adultes et d'enfants) aux abords de cette construction, sa taille (16 m par 7,65 m), la puissance de ses fondations, ainsi que son plan (un grand rectangle associé à un plus petit rectangle à l'est), laissent penser qu'il s'agit d'un édifice religieux (une église ou une chapelle).

L'emprise de fouille circonscrit probablement l'intégralité de la nécropole (même si un développement au sud du cours d'eau est aussi envisageable). Elle concerne une population naturelle, comme l'attestent le fort ratio d'enfants et l'absence de recrutement spécifique. Aucune

tombe ne comporte de dépôt de mobilier (mais l'une d'entre elles pourrait avoir subi un pillage). Seuls quelques tessons de céramique résiduels (protohistorique, antique ou alto-médiévale) ont été prélevés dans les comblements de fosses. D'après les datations radiocarbone, certaines sépultures pourraient être antérieures à l'édifice religieux, d'autres seraient contemporaines, d'autres sont postérieures (X^e-XII^e ou début XIII^e s.). Les ossements humains sont généralement très mal conservés. Certaines tombes sont de type anthropomorphe (avec des fonds de creusement présentant un élargissement au niveau des épaules et un aménagement céphalique). Des vestiges de bois attestent l'existence de planches recouvrant certains défunts et de quelques contenants.

Le site ne fut plus investi après le début du XIII^e s. au plus tard, le terrain étant définitivement dévolu aux cultures. Il faut noter l'existence de drains agricoles récents qui ont endommagé des structures archéologiques et gêné la lecture générale du site.

Cyrille Ben Kaddour

Moyen Âge

SAINTE-MAURE-DE-TOURAINÉ

Les Bates, les Douettes

L'opération archéologique est située à un peu plus de 5 km au nord-est du bourg de Sainte-Maure-de-Touraine et concerne une partie des parcelles dénommées les Bates et les Douettes. Celles-ci sont localisées à 500 m au nord-est de la ferme de la Boisselière. La fouille, d'une surface de plus d'un hectare, a mis au jour 254 faits archéologiques relatifs à un habitat rural de la fin du haut Moyen Âge et, dans une moindre mesure, à l'impact de vestiges naturels anciens d'une part et aux fossés parceliaires de l'époque moderne d'autre part.

Des chablis anciens

Ces anomalies naturelles sont caractérisées par un comblement de couleur blanchâtre dont le faciès indique l'ancienneté du dépôt. Deux d'entre elles sont datées par radiocarbone de l'âge du Bronze ancien/moyen et de La Tène B/C. La forme et la dynamique de remplissage de deux autres évoquent trait pour trait le modèle de formation des chablis. Par extrapolation, on argumente que ces vestiges témoignent de la présence ancienne d'arbres sinon de forêts.

Une occupation médiévale de courte durée

L'établissement médiéval serait une création *ex-nihilo*, dans le courant du X^e s., et de courte durée, jusqu'au milieu du XI^e s. Cet habitat est caractérisé dans l'emprise de fouille par deux unités distantes de 200 m environ et de fonctions différentes.

Située au centre de l'emprise, l'unité d'exploitation s'étend sur 1200 m² environ. L'absence de recouvrements et, en conséquence, la bonne lecture de son organisation constituent un modèle intéressant de ferme ou de manse. Cette unité est structurée par un fossé palissadé

qui la scinde en deux espaces fonctionnels distincts, l'un résidentiel et l'autre économique. En effet, au sud est implanté un bâtiment de 61 m² que l'on suppose être une habitation d'après ses grandes dimensions relatives et son ossature, d'après le fait qu'il abrite deux silos et un hypothétique aménagement de confort (foyer ?) et d'après le caractère domestique des rejets qu'il contenait. Au nord, se déploient deux greniers avérés et un troisième potentiel. La circulation entre les deux espaces est assurée par une large ouverture sur le fossé palissadé.

L'unité spécialisée, au sud-est de la fenêtre de fouilles, n'est repérée que sur 430 m² et se développe sans conteste hors emprise. Ce pôle comprend un espace bâti au nord représenté par deux bâtiments successifs et une aire d'activité spécialisée au centre et au sud, structurée par une série d'aménagements sur poteaux que l'on ne sait interpréter (palissades, paravents, garde-feux, appentis ?). Plusieurs fosses et une partie des fossés qui composent l'unité présentent, dès la surface, un même dépôt spécifique associant de nombreux charbons et des nodules de terre rubéfiée, et ce durant quatre états chrono-stratigraphiques. Ainsi plusieurs prélèvements de sédiments ont fait l'objet d'analyses micromorphologique, anthracologique et dendro-anthracologique afin d'argumenter la présence d'une activité liée à un art du feu. En définitive, la concentration spatiale des rejets dans l'unité, la densité des fosses-cendriers et la conformation particulière de l'une d'elles, leurs comblements charbonneux stratifiés, parfois la diversité taxonomique des charbons et les conclusions de l'analyse micromorphologique d'une part, et l'absence de déchets artisanaux ou de restes de céréales d'autre part, permettent de restituer des fours domestiques à usage culinaire dans le giron

de l'unité. Plus avant, on les restitue dans l'emprise de fouilles, à quelques décimètres au-dessus de la surface de décapage.

L'unité spécialisée du site relève de la mise en commun des fours à vocation culinaire par une communauté nécessairement plus vaste que celle reconnue dans l'emprise des fouilles. À l'unité d'exploitation doivent s'ajouter d'autres fermes, formant alors un habitat à plan lâche.

L'emprise de fouille, étroite, ne permet pas de juger de l'abandon strict du site au XI^e s. Un déplacement du site de quelques dizaines de mètres suffirait pour qu'il échappe à nos observations. Ainsi, si la période d'occupation évoque le concept de l'*incastellamento*, rien ne permet d'illustrer le phénomène. La vocation agricole du site suggère, au contraire, un maintien des exploitations dans le proche territoire de l'agglomération, le site étant

situé sur l'axe reliant le bourg de Sainte-Maure (constitué autour du château construit sous Foulques Nerra, et d'une église mentionnée très tôt) et le prieuré du Louroux, fondé au X^e s.

Vestiges du parcellaire moderne

L'étude de l'ensemble fossoyé au nord de l'emprise permet de restituer le parcellaire depuis le XVII^e s., d'après la découverte de deux productions de grès dans le comblement des fossés et la mise en évidence de deux états de parcellaire, antérieurs au levé cadastral de 1827. Ce parcellaire ne semble pas hérité de l'établissement médiéval. En revanche, il est repris, très à la marge, pour le découpage fiscal actuel des parcelles des lieux-dits les Bates et les Douettes.

Étienne Jaffrot

Âge du Fer

DRACHÉ Taille du Randoux

La fouille du site de Draché, Taille de Randoux - Varennes de la Grande Lie, a eu lieu du 15 avril au 3 mai 2013, dans le cadre de l'aménagement du tronçon Tours-Angoulême de la ligne à grande vitesse Sud Europe Atlantique. L'opération a été menée sur une emprise en forme de fer à cheval d'une surface de 7 700 m², enserrant au centre une zone non fouillée protégée par des mesures conservatoires, où se développe l'essentiel des vestiges perçus au diagnostic.

La fouille a permis la mise au jour d'un ensemble très limité de 16 structures archéologiques : 6 sont attribuables à la période protohistorique (dont trois au premier âge du Fer) et sont probablement à rattacher à l'occupation hallstattienne identifiée au diagnostic ; 4 segments de fossés sont récents et correspondent à des délimitations de parcelles cadastrales ; 6 structures sont de datation indéterminée.

On relève, en outre, un ensemble conséquent de 46 anomalies sédimentaires : majoritairement situées dans les parties est et sud-est du site, boisées jusqu'au début de l'opération, elles peuvent pour la plupart être interprétées comme des chablis récents.

Le principal résultat délivré par la fouille est la mise en évidence des limites de l'occupation du premier âge du Fer. Le noyau de cette occupation, situé sous la zone de mesures conservatoires, n'a pu être appréhendé par la fouille. Les données dégagées viennent compléter les observations effectuées lors du diagnostic, en confirmant le caractère ouvert de cet habitat ainsi que sa faible extension.

Nicolas Pimpaud

Néolithique

Âge du Bronze

MAILLÉ La Forgeais

Âge du Fer

Gallo-romain Moyen Âge

La fouille du site de La Forgeais est implantée dans le département de l'Indre-et-Loire, sur la commune de Maillé. L'emprise prescrite suite aux diagnostics des phases 40 et 109 portait initialement sur 1,2 ha, superficie étendue à 1,5 ha en cours de fouille avec l'engagement de deux tranches conditionnelles.

Le site s'implante sur les hautes terrasses alluviales de la Vienne qui constituent son assise à une altitude moyenne de 51 m NGF. Le sommet de la séquence sédimentaire, qui englobe toutes les occupations holocènes, est constitué par des dépôts superficiels à dominante sableuse, fortement marqués par l'hydromorphie dans leur dynamique de mise en place ou dans leur pédogénèse. D'un

point de vue micro-topographique, le périmètre fouillé se trouve en pied de versant à faible pente et surplombe de quelques dizaines de centimètres à peine des zones d'affluences plus ou moins bien drainées du Réveillon dont le lit actuel s'écoule plus de 300 m au nord. Compte tenu de cette position topographique précise, la fouille s'est attachée à mettre systématiquement en parallèle les occupations anthropiques et ce cadre environnemental, pour confirmer l'impact des fluctuations du régime hydrique (remontées de nappes, abaissement et mise en place de petites surfaces érosives sur le versant). Ces deux facteurs – occupations humaines et contexte environnemental – se répondant, différents épisodes d'expansion ou de replis respectifs ont pu être phasés.

Principes méthodologiques

Le nombre de structures négatives avérées (plus de 500, sous forme de fosses, fossés, silo, etc.) signent une forte implantation historique. Plusieurs structures positives avec foyers, arase de murs et empiérement de berge d'une zone humide (mare) complètent l'ensemble. Dans le même temps, les nappes de vestiges, dont l'étude constituait un axe fort de la prescription, s'avéraient très denses et réparties, avec quelques hiatus il est vrai, sur la quasi-totalité de la surface étudiée. Enfin, dès la fin du décapage, les levées et études des premières coupes sédimentaires jusqu'au stérile, complétées par une projection orthonormée des isolats discriminés selon leur datation, prouvaient la possibilité d'une stratification chrono-sédimentaire sur quelques secteurs de la fouille.

Celle-ci devait donc faire face techniquement à quatre contraintes, certaines contradictoires : prise en compte de la géométrie potentielle des dépôts, dans un contexte de léger versant avec les pendages et variations latérales qu'il induit ; caractérisation et enregistrement des marqueurs d'activités hydriques ; étude et restitution spatiale fines des artefacts des nappes de vestiges ; étude des structures négatives et positives.

Pour y répondre, la surface a été dans un premier temps scindée en six caissons séparés par des bermes de deux mètres de large. Ces bermes servaient à la fois de témoins stratigraphiques tout en facilitant le cheminement des engins. Elles ont été intégralement démontées avant la fin de l'opération. Nous avons ensuite privilégié le prélèvement par isolats, pointés au théodolite, de l'ensemble des pièces découvertes par décapages mécanisés fins. Plus de 12000 isolats sont au final décomptés. Seule cette méthode, calquée sur les études de sites paléolithiques, nous assurait de pouvoir travailler lors des études en post-fouille dans les trois dimensions, et de tenir compte de toutes les observations sédimentaires ou autres enregistrées sur le terrain. Dans le cas d'une plus grande densité avérée par géotraitement actualisé quotidiennement, la méthodologie était redéployée vers une fouille manuelle par carroyages métriques (6 zones en tout). La fouille des structures négatives procédait de façon classique pour les fosses ou creusements dont les périmètres étaient visibles. Les autres s'avéraient illisibles et n'ont pu être restituées qu'a posteriori par l'analyse de répartition de certains isolats.

Les occupations en présence

Un tableau assez fin des rythmes et modalités d'occupations du site de Maillé La Forgeais sur la longue durée peut être proposé, en s'appuyant sur des analyses spatiales systématiques prenant en compte aussi bien les typologies et chronologies des pièces que les marqueurs taphonomiques (usures, fracturations, remontages).

Si l'on écarte les restes marginaux liés au Mésolithique, une première phase attribuée au Néolithique ancien de type NACA est attestée dans une zone au nord-est du site. Difficile à identifier au sein du Néolithique moyen du Chambon omniprésent, la répartition de certains tessons et leurs remontages confirment cette installation précoce préalable.

L'occupation principale concerne le groupe du Chambon, avec une véritable gestion de l'espace qui peut être mise en avant. Au nord, deux ensembles distincts de foyers (dont un allongé de plus de neuf mètres, stratifié et support à une datation 14C) ne livrent que peu de matériel en proportion du reste du site. Des remontages inter-structures vont cependant dans le sens de leur fonctionnement sur une durée limitée. En position centrale et éloigné d'un cinquantaine de mètres des foyers, un petit bâtiment sur six poteaux délimitant une surface d'une dizaine de mètres carrés a été fouillé. Les analyses spatiales des artefacts lithiques et céramiques confirment toutes le rapprochement entre le bâtiment et les mobiliers. Par exemple, des vases aux remontages poussés sont alignés selon des effets de parois liés aux murs du bâtiment. De même, les répartitions sur critères typologiques et technologiques de l'industrie lithique délimitent des espaces spécifiques de débitage d'éclats, d'éclats laminaires. Enfin, encore plus au sud, un épandage de céramiques à forte densité est tangent à de nouvelles zones de débitage potentielles. Sans exclure la possibilité d'un second bâtiment tout proche mais hors emprise, l'hypothèse d'une zone d'activités est privilégiée. En effet, le matériel lithique y est plus varié avec une recrudescence des outils (pics, tranchets, fragments de hache...).

Le site de La Forgeais est ensuite abandonné, avant de connaître des fréquentations plus ou moins soutenues successivement au Néolithique récent, au Néolithique final, au Bronze ancien et au Bronze moyen. Pour chacune de ces phases, la structuration de l'espace est plus complexe à saisir (pas de structures avérées à une exception près). Elle repose sur la répartition des mobiliers céramiques, dont une partition récurrente reste tout de même observée. Plusieurs nappes de vestiges diachroniques s'emboîtent dans la zone méridionale du site, alors que des points d'installations septentrionaux sont attestés et sont à mettre en relation avec la mise en place progressive d'une zone humide, postérieurement aux occupations Chambon.

Si le Bronze final II marque une reprise nette de l'occupation de la zone, c'est au Bronze final IIIb et au Hallstatt C que renvoie l'essentiel des structures fouillées. Plusieurs grandes fosses sub-circulaires se répartissent autour d'une concentration de près de 200 mètres carrés, l'ensemble se fixant là encore en bordure de la zone humide.

La mise en place d'un vaste enclos quadrangulaire du début du Haut-Empire constitue la première manifestation d'occupations antiques qui s'étaleront jusqu'à la fin du I^{er} s. apr. J.-C. Tout un réseau de fossés, creusés en priorité dans la zone humide, montrent une volonté de drainage du secteur. Un deuxième état voit la mise en place d'un autre fossé courbe, qui recoupe toute la surface de fouille. Il délimite clairement les espaces externe et interne de fonctionnement d'une possible ferme gallo-romaine. Si nous n'avons mis au jour aucun plan d'un véritable bâtiment, sur poteaux ou sur solin, plusieurs indices donnent du corps à cette interprétation : découverte de squelettes partiels et en connexion de bovidés au fond de fosses ; présence de morceaux de meules

rotatives ; analyses des ensembles céramiques. On note surtout la mise en place d'une passerelle dont les restes de fondations des supports (culées ?) ont été dégagés de part et d'autre du fossé principal. Le test de fabrication des blocs les constituant confirme leur fonction architectonique avec un double pendage opposé. Cette passerelle est implantée à moins de 50 m d'une dépression circulaire, située partiellement dans l'emprise de fouille, et dont la zone centrale est marquée par des imprégnations sédimentaires prouvant le caractère hydromorphe du remplissage. Il s'agirait d'une mare aménagée à l'aide de blocs calcaires sur la berge. Ils sont disjoints, répartis sur une assise irrégulière, et servaient selon toute vraisemblance à stabiliser cette berge et limiter l'impact des piétinements des troupeaux.

Entre les II^e et IV^e s., le site semble à nouveau abandonné. Quelques restes céramiques et de tuiles témoignent de brefs passages durant l'Antiquité tardive, limités au quart sud-ouest de l'emprise. C'est sur la même zone que se superposent une concentration de matériel mérovingien et carolingien, un nouveau parcellaire dont l'orientation dévie de quelques degrés par rapport à la trame antique, et les restes d'un bâtiment sur solin (sablère pour les murs externes ?) et poteaux en bois pour les renforts internes. Cette construction de nature indéterminée - petit oratoire ? - est implantée sur une nécropole d'époque carolingienne (datation 14C). En effet, l'un des calages des renforts internes a été dégagé sur la liaison humérus/radius-cubitus d'une des sépultures. Ces dernières sont disposées en pleine terre, alignées sur le parcellaire et déposées directement dans un fossé ou dans des fosses creusées parallèlement à ce dernier.

À l'est de ces indices, le plan d'un vaste bâtiment sur poteaux de près de 120 m² a été topographié. Il est

exempt de tout matériel. Les cotes d'ouverture des trous de poteaux et des calages l'attribuent stratigraphiquement à une phase postérieure aux niveaux antiques. Il est tentant d'y voir une grange ou étable qui complète le parcellaire et la nécropole du haut Moyen Âge.

Tous ces témoignages marqueraient l'extension maximale d'un site se développant plus largement autour du site fouillé, notamment dans l'emprise des différents diagnostics menés ainsi que de la fouille du Perrou 1.

Le site s'avère très bien conservé. Si une partie des occupations historiques demeurent partiellement écrêtées par l'érosion conjuguée des dynamiques naturelles de versant et des travaux agricoles modernes, les restes protohistoriques et surtout du Néolithique moyen I livrent des séries de référence. Face à cet afflux de données, l'étude a souligné tous les arguments techniques démontrant cette bonne conservation. Dans un second temps, toute la documentation a été confirmée en vue de faciliter son éventuelle reprise. Des séries d'études micro-morphologiques sont ainsi réalisables. Un phasage plus précis des occupations antiques du I^{er} s. peut aussi être espéré. De même, les contextes de sables peu propices à la préservation des surfaces des pièces lithiques, comme la masse à traiter, nous ont contraints à écarter les tentatives de remontages ou l'approche tracéologique pour nous contenter de décomptes typologiques et technologiques pour lister toute la série. Les conclusions que livrent les analyses spatiales, avec le zonage d'espaces de débitages bien délimités, remettent ces problématiques en avant.

Fabrice Marembert

Âge du Bronze
Moyen Âge

MAILLÉ
Le Perrou

Âge du Fer

Située au Perrou, à Maillé en Indre-et-Loire, l'opération de fouille concerne des vestiges répartis sur une surface de 2,5 ha et datés du Néolithique à la période moderne. Les périodes du Néolithique (moyen et final) et du début de l'âge du Bronze sont représentées par du mobilier lithique et céramique relativement abondant au sein de couches alluviales et colluviales. Quelques fosses ont été identifiées, mais la réalisation d'un second décapage n'a pas permis de confirmer l'existence d'un site structuré.

Au moins deux phases protohistoriques ont été déterminées, le Bronze final et le premier âge du Fer. En limite ouest de l'emprise, un ensemble de fosses a été découvert. Il est localisé au niveau d'une dépression du substrat. Les sédiments les plus humides sont riches en matériaux organiques. Un important volume de mobilier divers a également été découvert. Ces différentes fosses sont attribuées, pour l'essentiel, au Bronze final. Leurs caractéristiques laissent supposer une activité artisanale ou agricole qui reste à préciser.

L'ensemble le plus conséquent est situé à l'est de la fouille. Il est constitué de plusieurs fosses polylobées qui correspondent à des structures multiples. Elles sont pauvres en mobilier, et elles pourraient être attribuées au premier âge du Fer. En limite est du site, une structure recoupe les fosses polylobées bien qu'également datée du premier âge du Fer. Elle s'en distingue en raison de la grande quantité de mobilier qui a été découverte : de la céramique de table et de cuisson surtout, mais également des fusaïoles, un objet en fer et sept en bronze. Ce mobilier forme un ensemble de grand intérêt. D'autres fosses plus modestes sont attribuées à la Protohistoire. Elles présentent des caractéristiques diverses (trou de poteau, silo, fond de vase, fosses indéterminées...) et sont réparties sur toute l'emprise.

Les vestiges attribués à la période antique sont minoritaires. On retiendra la présence d'une vaste dépression associée à des fossés destinés à la récupération ou à l'évacuation de l'eau pluviale et la découverte de deux

sépultures isolées. Les occupations du haut Moyen Âge couvrent les périodes mérovingiennes et carolingiennes. Elles correspondent à de petits ensembles distincts qui semblent se développer essentiellement hors des limites d'emprise. On notera la présence d'un bâtiment daté du X^e s au XI^e s, aux fondations en pierre, construit le long d'un chemin. Des vestiges attribués du XII^e s. à la période contemporaine ont été également découverts, mais ils

sont relativement dispersés et témoignent surtout de l'exploitation des terres.

Ce site forme un plan très dont l'interprétation est particulièrement ardue. Les vestiges protohistoriques présentent un intérêt manifeste, ne serait-ce que pour la qualité du mobilier.

Philippe Salé

Néolithique

MAILLÉ Le Perrou

Âge du Bronze

Cette opération de fouille est située dans le département de l'Indre-et-Loire, sur la commune de Maillé, au lieu-dit le Perrou. Elle fait suite au repérage, lors de la phase de diagnostic, de quelques structures néolithiques et protohistoriques représentées par deux dépôts de silex provenant du Grand-Pressigny associés à des vestiges mobiliers céramiques attribués à l'âge du Bronze ancien. Cette opération a concerné une emprise de 1500 m² et s'est déroulée en juin 2012.

Le mode opératoire de l'intervention a consisté en une approche manuelle (zones de carroyage fouillées par mètre carré) et mécanique (décapages fins à la mini-pelle). Le niveau archéologique se développe globalement entre 0,30 et 0,50 m de profondeur. Il faut préciser que ce secteur a fait l'objet de labours profonds entrepris dans le cadre d'activités agricoles récentes (voire anciennes). Les niveaux ont donc été affectés jusqu'à environ 0,40 m de profondeur en moyenne. Quelques structures en creux ont été identifiées grâce à la présence du sédiment coloré de leurs remplissages ou encore à la concentration de matériaux ou de mobiliers. La fouille a livré des vestiges immobiliers appartenant aux périodes historiques. Ils sont représentés par des trous de poteau, des fosses et des fossés. L'ensemble de ces aménagements ne laisse toutefois pas apparaître de plan d'occupation cohérent.

Concernant la Protohistoire, quelques structures en creux datées des âges du Bronze moyen et final ont été mises au jour de manière éparse. Ces indices sont à rattacher à une occupation plus vaste également repérée dans le cadre du diagnostic sur la commune de Maillé.

Le Néolithique est représenté par des vestiges mobiliers. Ces objets lithiques (lames, grattoirs, armatures, polissoirs, scies à encoches, éclats, etc.) ont été presque uniquement façonnés à partir de silex du Grand Pressigny. Le mobilier céramique, très fragmenté, a subi une forte altération de ses surfaces (concrétions sableuses ferromanganiques) compte-tenu du contexte pédo-sédimentaire local, hydromorphe et acide. À cet égard, il faut noter que seuls les restes osseux appartenant aux périodes historiques ont été préservés de l'acidité ambiante. Une fosse avérée appartenant au Néolithique et trois concentrations de mobiliers attribuées au Néolithique, suggérant la présence d'hypothétiques structures en creux, ont été mises au jour mais aucun dépôt comparable à celui qui avait été découvert lors du diagnostic n'a été repéré à l'occasion de nos recherches. Celles-ci ont pourtant concerné l'ensemble de l'horizon sédimentaire anthropisé, ce qui tend donc à confirmer que ce type de découverte ponctuelle relevait bien en l'occurrence de l'exception remarquable. Les zones de fouilles manuelles (carroyages) et l'étude spatiale ont démontré que le niveau archéologique du site a subi divers remaniements d'origine naturelle et anthropique. Il faut néanmoins souligner la découverte isolée d'une extrémité d'épée, datée de l'âge du Bronze moyen, interprétée comme étant un dépôt.

En dépit de l'absence de structure néolithique bien conservée et du caractère diachronique des occupations de ce site, cette fouille a permis la constitution d'ensembles mobiliers du Néolithique, notamment lithique, tout à fait exceptionnels sur le plan typo-technologique.

Jean-François Chopin

Âge du Fer

NOUÂTRE Les Arrentements

Âge du Bronze

Cette fouille de près de 3 ha a permis d'observer principalement deux occupations de type habitat rural pour les périodes de transition premier/second âge du Fer et pour La Tène B2/C. Il s'agit vraisemblablement d'établissements à vocation agropastorale, à occupation lâche et non enclose. Les vestiges consistent essentiellement en bâtiments sur poteaux, fosses et traces de palissades et/

ou de haies. La particularité de ces occupations réside dans la localisation topographique de ces gisements en fond du val de Vienne, mais dans le secteur stratégique de confluence entre Vienne et Creuse. Les difficultés de fouille de ce site occasionnées par la remontée des eaux souterraines posent évidemment la question de la salubrité des lieux durant l'âge du Fer et l'Antiquité. Il

semble toutefois que le milieu ait été jugé propice à des installations d'habitats depuis la fin du VI^e s. jusqu'au début du II^e s. av. J.-C.

Pour l'Antiquité et les périodes moderne et contemporaine, les vestiges sont ténus et révèlent tout au plus une

fréquentation des lieux et une volonté d'assainissement au moyen de mares et de fossés drainant.

Dorothee Lusson

Moyen Âge

NOUÂTRE La Fondrière

Situé à Nouâtre, le lieu-dit la Fondrière se trouve en rive droite de la Vienne. À mi-chemin entre l'ancienne abbaye de Noyers à 2,5 km au nord et la commune de Port-de-Piles sur la rive gauche de la Vienne, le site archéologique est à une altitude proche de 43 m NGF. Entre les crues de la Vienne et une nappe phréatique remontant très haut en période pluvieuse, le site a subi une omniprésence de l'eau qui interroge sur les conditions d'implantation des silos mis au jour au cours de la fouille. L'emprise de fouille de 1016 m² a révélé une aire de stockage céréalier daté du IX^e s., d'environ 30 m². Une seconde aire d'ensilage, de 20 m², se situe dans l'angle nord-est de la fouille.

L'ensemble de la parcelle est circonscrite par la rivière de la Vienne au sud, une route reliant Nouâtre à Port-de-Piles au nord, un fossé à l'ouest et un chemin à l'est, tous deux orientés sud-ouest nord-est.

La datation de l'occupation repose sur un lot céramique de 366 restes pour un nombre d'individus de 84 au minimum. La quasi-absence de recoupements stratigraphiques entre les faits nous amène à supposer qu'ils sont relativement synchrones. Cette hypothèse est confortée par les datations du mobilier céramique centrées sur le IX^e s.

Quelques trous de poteaux, peu profonds, dessinent au moins deux limites internes : une clôture nord-ouest - sud-est et une autre sud-ouest - nord-est.

L'ensemble est composé de cinq silos et dix-neuf fosses dont certaines sont très arasées quand d'autres adoptent un profil en auge. Semblables à de petits silos piriformes écrêtés, leur fonction première peut être associée au stockage de céréales. À chacun de ces silos est associé deux à trois fosses à profil en auge et un gerbier.

Le deuxième ensemble comprend moins de structures en creux. Trois trous de poteaux laissent supposer l'implantation d'un grenier sur poteaux plantés. Une seule fosse à profil en auge est creusée aux abords du petit bâtiment. L'espace vierge de faits archéologiques pourrait correspondre à une cour.

Après le X^e s., l'occupation agricole se résume à six potentiels trous de poteaux. Les limites parcellaires semblent se maintenir. Cette dernière phase d'agencement de la zone agricole nous apparaît de manière ténue.

La fouille du site de la Fondrière fut l'occasion de mettre au jour un corpus d'objets en fer relativement conséquent, notamment pour l'outillage agricole, avec la découverte d'un émondoir, d'une faucille et d'une houe. Les analyses carpologiques et anthracologiques effectuées pour les comblements de silos et de certaines fosses à profil en auge ont mis en évidence une activité agricole tournée vers la culture du froment et de la vigne.

Céline Aunay

Âge du Bronze

PORTS Le Barrage

La fouille du site de Ports-sur-Vienne le Barrage a été motivée par la découverte, lors du diagnostic mené en 2010, d'un abondant mobilier céramique caractérisant une occupation attribuable à la phase moyenne du Bronze final, période encore peu documentée dans la région.

L'emprise décapée sur une superficie de 2300 m² a permis de mettre au jour une série de fosses d'extraction. Ces dernières sont localisées dans la plaine alluviale de la Vienne, sur la rive gauche de la berge et à proximité immédiate d'un ancien petit chenal de décharge comblé depuis 15 000 ans av. J.-C. Dans ce secteur, l'altitude moyenne avoisine les 45 m NGF.

L'implantation de cette zone d'extraction en périphérie d'un habitat se justifie donc pleinement par la recherche de matériaux sableux et limoneux, ressources dévolues manifestement à des travaux de constructions et de réfections des maisons d'habitation, mais aussi, à diverses activités domestiques.

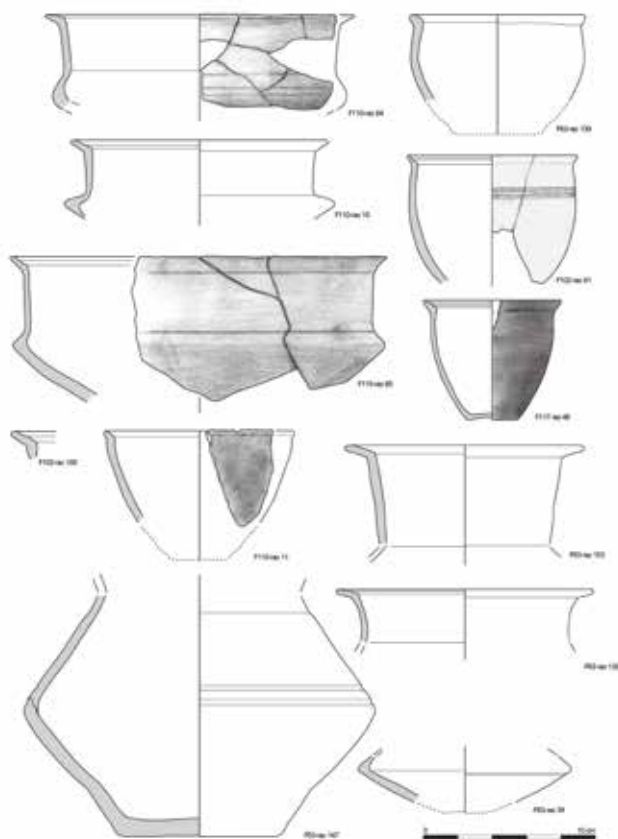
Une fois les matériaux extraits, les fosses sont ensuite abandonnées en l'état. Certaines se comblent naturellement, d'autres en revanche, sont remblayées volontairement à l'aide de déchets domestiques (poteries brisées, fragments de plaques foyères, torchis, vidanges de foyer...). Ces comblements volontaires et rapides affectent alors seulement la partie sommitale des creux

sements, attestant une fonction secondaire de dépotoirs occasionnels, découlant manifestement de diverses activités réalisées au sein de la sphère domestique.

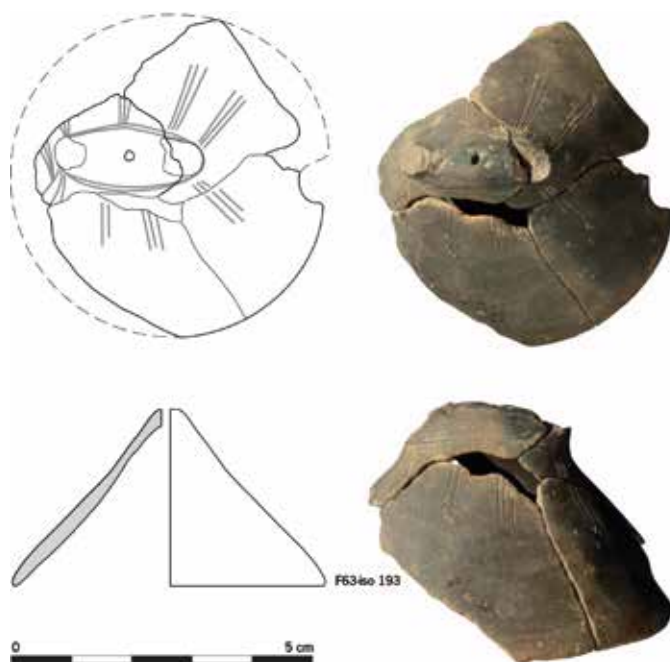
La richesse des rejets dans certains comblements des lobes et leur caractère erratique dans d'autres apportent également un éclairage intéressant sur la sélection d'un type de matériaux plutôt qu'un autre en fonction du type d'activité à réaliser. En revanche, il est difficile d'estimer le laps de temps qui s'écoule entre chaque intervention anthropique (rythme annuel ou pluriannuel ?), même si l'abondance du mobilier céramique permet de suivre l'évolution générale d'un vaisselier d'habitat sur une

période de plus d'un demi-siècle, soit durant la seconde moitié du XI^e s. et le début du X^e s. av. J.-C. Le corpus céramique offre par ailleurs des affinités culturelles indéniables avec les ensembles céramiques du Centre Ouest de la France attribuables à la même période chronologique.

Parmi les vestiges recueillis, les graines carbonisées fournissent quelques indicateurs sur la consommation végétale des habitants. Elle est basée avant tout sur les légumineuses (la lentille, le pois, l'ers et la fève) et les céréales (l'orge, l'amidonner et le millet), certaines céréales ayant été consommées sous forme de galettes non levées, tandis que les diverses essences boisées identifiées par l'étude anthracologique permettent de brosser le tableau d'un milieu naturel déjà largement ouvert (paysage de bocages).



Ports, le Barrage, mobilier céramique, les formes fermées les gobelets et les pots à épaulement (A. Zobri, Inrap)



Ports, le Barrage, mobilier céramique les formes insolites couvercle décoré (A. Zobri, Inrap).

Hélène Froquet-Uzel

Néolithique
Âge du Bronze

PUSSIGNY
Le Fond d'Arrêt, la Pierre Levée

Moyen Âge
Âge du Fer

Les travaux archéologiques menés sur le gisement le Fond d'Arrêt et la Pierre Levée à l'ouest de la commune de Pussigny (Indre-et-Loire), totalisent une superficie de 3,7 ha. Trois zones ont été créées : zone 1- occidentale, zone 2 - centrale et zone 3 - orientale.

La préservation des vestiges archéologiques est directement liée à la topographie du terrain. En effet, le site se développe sur les craies et les tuffeaux du Turonien, en amont d'un vallon secondaire de la vallée du ruisseau de la Veude, qui se jette dans la Vienne. Sur les versants, le profil de la pente est parcouru en plusieurs points par des dépressions d'axe ouest/est. Elles ont permis la conservation des structures en creux et la mise

en place d'un niveau pédo-sédimentaire brun foncé à noirâtre dans lequel plusieurs concentrations de mobilier archéologique ont été piégées.

Au-delà de ces zones dépressionnaires, l'érosion est significative, entraînant la disparition des niveaux archéologiques. Ainsi, le substrat apparaît directement sous la terre végétale. Dans ces parties du site mal conservées, seul le fond des structures en creux nous est parvenu.

Trois grandes périodes sont identifiées sur le gisement : le Néolithique final, le premier âge du Fer et le Moyen Âge. Le Néolithique est localisé au centre de l'emprise avec deux concentrations de vestiges bien distinctes.

En zone 1, un important niveau sédimentaire brun s'étire du nord au sud sur quasiment toute la largeur de l'emprise formant une bande d'environ 10 m de large. Dans la partie haute, l'érosion reste conséquente et cette couche y présente un faible développement, alors qu'en partie basse elle est mieux conservée. Le mobilier archéologique découvert dans ce niveau est homogène avec beaucoup de tessons de céramique retrouvés à plat. D'un point de vue morphologique et stylistique, la céramique est rarement décorée et les quelques moyens de préhension identifiés, sont majoritairement des languettes horizontales. L'industrie lithique est principalement réalisée à partir de « jasper » de Fontmaure et de silex turonien de type Grand-Pressigny. Ces deux matériaux témoignent d'un approvisionnement local en matière première. Les objets lithiques taillés se composent de fragments de lame, retouchés ou non, d'armatures à pédoncule et ailerons, de grattoirs sur lame, de scies/raclours à encoches, de poignards à soie... Le jasper ne compte pratiquement que des éclats, seul un perçoir a été identifié. En lien avec ce niveau brun et le mobilier qui lui est associé, quelques structures en creux ont été découvertes. Plusieurs alignements de trous de poteau apparaissent, et même si un seul bâtiment se dessine clairement, l'hypothèse de cinq bâtiments sur poteaux peut être avancée dans ce secteur.

La seconde concentration de vestiges attribuée au Néolithique final, est localisée en zone 2. La superficie du niveau est moins étendue que la zone 1, car les vestiges ont été préservés uniquement dans la dépression centrale. De plus, ce secteur a aussi été occupé durant le premier âge du Fer avec un fossé parcellaire qui traverse pratiquement toute la largeur de l'emprise, perturbant quelque peu la lecture de la nappe de mobilier dans sa partie occidentale. Dans cet ensemble nous retrouvons des données à peu près identiques à celles de la zone 1. La fragmentation de la céramique est plus importante dans ce secteur. Les décors, comme en zone 1, sont rares. Au niveau du mobilier lithique, les éclats de silex et de jasper sont nombreux. En revanche, le nombre d'objets finis est proportionnellement très inférieur à celui de la zone 1.

De manière générale, la réoccupation au début de l'âge du Fer, couplée à une activité de charrue pluri-millénaire et aux colluvionnements récurrents, semblent avoir sensiblement plus perturbés le niveau d'occupation. Suite à la fouille manuelle et mécanique de cette couche brune, plusieurs trous de poteau ont été, là encore, mis au jour. Au total dans la zone 2, l'hypothèse de trois bâtiments sur poteaux a été proposée.

En résumé, le Néolithique final s'illustre par une occupation avec des bâtiments sur poteaux. Il existe une certaine homogénéité des modalités architecturales avec d'une part, une orientation dans un axe généralement sud-ouest/nord-est, perpendiculaire à l'inclinaison du terrain et d'autre part, une largeur moyenne de bâtiment de 5 m pour les parties conservées. Ce sont des architectures à deux nefs avec une ligne de poteaux centraux et des extrémités en abside. Malgré la déclivité du terrain en direction du sud-est et l'accumulation sédimentaire du

comblement de la dépression en zone 3, aucun vestige se rapportant au Néolithique final n'est clairement avéré.

Le début du premier âge du Fer (Hallstatt C/D) est représenté par quelques rares structures mais en revanche, le mobilier céramique associé est relativement riche. Le fossé traverse l'emprise est daté de cette période. Conservé sur une profondeur de 30 cm, il présente un profil en U à fond plat. En direction du sud-est, il est plus évasé et moins profond. Deux niveaux de comblement ont été identifiés. Le niveau supérieur a livré des éléments céramiques datant. Outre ce fossé, les vestiges protohistoriques se concentrent à l'extrémité nord-est de l'emprise en zone 3.

Dans le secteur 3, le niveau d'occupation se caractérise par la présence de trois vases de stockage conservés uniquement dans leur partie inférieure. Aucun creusement n'a pu être identifié ; un remplissage rapide et la faible différence sédimentaire entre l'encaissant et le comblement rendent la lisibilité d'un creusement impossible. Néanmoins, l'un d'eux reposait directement sur un aménagement de blocs de calcaire de taille moyenne. Ce niveau compte aussi deux petites fosses, dont une avec un mobilier céramique conséquent. À proximité de ce secteur, de part et d'autre du creux de la dépression, plusieurs petits aménagements pourraient correspondre à des fonds de trou de piquet. Ils sont tous comblés par le niveau organique brun foncé. Aucun élément datant, ni aucune organisation ne permet d'avancer une quelconque hypothèse sur la fonction et la chronologie de ces creusements.

Ainsi, malgré l'érosion, les vestiges découverts en zone 2 et au nord de la zone 3, témoignent d'une occupation au début de l'âge du Fer qui semble se développer au-delà de l'emprise.

La dernière période identifiée remonte au Moyen Âge. Trois silos creusés dans le substrat ont été découverts à l'ouest de l'emprise, en zone 1. Leur profondeur varie entre 1,20 m et 1,60 m. Dans un cas, les dalles de couverture du silo ont été retrouvées sur son ouverture. Dans les deux autres, les blocs de calcaire ont été retrouvés au centre et au fond du creusement de la structure. Ces silos se rencontrent fréquemment dans la région à l'époque médiévale.

Au terme de ces travaux, les apports scientifiques sont nombreux et diachroniques. L'essentiel des découvertes porte sur le Néolithique final, avec un mobilier archéologique et des architectures significatives pour la période au niveau régional. Bien que les éléments du premier âge du Fer soit réduit en superficie, la richesse du niveau et les quelques structures en creux qui nous sont parvenues attestent une occupation non négligeable dont l'étendue se développe au-delà de l'emprise de fouille en direction du nord-est. Enfin, les silos se positionnent dans la continuité des vestiges de cette époque découverts sur les gisements voisins, avec des aménagements souterrains.

Le site, situé au lieu-dit Le Vigneau (Pussigny, Indre-et-Loire), se développe dans la partie supérieure du plateau qui domine la vallée de la Vienne, à l'est, et le ruisseau de la Veude, au nord. Dans ce secteur, le substrat est constitué de craie micacée, ou « tuffeau blanc », du turonien moyen (C3b). Les occupations s'étagent le long d'un versant exposé plein ouest, à une altitude moyenne de 86-90 m NGF.

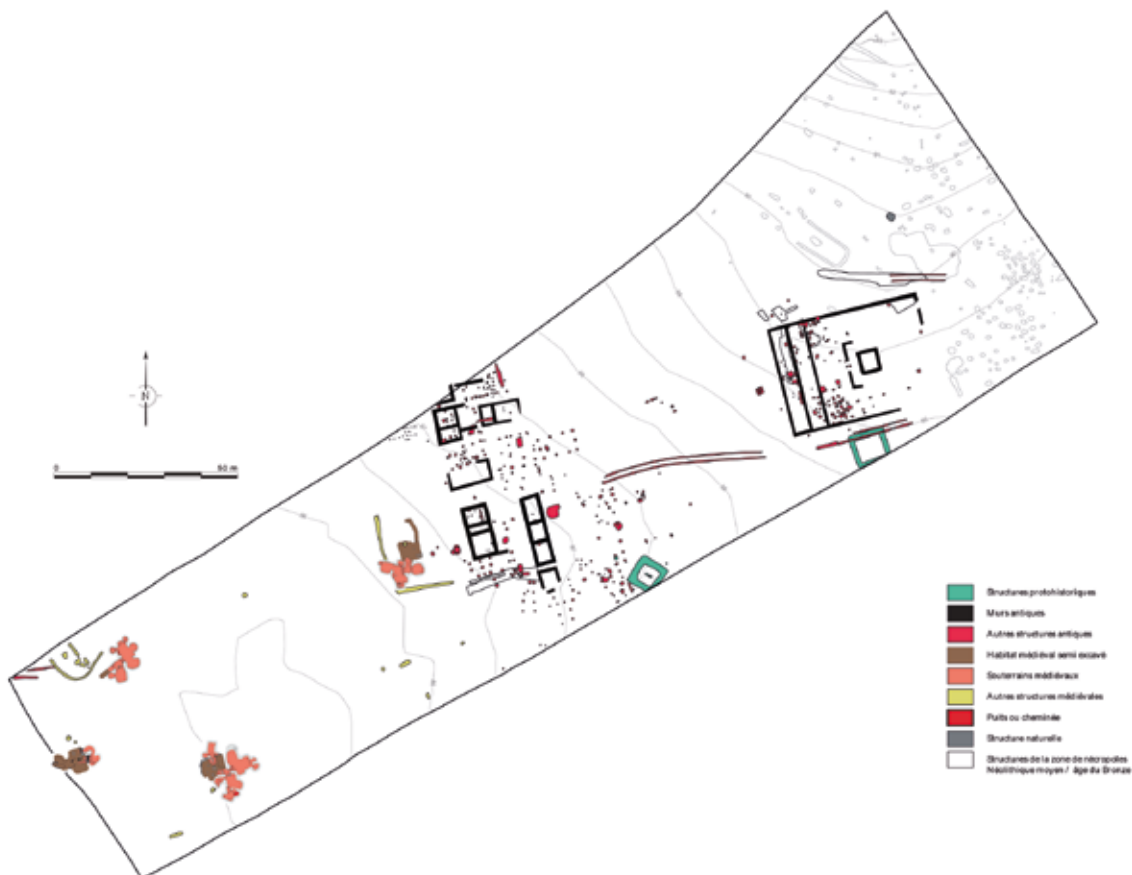
L'occupation antique

Le centre de l'emprise de la fouille se caractérise par une occupation antique, divisée en deux secteurs. Le premier, au nord-est, est occupé par un temple de plan centré, extrêmement arasé, daté de la période augustéenne. La *cella* est légèrement quadrangulaire, aux murs axés nord-nord-ouest sud-sud-est et longs de 6,60 m, et aux murs ouest-sud-ouest est-nord-est, longs de 6,10 m. Deux murs en équerre, au nord-ouest et au sud-ouest, semblent témoigner de la présence d'une galerie large de 2,45 m. Dans son état final (milieu du II^e s. apr. J.-C.), le temple présente une enceinte périphérique de 42 x 30,5 m, avec un portique double à l'ouest, de deux fois 3,60 m de large.

Des structures en creux sont densément réparties dans les angles nord-ouest et sud-ouest du périmètre et secondairement au sein du portique est. Une série de structures étroites et oblongues évoque des fosses de plantation ou de provignage. Leur écartement et leur ré-

partition tributaire des maçonneries du temple indiquent qu'il s'agit d'un aménagement paysager de type pergola, à l'image de l'allée couverte du grand temple du Vieil-Evreux dans l'Eure (Bertaudière et Cormier, 2013, 106-107). Les autres fosses sont liées aux rites culturels et ont, à de rares exceptions près, livré des ossements animaux, essentiellement des restes d'ovicaprinés déposés en vrac. On note deux pics d'abattage pour les moutons (entre 0 et 10 mois et après 3 ans), tandis que les chèvres ne sont abattues qu'après 11 mois, voire surtout après 3 ans. Il s'agit vraisemblablement de résidus ou de prélèvements du sacrifice et/ou du banquet, enfouis là dans un acte de dévotion. Seule une fosse témoigne d'un dépôt rituel, une offrande particulière aux dieux. Elle possède, en sus d'un peu de céramique et de TCA, près de 2600 restes de faune correspondant à un jeune bovin (âgé de moins de 18 mois) presque complet, déposé par quartiers avec le crâne placé en dernier au sommet, et accompagné d'ovicaprinés et d'un suidé. Offrir toute la bête (dans le cadre d'un holocauste pratiqué sur l'autel ?) n'est pas sans rappeler l'exemple de certains sacrifices aux dieux « d'en bas » (Van Andringa, 2013 ; 103).

Ceci pourrait confirmer l'existence d'un lien entre la nécropole et l'édifice de culte romain. Elle se repère surtout dans l'implantation même du bâtiment situé juste au sud des sépultures, l'enceinte s'insérant même en périphérie exacte. Le faible recouvrement sédimentaire explique que ces deux ensembles funéraires aient durablement



Pussigny, le Vigneau 1, plan d'ensemble des structures (Arkémine, Archéoloire)

impacté le paysage et, par extension, la mémoire collective. Mégalithes, levées ou buttes de terre, enclos fossoyés, autant de signes de la présence des ancêtres qui nous semblent expliquer la fixation de l'occupation culturelle autour du changement d'ère.

Le temple est longé au nord et au sud par deux voies, signalées par la présence d'ornières parallèles. La voie méridionale s'oriente vers un ensemble de bâtiments densément répartis 70 m à l'ouest qui s'organisent selon un axe nord-nord-ouest – sud-sud-est. Ceux maçonnés sont le plus souvent constitués d'une unique pièce ou de pièces successives. Les plus grands font une surface de 103 m².

Les aménagements internes à ces édifices sont rares, de même que leur mobilier. Le bâtiment E n'a livré ni l'un ni l'autre. Le bâtiment C a révélé quelques trous de piquets et des fosses ; le mobilier se compose notamment de quelques fragments de cruches ainsi que de deux objets en métal : une tige et un crochet de suspension de balance à fléau. Le bâtiment B a livré quelques trous de piquets, au moins deux foyers dont un fait de *tegulae*, et du mobilier varié : cruches, bol, gobelet, assiettes ou écuelles, pot et vases de stockage, *dolium*, amphore, un jeton en terre cuite et un autre en os, plus de la quincaillerie diverse, une clé, un stylet et une fibule en alliage cuivreux. Le bâtiment F comprend quelques massifs de pierres qui pourraient participer d'un aménagement intérieur, de même que des trous de poteaux ; le mobilier y est aussi diversifié, avec des éléments de cruches, bols, tasse, gobelet, assiette, ainsi que de la quincaillerie diverse (dont un anneau en fer) et, fait notable, des huîtres.

Le bâtiment D est riche d'aménagements (foyer maçonné, fosses, trous de poteau et « sablières ») et de mobilier : amphore, tripode, gobelet, coupe, cruche, bouteille, bouilloire, etc., ainsi que de la quincaillerie, une lame en fer, une boucle et une applique en alliage cuivreux, et des monnaies. Les aménagements sont singuliers, surtout le foyer qui est fait d'une sole de *tegulae* inversées et encadrées de part et d'autre par une sorte de jambage maçonné, avec au pied une petite fosse et, au-devant, une structure en arc de cercle révélée par des trous de piquet. Cette structure de combustion rentre dans la catégorie des « foyers ouverts en forme de canal maçonné » retrouvés en plusieurs endroits à Bliesbruck (Moselle) et qui ont pu être interprétés selon les sites proches comme des installations de fumage des céréales (Petit, 2005 ; 177-178).

Les édifices sur poteaux sont au moins aussi nombreux que ceux construits en pierres. Ceux dont l'existence dépasse le cadre de l'hypothèse sont les bâtiments G et L au nord, et les bâtiments H, I, J et Q au sud. Les éléments de datation nous indiquent qu'ils ont pu côtoyer les édifices en dur, mais il est probable, dans le détail, qu'ils aient connus eux aussi plusieurs phases d'édification ou d'abandon. Le bâtiment I, sur quatre ou six poteaux, de 5,25 ou 10,50 m², apparaît comme une structure légère (un grenier à plate-forme ?) en comparaison du bâtiment H. Celui-ci est rectangulaire, sur neuf poteaux, peut-être plus, avec calages, d'au moins 22 m². Le bâtiment J est

lui aussi constitué de neuf poteaux, pour une surface d'un peu moins de 20 m². Il touche presque le mur sud du bâtiment C et possède une même orientation. Plus au sud et peut-être plus tardif (postérieur à la seconde moitié du II^e s. ?), le bâtiment Q est aussi moins assuré du fait d'une profondeur très réduite de la plupart de ses trous de poteau. Ceux-ci forment néanmoins un ensemble quadrangulaire d'environ 15 m², avec un septième poteau au nord.

Au nord, c'est avant tout le bâtiment G qui se distingue. C'est un édifice rectangulaire, de 51 m², sur dix poteaux larges et profondément enfouis. Ses dimensions rappellent celles du bâtiment E, maçonné, ainsi que celles des unités occidentale et orientale du bâtiment F. Il semble difficile de parler ici de dépendance ou d'annexe, ou de simple bâtiment d'exploitation (une grange, une remise ou encore un atelier). Au niveau du bâtiment E, le bâtiment L se présente lui aussi comme une structure rectangulaire, sur six poteaux, d'environ 15 m². Les trous de calage sont imposants, ce qui, avec les dimensions finalement réduites de la structure, suppose une forte élévation, peut-être en lien avec celle du bâtiment E juste au sud.

Il ressort de tout cela - structuration dense et bâtiments d'architectures et d'usages variés (habitation, artisanat, stockage et/ou exploitation agricole, enclos) - que ces « édifices occidentaux » présentent toutes les caractéristiques d'un habitat groupé. Cependant, le vaisselier indique une occupation domestique limitée (faible proportion de la vaisselle de cuisine par rapport à la vaisselle de table) et la proximité du temple, dans ce contexte rural isolé, ne peut être anodine, d'autant que les indices chronologiques laissent penser à un développement commun. Nous proposons donc de voir dans ces édifices une forme d'habitat groupé en lien avec la présence du temple, avec son entretien, peut-être sa surveillance, et surtout sa gestion. Simple lieu de vie la plus grande partie de l'année, ce pôle pourrait avoir servi pour les activités culinaires (et la tenue des banquets ?) lors des cérémonies, en fournissant peut-être une partie des offrandes, prélevée sur le cheptel et les réserves agricoles. L'accueil de pèlerins pouvait aussi être une des occupations temporaires de l'endroit.

L'occupation médiévale

Le quart sud-ouest de l'emprise, en bas de pente, a révélé quatre souterrains médiévaux dans un maillage d'occupation relativement serré, les trois premiers distants de 30 m environ, le quatrième 85 m à l'est. L'occupation débute semble-t-il au milieu du XI^e s., alors que le site proche de Marigny-Marmande (Psé) périclite.

Le souterrain 1 s'inscrit globalement dans un rectangle de 21 x 20 m, pour une surface totale de 102 m². Il se développe depuis une plate-forme semi-excavée supérieure à partir de laquelle rayonnent des salles souterraines. Ces dernières s'organisent en cinq pièces distinctes réparties sur quatre niveaux, pour atteindre une profondeur maximale de 4,2 m dans le substrat calcaire. Les différents niveaux sont connectés entre eux par un pan incliné et des escaliers. Une pièce à laquelle on accède par une chatière a pu être identifiée

comme une zone refuge. L'observation des aménagements de calages creusés dans le sol et les parois a permis de rendre compte de structures de soutènement. Les séparations entre les différentes pièces semblent marquées de fermetures ou de simples délimitations. Enfin, de nombreuses structures de stockage ont été identifiées : alcôves, niches, silos.

Le second ensemble souterrain s'inscrit globalement dans un rectangle de 15 x 11 m. Il se développe sur une surface totale d'environ 58 m². Il s'organise autour d'une plate-forme supérieure semi-excavée qui donne accès à une petite salle souterraine creusée 2,4 m dans le substrat calcaire. Il a vu se succéder plusieurs phases de réaménagement de son espace entraînant le creusement de deux escaliers successivement condamnés. Plusieurs éléments de calage rendent compte d'un cloisonnement des pièces. Les soutènements sont restreints compte tenu de la faible étendue du souterrain. Quant à l'aménagement de fermeture, il n'a existé que lors d'une phase préliminaire de l'occupation.

Le troisième ensemble souterrain s'inscrit dans un carré de 16 m de côté, pour une superficie effective de 57 m². Il se différencie de ses voisins par l'absence de plate-forme semi-excavée supérieure. Un pan incliné donne directement accès depuis la surface à un réseau de cinq salles souterraines étagées sur deux niveaux, atteignant une profondeur maximale de 3,2 m dans le substrat calcaire. Présentant encore des espaces souterrains préservés, mais très largement déstabilisés, il n'a pu être que partiellement fouillé. Plusieurs éléments de calage observés dans les sols ainsi que dans les parois des salles souterraines rendent compte d'aménagements de fermeture, mais également de délimitation des espaces. Enfin, de nombreuses structures de stockage ont été identifiées : alcôves, niches, silo creusé en paroi.

Le quatrième ensemble souterrain s'inscrit dans un rectangle de 21 x 17 m, pour une superficie de 81 m². Il est le seul autour duquel des murs de clôture ont pu être partiellement observés. Il se définit à partir d'une cellule supérieure semi-excavée partiellement parementée donnant accès à des niveaux souterrains. Ces derniers se développent selon trois salles sur seulement deux niveaux, atteignant une profondeur maximale de 3,7 m dans le substrat calcaire. L'observation des éléments de calage a mis en évidence la présence de structures de soutènement, de fermeture ou de délimitation de certains espaces. Les éléments de stockage sont également représentés par la présence de silos et de très larges niches/alcôves creusées dans les parois. La taille

de ces dernières est particulièrement caractéristique de cet ensemble.

Il apparaît que l'habitat se développe tout d'abord en surface au niveau d'une plate-forme semi-excavée, percée de silos, parfois nombreux et dont la forme est en lien avec l'unité d'habitation. Les parties souterraines ont ensuite été ménagées. Elles étaient accessibles par des pans inclinés creusés depuis la surface puis, après un premier palier, par des escaliers permettant de pénétrer dans les salles souterraines proprement dites. Celles-ci présentaient des hauteurs sous plafond importantes et de nombreux aménagements liés au stockage, de même que des foyers. Les aménagements défensifs sont en revanche rares, localisés pour la plupart dans le souterrain 1. L'appellation de « souterrain refuge » est souvent employée pour désigner les cavités médiévales, mais de plus en plus souvent écartée au profit du terme « souterrain aménagé », plus neutre ; les souterrains du Vigneau confirment cette nécessité d'évolution du vocabulaire, en témoignant de la richesse des fonctions de ces espaces. L'intervention d'artisans spécialisés n'est pas à exclure, notamment pour le creusement de la salle refuge du souterrain 1 et de son puits. Cependant, le gros du travail de percement, confortement, d'aménagement et réaménagement intérieur a probablement été effectué au fil du temps par la cellule familiale, en fonction des besoins. On notera d'ailleurs que si l'occupation d'une structure souterraine peut être considérée comme peu contrainte par l'espace, dans la mesure où il suffit de creuser une nouvelle salle souterraine pour développer sa surface d'occupation, l'étude du souterrain 2 montre que les différents réaménagements ont été réalisés dans le cadre d'une optimisation d'un espace déjà disponible, qui apparaît ainsi fixé dès le début de l'occupation. Cette dernière cesse finalement vers le milieu du XII^e s., pour tous les souterrains.

Bertaudière, Cormier, 2013 : Bertaudière S., Cormier S. : « Le grand sanctuaire central du Vieil-Evreux (Eure) : résultats de la campagne 2011 », in Lequoy M.-C. et Liogier L. (dir.), *Journées archéologiques de Haute-Normandie* (Rouen, 2012), Mont-Saint-Aignan, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2013, p. 103-112.

Petit, 2005 : Petit J.-P. : « L'artisanat alimentaire dans les petites villes gallo-romaines de Bliesbruck (France, dép. Moselle) et Schwarzenacker (Allemagne, Land de Sarre) au III^e s. ap. J.-C. », in Pol-fer M. (dir.), *Artisanat et économie romaine : Italie et provinces occidentales de l'Empire*, Monographies Instrumentum, Montagnac, Ed. M. Mergoïl, 2005, p. 169-193.

Van Andringa, 2013 : Van Andringa W. : « Les dieux mangent aussi. Religion et pratiques alimentaires en Gaule et Germanie romaines », *Pallas - Revue d'études antiques*, 90, 2013, p. 101-111.

Arnaud Coutelas, Adrien Arles

Le site, situé au lieu-dit le Vigneau (Pussigny, Indre-et-Loire), se développe dans la partie supérieure du plateau qui domine la vallée de la Vienne, à l'est, et le ruisseau de la Veude, au nord. Dans ce secteur, le substrat est constitué de craie micacée, ou « tuffeau blanc », du turo-nien moyen (C3b). Les occupations s'étagent le long d'un versant exposé plein ouest, à une altitude moyenne de 86-90 m. Une nécropole occupe la partie haute de la pente (le Vigneau 2). Elle a connu plusieurs phases d'uti-lisation, la plus ancienne datant du Néolithique moyen I.



Pussigny, le Vigneau 2, aménagement de blocs en périphérie d'une fosse contenant deux inhumations (Arkémine, Paléotime)

La nécropole néolithique

La nécropole compte 102 sépultures à inhumation en fosse, qui ont été datées du Néolithique moyen : attribution culturelle et stylistique de la céramique, présence de mobilier lithique et similarité des pratiques funéraires. S'y ajoute une sépulture de chien dans une fosse, en forme de cloche. La densité des sépultures et leur distribution spatiale sont variables. Aucune ne se recoupe, certaines d'entre elles se touchent pratiquement et d'autres semblent isolées, distantes de près de 10 m avec la voisine la plus proche. Ce maillage découpe implicitement la nécropole en trois secteurs : septentrional avec la trame la plus lâche, médian avec la plus forte densité et méridional avec un maillage intermédiaire.

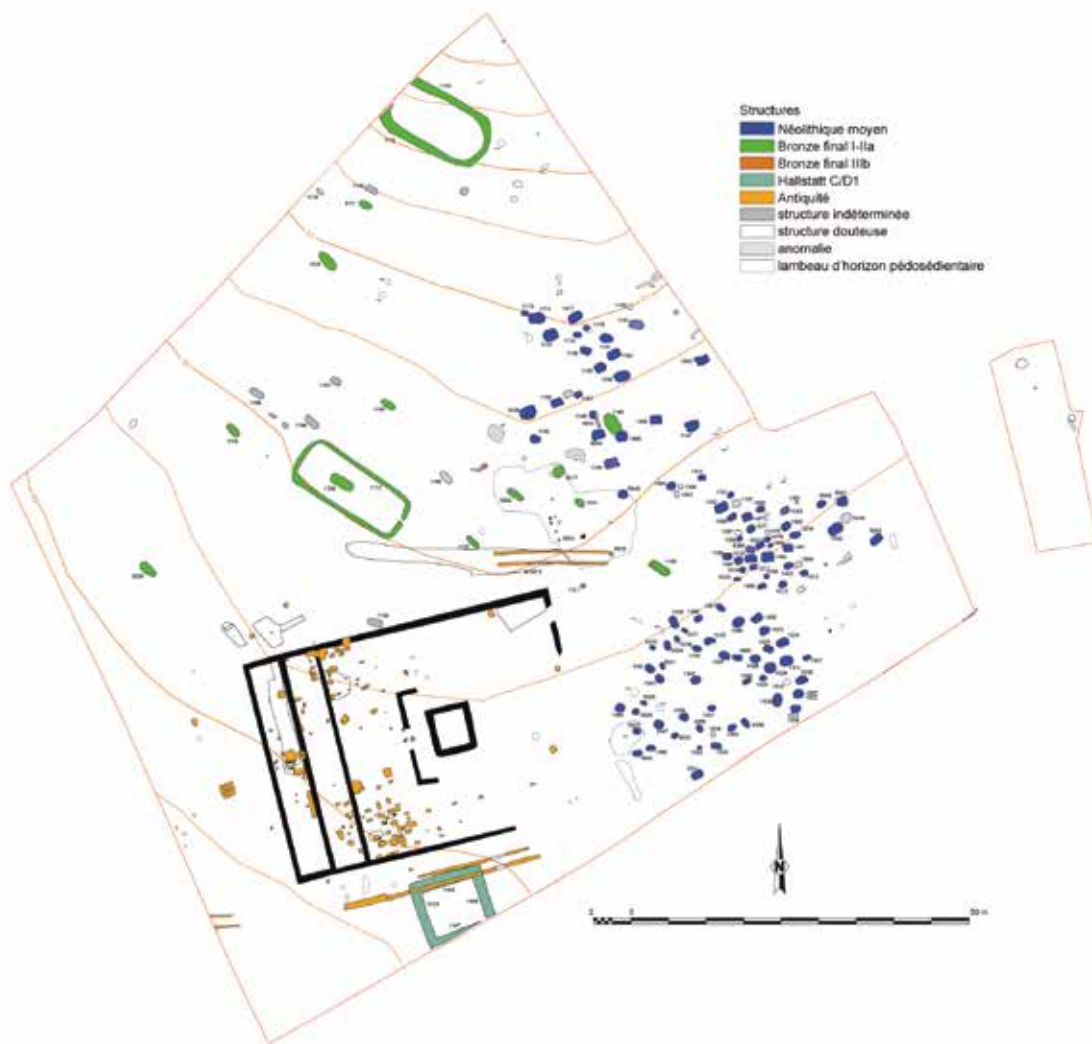
Les fosses sont creusées dans le substrat calcaire. Dans l'ensemble, elles sont de forme oblongue avec des dimensions moyennes de 138 x 100 cm, la plus petite faisant 60 cm de long, contre 230 cm pour la plus grande. La profondeur moyenne, conservée sous le niveau de décapage, est de 34 cm, la plus profonde atteignant les 82 cm. Le fond est plat, ou plus irrégulier lorsque le calcaire est noduleux. De nombreuses fosses sépulcrales ont révélé la présence de blocs de pierre, isolés ou agencés, et de traces noires de matériaux organiques, dont la position atteste l'existence d'aménagements internes variés, de la simple pierre de calage à la ciste et de la paroi en matière périssable au coffre monumental. Certains aménagements peuvent être combinés (mixtes), en particulier des enveloppes

souples avec l'un des aménagements en matière périssable. Il s'agit de sépultures primaires individuelles pour 92 fosses. Les 10 autres sont des sépultures primaires doubles. Le nombre minimal d'individus est donc de 112. Aucun cas avéré de sépulture secondaire n'a été mis au jour. Les individus reposent tous en position globalement fœtale sur le côté gauche, et ce, quelle que soit la taille du creusement. La tête est orientée grosso modo à l'est. Les membres inférieurs sont fléchis à hyperfléchis. Les individus sont inhumés au sein de contenants souples, rigides, voire mixtes. L'étude des données biologiques a été fortement limitée par l'état de conservation des squelettes. Ce sont seulement 14 femmes et 7 hommes qui ont été identifiés sur un nombre total d'individus matures de 68. L'analyse du recrutement funéraire sur les individus immatures a montré un déficit des plus jeunes (périnataux et 1-4 ans) ainsi que pour les adolescents (15-19 ans). A contrario, les individus de la classe [5-9] ans montrent un sureffectif. La population sort donc des schémas classiques des mortalités préjennériennes. L'étude paléopathologique a également été fortement conditionnée par l'état des ossements ; elle a montré que les individus avaient globalement une bonne hygiène bucco-dentaire.

Dix-neuf fosses contenaient un dépôt de faune, presque exclusivement des agneaux (24 individus) indiquant un abattage axé sur les très jeunes animaux (0 à 9 mois), les individus plus âgés faisant exception. Ils étaient préférentiellement déposés en avant des défunts, les animaux les plus âgés ayant tendance à être allongés le long du corps du défunt, de manière à ce que les parties anatomiques de l'homme et de l'agneau se trouvent au même niveau dans la sépulture.

Dix-neuf sépultures contenaient au moins un élément céramique. L'ensemble du corpus recueilli fait état d'une homogénéité stylistique indéniable, qui a permis de le situer d'emblée au Néolithique moyen I et de le rattacher à la sphère culturelle du Chambon, bien que certains traits l'en démarquent. Il s'agit avant tout d'un ensemble de céramique lisse non décorée. Les formes les plus courantes sont des récipients de taille modeste, de type bol ou gobelet à anse unique. Quelques récipients - le plus souvent complets - ont été déposés à côté du défunt. L'étude du mobilier lithique en silex et autres roches a montré le caractère inhabituel des dépôts qui témoignent à la fois d'une absence de qualité dans la fabrication et d'une sélection opportuniste des objets déposés, brisés, pars pro toto ou bruts. Le mobilier en silex accompagnant les sépultures est au nombre de 83. Les armatures de projectile sont largement prédominantes dans la panoplie de l'outillage en silex, avec 13 spécimens. L'analyse tracéologique révèle que 9 d'entre elles ont effectivement servi. La plupart des autres objets étudiés ont été utilisés en boucherie ou pour la vénerie.

Les datations directes sur ossements humains par AMS (12 dates) circonscrivent l'utilisation de la nécropole sur



Pussigny, le Vigneau 2, plan des vestiges (Arkémine, Paléotime)

toute la durée du Néolithique moyen I, avec des dates situées entre -4700 et -4300. La nécropole aurait été fréquentée ensuite plus discrètement, comme en témoigne une date vers -4150.

Les nécropoles protohistoriques

Plusieurs sépultures à inhumation individuelle et quelques incinérations en urne ou en pleine terre forment l'ensemble funéraire protohistorique. Des enclos quadrangulaires et oblongs leur sont associés, ainsi que deux structures à pierres chauffées. Des structures sans mobilier funéraire ni ossement humain, mais de morphologie et aménagements (coffrages de pierres) analogues complètent l'ensemble. Ce sont finalement 17 sépultures en coffre ou en coffrage de pierre qui peuvent être attribuées au Bronze final Ib-IIa. Après le creusement d'une fosse orientée globalement nord-ouest/sud-est, un pavement est installé. S'ensuit l'installation des parois, qui ont fait l'objet de soins de qualité variable. La tombe la plus remarquable possède un double parement de dalles d'orthostate, posées de chant sur le sol et en continu sur le pourtour. La question d'une fermeture ou d'un couvercle reste soulevée car malheureusement aucune sépulture ne conserve d'indices suffisants. Seulement 8 sépultures ont révélé la présence de restes osseux, dans un état de conservation très médiocre. Les ossements,

placés directement sur le fond de la fosse, attestent une position générale des individus en décubitus dorsal, la tête au nord-ouest. Le mobilier consiste principalement en éléments de parure, avec notamment 5 épingles et quelques perles en bronze. On distingue 2 épingles à tête évasée de type discoïdale épaisse, 2 épingles à tête évasée de type Courtavant et 1 épingle à tête en forme de crosse. Une perle hélicoïdale et 7 fragments de tubes cylindriques décorés de rainures horizontales appartenaient apparemment à un même objet (une ceinture ?). À ces inhumations s'ajoutent 7 incinérations. Les crémations ont en commun un dépôt partiel des restes des individus incinérés. Deux modes funéraires opératoires sont présents sur le site : le dépôt en pleine terre et l'enterrement en urne.

Deux enclos quadrangulaires fossoyés, de 8 à 9 m de côtés, se placent au sud et au sud-ouest de cet ensemble funéraire du Bronze. Le second enclos a livré trois incinérations en fosse et en urne. Une attribution à la période de La Tène ancienne est la plus probable, ainsi que l'attestent les récipients portés par des petits pieds annulaires ou creux évasés ou les cordons d'un vase à col cylindrique.

Arnaud Coutelas, Anne Hauzeur

Le site de Psé a été fouillé en mai et juin 2013, la surface décapée représente une emprise totale de 12 957 m² et ce sont 343 faits archéologiques qui ont pu être fouillés et identifiés.

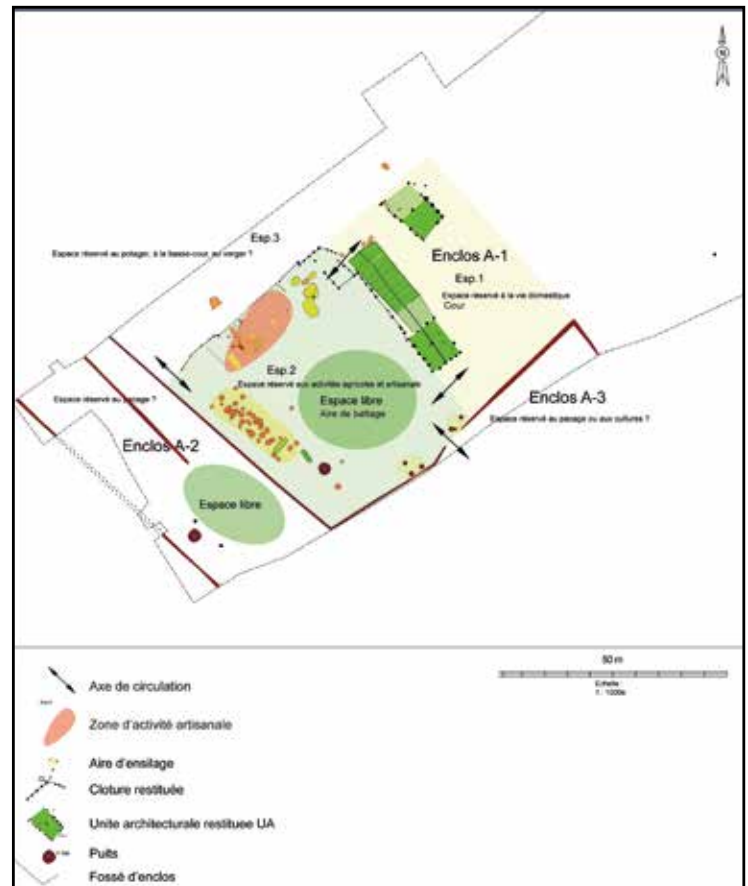
Les débuts de l'occupation du site sont caractérisés par la présence de fosses réparties sur l'ensemble du site. De plan circulaire ou ovale et dont la profondeur est généralement supérieure à un mètre mais pouvant atteindre plus de deux mètres sous le niveau du décapage, leurs parois sont abruptes. L'analyse stratigraphique de leur comblement atteste qu'elles sont restées ouvertes et qu'elles se sont naturellement comblées. Elles se sont avérées stériles à l'exception de quelques-unes livrant des fragments osseux issus d'animaux sauvages comme le cerf d'Europe. Difficile à interpréter, le comblement d'une seule de ces fosses a pu être daté du début du V^e millénaire d'après une datation radiocarbone alors qu'une fosse de plus petites dimensions, ayant pu servir de foyer excavé, a livré des charbons de bois datés du milieu du V^e millénaire. D'après leurs profils et leur répartition aléatoire et dispersée, elles ont peut-être servi de pièges vers lesquels un groupe de chasseurs repoussait des animaux.

Pour la période protohistorique, quatre petits fossés de plan annulaire délimitant un espace d'un diamètre d'une dizaine de mètre ont été repérés. Deux ont fait l'objet d'une fouille complète. Quelques tessons de céramique recueillis dans le comblement d'un des fossés permettent de le dater de l'âge du Bronze, sans plus de précision en raison du mauvais état de conservation du mobilier. Malgré l'absence d'indice particulier tel que des esquilles d'os ou d'un dépôt permettant de corroborer l'hypothèse qu'il s'agisse de structures à vocation sépulcrale, ces quatre fossés pourraient être des composantes d'une nécropole. En effet, ils sont situés à 1,5 km à vol d'oiseau d'une vaste nécropole installée dès le Néolithique et dont fait partie le dolmen La pierre levée au lieu-dit Doué à Pussigny.

À proximité, mais sans qu'un lien soit établi, deux autres fosses identiques à celles observées au cours de la période précédente ont été comblées au cours de la Protohistoire.

La phase principale d'occupation se caractérise par la création et l'installation d'une unité d'exploitation agricole à partir du IX^e s. apr. J.-C. et qui perdure jusqu'au début du XI^e s. apr. J.-C. La fouille livre une vision partielle de son organisation interne et une partie du cadre dans lequel elle s'insère et ne permet pas de l'observer en totalité dans son environnement immédiat.

L'importante quantité de mobilier céramique recueilli essentiellement dans le comblement des silos et fosses atteste une occupation à partir du IX^e s. et qui s'étend jusqu'au cours de la première moitié du XI^e s. sans interruption. À la différence de nombreux sites de cette



Marigny-Marmande, Psé, proposition d'organisation de l'espace durant les premières phases du haut Moyen Âge (C. Legéard-Hervé, Archéoloire)

période, la majorité des trous de poteaux dessinent des ensembles architecturaux ou des clôtures, attestant une certaine pérennité des constructions malgré l'utilisation de matériaux périssables. Quatre aires principales d'ensilage ont été observées et sont réparties dans la moitié ouest de l'emprise du site. Bien que se succédant probablement dans le temps, elles regroupent pas moins de 96 silos. De profils et de volumes variés, tous avaient été vidés de leur contenu originel pour ensuite servir de fosses dépotoirs ou être réemployés à d'autres fins ou pour être finalement rebouchés ultérieurement. La fouille quasi exhaustive de ces derniers a livré un lot important de mobilier en céramique, mais également des restes de graines carbonisées, de fruits déshydratés, de charbons de bois issus probablement des rejets de foyers, ainsi que de nombreux ossements animaux. Les études de l'ensemble de ces déchets permettent de découvrir partiellement la réalité quotidienne des habitants de cette exploitation : quelle vaisselle ils utilisaient, ce qu'ils produisaient et ce qu'ils mangeaient en supposant que la plupart de ces restes organiques étaient issus de leurs propres activités qu'elles soient liées aux travaux des champs ou à la cueillette.

Des objets métalliques tels qu'une faucille et un éperon ont également été mis au jour au fond d'un des nom-

breux silos, scellé par une demi-colonne d'origine gallo-romaine et de nombreux déchets de construction en terre brûlée. À proximité, des indices tels que de larges traces charbonneuses au sol, des fosses aux parois rubéfiées ou dans lesquelles des rejets de battitures ont été retrouvés, laissent supposer la présence d'un petit atelier de forge.

Enfin, deux puits ont été repérés, légèrement excentrés par rapport au secteur bâti et habité mais contemporains de l'occupation du haut Moyen Âge.

À l'exception d'un squelette trouvé au fond d'un des silos, aucun indic funéraire et aucune trace anthropologique n'ont été trouvés.

Aucune trace d'incendie ou de destruction violente n'a été observée, suggérant que cette unité d'exploitation qui

semble avoir connu une certaine prospérité, aurait été volontairement désertée au cours de la première moitié du XI^e s.

Ce n'est qu'à la fin du Moyen Âge ou au début de la période moderne que l'on retrouve des traces d'occupation avec la création d'un nouveau parcellaire. Constitué d'un fossé implanté nord-sud et bordé d'un chemin, ce axe semble structurer le paysage puisqu'un enclos à vocation agropastorale y est accolé.

Une dernière phase d'occupation marque la mise en place d'un dernier réseau parcellaire dont l'un des principaux vestiges est un long fossé en V traversant d'est en ouest le site suivant la pente naturelle et dont la fonction drainante apparaît indubitable.

Catherine Legeard-Hervé

Âge du Fer

MARIGNY-MARMANDE La Fuye, la Perrière

Moyen Âge

Une fouille d'archéologie préventive s'est déroulée en mai et juin 2013 aux lieux-dits La Fuye et la Perrière, sur une emprise de 8500 m². Les résultats obtenus permettent de distinguer deux phases d'occupation : la première, mise en évidence au nord-est de l'emprise archéologique, correspond à une aire d'ensilage protohistorique, la seconde phase, localisée dans la partie sud-ouest, est constituée d'une unité d'habitation rurale semi-excavée avec souterrain médiéval. La lecture de cette dernière structure n'est pas exhaustive en raison de sa situation en limite d'emprise archéologique.

Pour l'aire d'ensilage, aucun enclos protégeant ces structures n'a été mis au jour. Les sept silos qui la constituent ne datent pas de la même période. La première phase de comblement est fixée à la transition entre les étapes ancienne et moyenne du premier âge du Fer (Ha C2-D1). Le mobilier mis au jour n'est pas résiduel, il doit appartenir à une occupation pour laquelle aucune structure n'a été attestée.

La seconde phase correspond à l'installation d'un bâtiment et à l'extension de l'aire d'ensilage. Les structures de stockage constituent les vestiges où la plus dense quantité de mobilier a été découverte. La forte proportion de céramique grossière évoque une vocation agricole. Par ailleurs, la mise au jour dans les silos de fragments de meule de grès accompagnés de deux molettes en grès laisse présumer l'existence d'une activité de mouture domestique in situ ou à proximité des silos. Cependant, il faut reconnaître que les éléments en notre possession ne sont pas assez conséquents pour confirmer ou infirmer cette hypothèse. De plus, comme beaucoup de sites de cette période, on peut se demander si cette fréquence de la céramique grossière est un choix, ou la simple conséquence d'une conservation préférentielle liée à des cuissons moins bien maîtrisées qu'auparavant. Par conséquent, il ne faut pas non plus exclure une

aire d'occupation domestique liée au bâtiment, comme l'attestent plusieurs récipients de qualité, à l'esthétique soignée.



Marigny-Marmande, la Fuye, la Perrière, photogrammétrie du souterrain et de l'habitat (É. Tomas, A. Arles, Arkémine)

La fouille a permis d'observer que la zone d'habitat et de souterrain médiéval a recoupé des silos anciennement creusés. Ce secteur est ceinturé par un fossé ayant fait l'objet d'une réorganisation comme en témoigne, par exemple, l'aménagement d'un deuxième fossé délimitant l'emprise du souterrain. Quant à l'habitat, il se compose d'au moins une salle semi-excavée, d'une superficie de 25 m², qui communique avec les autres espaces par au moins un escalier, en pente douce, voire deux, parallèles, taillés dans le socle rocheux. De nombreux aménagements creusés dans le calcaire ont été identifiés : trous de poteaux, trous de piquets, niches, banquettes. Un four domestique, de type four à pain a également été taillé dans le calcaire. Son bon état de conservation permet d'avancer l'hypothèse qu'il a été remis en état au moins une fois puisque la dernière sole utilisée – datation par archéomagnétisme en cours de traitement – est installée sur des tuiles fragmentées posées de chant qui reposent sur une sole antérieure. Dans les deux cas, la sole de cuisson était formée d'une plaque d'argile indurée. La salle semi-excavée était également dotée de trois zones de foyers lenticulaires disposés à même le sol du fond de l'excavation. Les escaliers ouvrant sur cette pièce devaient communiquer avec un autre espace mis au jour en limite d'emprise archéologique dont la fouille a permis de découvrir un niveau d'occupation charbonneux riche en mobilier céramique.

Le complexe souterrain est, lui aussi, largement appréciable en raison de sa bonne conservation qui a permis

d'observer divers aménagements taillés dans le calcaire dont un escalier d'accès, un puits de creusement, des niches à lampe, des encoches de fermeture dans le couloir, des feuillures, des trous de piquets et une banquette. L'ensemble des aménagements découverts offrent la possibilité de retracer l'histoire du creusement et de l'occupation de ce souterrain. Une galerie, dont l'accès se faisait depuis la salle semi-excavée, donne dans une salle voûtée de plan triangulaire. Celle-ci ouvre sur une galerie qui donne accès à une salle. Dotée d'une banquette et de plusieurs aménagements en trous de piquets, cette dernière communique avec la surface par un escalier, ainsi qu'avec une salle refuge protégée par un ensemble de deux chatières successives. On signalera que le creusement de la galerie se trouvant entre ces dernières a été réalisé à partir d'un couloir muré dans un second temps.

Le mobilier archéologique collecté se compose d'une dizaine d'objets métalliques dont une clé enroulée et un ciseau, de matériel lithique comme un jeu de marelle et de céramique (vases de stockage, pots sans anse). La chronologie de l'occupation établie à partir de l'étude typologique du mobilier céramique est comprise entre le X^e et le XIII^e s. ; la datation par 14C de trois échantillons provenant du souterrain resserre le phasage d'occupation entre le X^e et le XII^e s.

Émilie Tomas

Époque moderne

MARIGNY-MARMANDE Le Toucheau

La fouille concerne une ferme ou un habitat seigneurial et dont la majorité des éléments révèle une occupation allant du XVIII^e au XIX^e s. Certains indices pourraient caractériser une occupation médiévale. L'opération archéologique avait pour but de faire une analyse du bâti, concentrée sur le bâtiment principal, afin d'en déterminer les phases de construction et d'appréhender les types de bâtiments ayant pu exister au Moyen Âge.

Des problèmes de sécurité ont compliqué l'opération, le bâtiment ayant subi de très importantes dégradations entre les phases de diagnostic et la réalisation de la fouille. Le corps de ferme principal menaçant de s'effondrer, une interdiction formelle de rester plus d'une heure dans le bâtiment a été signifiée aux archéologues. La destruction totale des élévations a dû être déclenchée alors qu'elle n'était initialement programmée qu'à l'issue de l'intervention archéologique. L'étude de la façade sud-est qui comportait un élément médiéval (latrines) a donc été privilégiée aux dépens de celle de la façade nord-ouest estimée du XVII^e s. car le temps imparti avant la destruction des bâtiments ne permettait pas d'effectuer les deux analyses. De même, la charpente du bâtiment principal n'a pas pu être étudiée en détail. En effet, la tentative de récupérer la charpente encore assemblée lors de la démolition, sur demande du service régional

de l'Archéologie, n'a malheureusement pas abouti malgré toutes les précautions prises lors du démontage du bâtiment.

Même si le nom de Marignan apparaît pour la première fois dans les chartes de l'abbaye de Noyers à la fin du XI^e s. sous la forme *Marigniacus*, puis *Maricmiacus* au XII^e s. le lieu-dit Le Toucheau n'est pas connu avant son apparition sur la carte de Cassini (fin XVIII^e s.).

Le complexe de bâtiments se présente sous la forme d'un quadrilatère enclos de murs avec un accès à l'ouest. Treize bâtiments ont été identifiés dont le corps de ferme principal qui présente des éléments architecturaux plus anciens : un escalier à vis situé au centre du bâtiment et des latrines en encorbellement sur la façade sud-est qui sont des indices d'une construction antérieure, probablement de la fin du Moyen Âge.

Les informations recueillies permettent cependant de proposer un phasage chronologique relatif des constructions, en trois périodes.

La première comprend le corps de logis et le pigeonnier qui semblent avoir été construits à la fin du Moyen Âge. L'étude de l'escalier à vis a révélé que ce dernier se trouvait en position secondaire. En effet, l'escalier d'origine,

placé dans une cage d'escalier ronde, a été déposé et reposé dans une cage d'escalier carrée. Il n'est pas possible d'affirmer que l'escalier appartenait à ce bâtiment lors de sa première utilisation. En revanche, les latrines en encorbellement, situées sur la façade sud-est du bâtiment principal, sont en place. C'est ici le seul élément qui permette de confirmer qu'il y a eu un bâtiment plus ancien. Lors de la démolition des bâtiments, des échantillons de deux traverses de plancher ont été prélevés. Les analyses dendrochronologiques révèlent une datation de la deuxième moitié du XVI^e s.

Lors de la seconde phase, les habitants ont construit un enclos au nord du corps de logis, ainsi qu'une grange. Un second enclos, au sud, servait probablement pour les animaux.

La troisième phase se caractérise par la construction de plusieurs bâtiments annexes, indice probable de la diversification des activités de la ferme. Il est fort possible que les réfections effectuées sur le bâtiment principal aient été faites à ce moment-là avec notamment la

reconstruction de la façade nord-ouest et la repose de l'escalier à vis.

Les deux sondages effectués, l'un dans l'enclos nord et l'autre dans l'enclos sud, n'ont pas révélé de système défensif. Il n'y a donc pas d'indice de fortification et il est difficile de parler d'habitat seigneurial pour la première occupation de ce site si ce n'est la présence d'un pigeonnier, privilège réservé au seigneur. Lors de la destruction du pigeonnier et des bâtiments qui lui étaient accolés, un front de taille a été découvert dans la strate calcaire. Il s'agit probablement de la carrière d'extraction ayant servi lors de la construction primitive.

Les quelques rares tessons de céramiques et restes fauniques retrouvés lors des sondages concernent uniquement les niveaux de terre végétale. La céramique a été identifiée comme étant de la période contemporaine ; le mobilier n'a donc pas été conservé, car il n'était pas significatif pour la présente étude.

Magalie Dartus

Âge du Fer

MARIGNY-MARMANDE Le Toucheau

Gallo-romain

La fouille de l'occupation protohistorique et antique du Toucheau, à Marigny-Marmande, s'est déroulée du 15 octobre au 21 décembre 2012. Cette opération, menée sur 4,5 ha, a mis au jour un peu plus de 200 structures dont les datations s'échelonnent de La Tène C2 aux iie et iiiie s. apr. J.-C.

La première phase d'occupation est caractérisée par la création, durant La Tène C2-D1 (phase A), d'un grand enclos fossoyé trapézoïdal de 100 m de côté. Il est délimité par un fossé à profil en V à fond plat étroit, mesurant 5 m de large à l'ouverture et 3,50 m à 4 m de profondeur. Un talus interne a pu être reconnu grâce aux éléments effondrés présents dans le comblement des fossés. Un parement en pierre a été mis en évidence sur tout le pourtour extérieur du talus.

L'accès à l'enclos devait se situer vers le milieu du côté est, là où le talus présente une interruption de 3 m de large associée à un retour de ses parements. En revanche, le fossé ne présente aucune interruption et il faut envisager la présence d'une passerelle pour le traverser. Les vestiges du porche sont constitués de deux sablières basses, construites au niveau de l'interruption du talus.

À l'intérieur de cet enclos, les structures n'ont pu être repérées qu'à proximité du fossé en raison de l'arasement important du site. Les effondrements postérieurs du talus ont permis de sceller et de protéger les vestiges. Il s'agit essentiellement de trous de poteau et de fosses. Un petit fossé interne a pu être mis en évidence le long des talus ouest et sud. Hormis le porche, deux bâtiments sur poteaux pourraient être rattachés à cette première phase d'occupation. Il s'agit d'un bâtiment rectangulaire sur 6 poteaux qui prend place à proximité de l'angle sud-

est de l'enclos et d'un petit bâtiment sur 4 poteaux de type grenier qui est situé le long du talus nord.

Ce grand enclos est associé à un second enclos fossoyé trapézoïdal situé 60 m plus à l'est. Seuls ses côtés ouest, sud et est ont été perçus partiellement. Les fossés mesurent en moyenne 2,5 m de large et n'excèdent pas 2 m de profondeur. Ils présentent un profil en V et fonctionnent ouverts comme l'indiquent les phénomènes d'érosion des parois et des pendages observés dans leur comblement. Aucune trace d'occupation n'a été perçue

Un fossé d'axe est-ouest, parallèle au fossé sud de l'enclos 1 et situé 60 m au sud de celui-ci, pourrait égale-



Marigny-Marmande, Le Toucheau, vue du fossé ouest de l'enclos aristocratique (A. Sartou, Èveha, 2014)

ment être lié à cette phase d'occupation. De dimensions beaucoup plus modestes, il présente un creusement à fond plat très soigné. Son comblement a livré de nombreuses scories ainsi que des fragments de parois en argile rubéfiée témoignant de l'existence d'une activité métallurgique conséquente à proximité. Le même type de rejet a été retrouvé dans le comblement du fossé sud de l'enclos 1 et pourrait indiquer la présence de cette activité au sein de l'espace délimité par ces deux fossés. Les restes d'une petite structure de chauffe ont été dégagés aux abords de ce fossé et une structure excavée quadrangulaire pourrait correspondre à un fond d'atelier. Ces deux structures n'ont pu être datées, mais elles pourraient être en lien avec cette activité métallurgique. Le comblement des fossés du premier enclos a livré un abondant mobilier céramique ainsi que de nombreux ossements d'animaux. Parmi ces ossements, quelques restes humains ont été découverts. Les objets métalliques témoignent d'activités variées en lien avec une exploitation agricole.

Durant cette première phase, le site semble correspondre à une grosse exploitation agricole appartenant à une petite aristocratie, comme en témoignent les aménagements architecturaux, l'abondance et la diversité du mobilier. Les aménagements de l'enclos 1 répondent davantage à une fonction ostentatoire qu'à une fonction défensive comme c'est fréquemment le cas sur ce type de site. On notera en revanche la très faible quantité de mobilier d'importation.

On assiste ensuite à une phase de destruction partielle du talus de l'enclos principal, basculé dans le fossé qui se trouve alors en grande partie comblé.

C'est probablement au cours de La Tène D2b (phase B) que les fossés de l'enclos principal sont recreusés. Ces fossés présentent alors un profil en U très évasé de 5 à 6 m de large et de 2 m de profondeur au maximum. Le talus interne est reconstruit vraisemblablement selon le même mode opératoire.

L'accès à l'enclos reste le même mais un nouveau porche est construit en remplacement du précédent. Sa morphologie change puisqu'il est construit sur huit poteaux formant un bâtiment rectangulaire de 15 m². La zone de circulation sous le porche semble être aménagée avec une sorte de dallage dont il ne subsiste qu'un lambeau aux abords du fossé. Le fossé ne présente à nouveau aucune interruption et il faut envisager la présence d'une passerelle pour le traverser.

À l'intérieur de l'enclos, le bâtiment sur 6 poteaux semble être remplacé par un nouvel édifice. Celui-ci se présente sous la forme d'un bâtiment reposant sur 4 poteaux associés à une sablière basse périphérique en partie arasée au nord et qui est partiellement implantée à l'emplacement du talus du premier état. Ce type de plan de bâtiment avec une structure porteuse centrée et des parois déportées est relativement courant pour le second âge du Fer. Un petit poteau pourrait marquer l'emplacement d'une ouverture au milieu de la paroi nord. La surface importante du bâtiment (125 m²) peut induire une struc-

ture d'habitat ou une structure mixte associant habitat et/ou étable.

Une série de petits bâtiments sur 4 poteaux pourrait venir compléter l'occupation interne de l'enclos. De petites dimensions, ils pourraient correspondre à des greniers. Une série de palissades semble également participer à l'organisation interne de l'enclos.

La fonction du second enclos semble évoluer car des bâtiments sont construits à sa périphérie. Il s'agit notamment de deux bâtiments à parois déportées se succédant. Ils sont associés à un ou deux silos dont le comblement a livré de nombreux restes d'éléments architecturaux brûlés (torchis et charbons). La fonction de ces deux édifices pourrait être la même que celle du bâtiment à parois déportées de l'enclos 1. Un petit bâtiment sur 4 poteaux de type grenier vient compléter cet ensemble le long du fossé nord de l'enclos.

Une petite fosse hexagonale située dans l'angle nord-est de l'enclos pourrait être en lien avec cette occupation. Sa fonction demeure inconnue, mais elle a livré des fragments d'amphore vinicole associés au *catillus* d'une meule disposée à plat au centre de la fosse.

Le fossé situé au sud du site semble être abandonné à la fin de la phase précédente et on ignore quel type d'activité se développe dans cet espace.

L'essentiel du mobilier céramique provient du comblement des fossés de l'enclos 1. Celui-ci correspond à un assemblage classique de site d'habitat. Là encore, les céramiques d'importation sont rares. Les ossements animaux y sont encore abondants et on note la présence d'une tête humaine en connexion avec quelques vertèbres cervicales dans le fond du récurage de l'angle nord-est de l'enclos. Ce type de dépôt n'est pas rare pour la période mais on ignore précisément son origine et sa signification.

Les fossés de l'enclos 2 semblent également servir de dépotoir durant cette phase d'occupation. On y trouve aussi des dépôts d'épées et de fourreaux pliés et mutilés dans le fossé ouest. Ces pratiques de dépôt d'objet sont d'ailleurs perceptibles dans les fossés de l'enclos 1 mais avec des types d'objets différents, notamment une crémaillère complète soigneusement pliée.

L'occupation se poursuit durant la première moitié du I^{er} s. apr. J.-C. avec la construction, dans le second enclos, d'un bâtiment rectangulaire sur solins le long du fossé ouest. Celui-ci présente un plan partitionné proche de celui des bâtiments standardisés retrouvés dans les exploitations agricoles antiques. Ses dimensions sont en revanche bien inférieures à celles de ces bâtiments. Il semble être associé à une petite structure excavée quadrangulaire au fond de laquelle deux pesons en calcaire et une fusaïole ont été mis au jour.

Un puits maçonné appartient également à cette occupation. Il prend place le long du fossé nord. Il a été fouillé mécaniquement jusqu'à 6,40 m de profondeur sans que son fond n'ait pu être atteint. Il se présente sous la forme

d'un cylindre de 1 m de diamètre creusé dans les niveaux calcaires. En partie supérieure, une grande fosse tronconique a été creusée sur 2 m de profondeur dans les niveaux argileux afin de monter un conduit maçonné. Le niveau de la nappe phréatique actuelle se situe environ 30 m sous la surface et il est probable que ce puits ait été excavé très profondément.

Une première série de grandes dépressions pluri-métriques est implantée sud au sein de l'enclos 2. Ces dépressions ont des comblements très hydromorphes indiquant la présence prolongée d'eau dans la structure. La fonction de mare est avancée pour ces vestiges.

En parallèle, il semble que l'enclos 1 soit abandonné et partiellement détruit comme l'indiquent les niveaux d'effondrement du talus dans les fossés.

Il est probable que cette occupation se soit développée hors emprise au sud, dans l'enceinte de l'enclos 2 dont le fossé devait être quasiment intégralement com-

blé. Au sud du site, le chemin servant actuellement de limite administrative aux départements de la Vienne et de l'Indre-et-Loire pourrait reprendre l'emplacement d'un ancien itinéraire d'axe est-ouest qui pourrait avoir fonctionné en même temps que les différentes occupations et avoir participé à leur organisation. Au iie siècle apr. J.-C., de nouvelles grandes dépressions polylobées sont creusées. Elles ne tiennent plus compte des limites de l'enclos 2 et présentent des profils à fond plat peu profonds et des comblements hydromorphes. On y retrouve du mobilier céramique et une grande quantité de matériaux de construction pouvant provenir du démantèlement du bâtiment sur solins ou d'autres bâtiments situés hors emprise. Ces apports de matériaux sont interprétés comme des remblais visant à stabiliser le comblement de ces zones humides. De nombreuses fosses dépotoirs sont également creusées dans l'enclos 1 à proximité de l'angle sud-est. Ces vestiges semblent totalement dissociés de zones d'habitat.

Aurélien Sartou